

Raoul GRESSIER

**FAMILLES LE GRESSIER
ET GRESSIER
EN BOULONNAIS**

Généalogies et notes biographiques

Tome 2

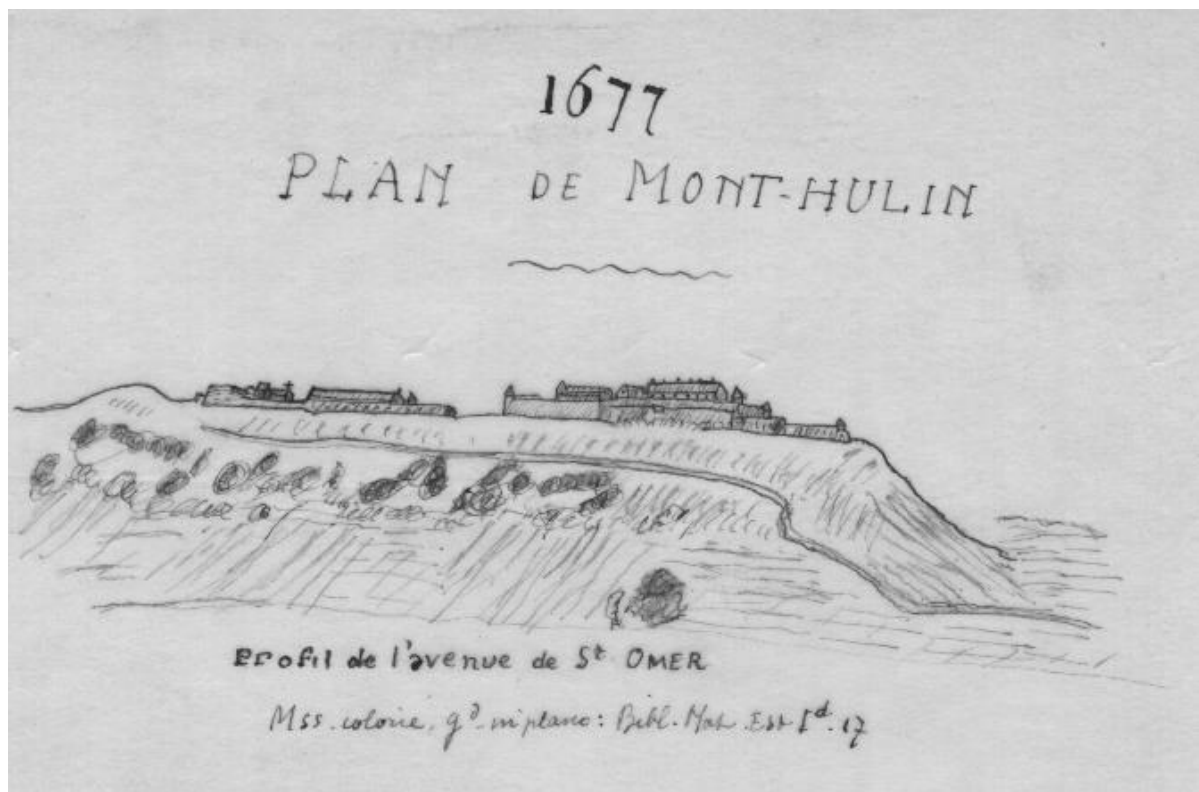
Octobre 2000

Carte ancienne du Boulonnais
1624



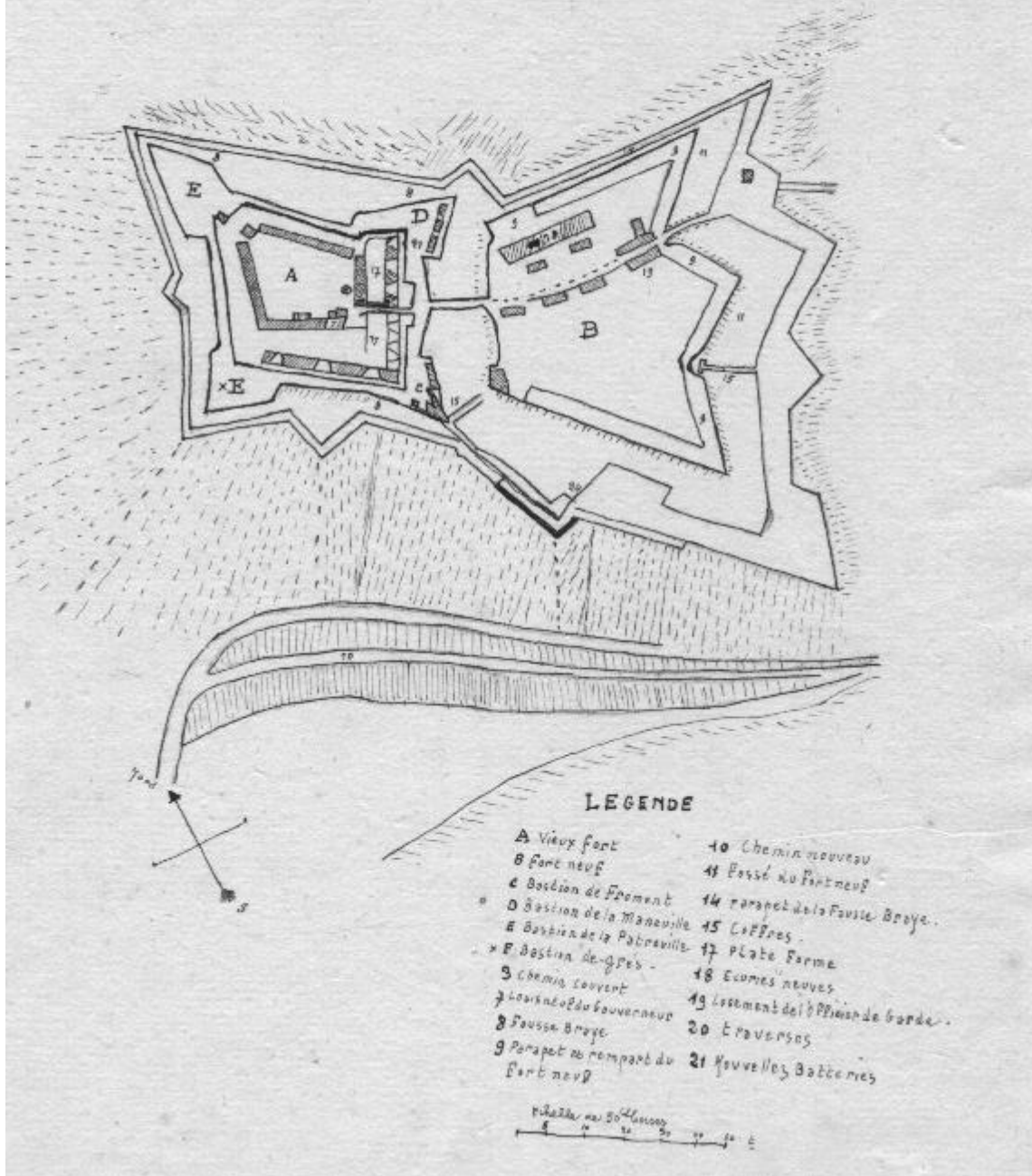
La forteresse du Mont Hulin dominait la ville de Desvres et la protégeait des invasions. Construite en 1545, considérablement agrandie en 1600, puis en 1610, elle devint inutile, lorsqu'en 1677, toute la province d'Artois fut réunie à la France. La démolition eut lieu dès 1678 et les matériaux vendus en adjudication au rabais. Pierre Pillain nous dit que les Desvrois vinrent en foule concourir à l'anéantissement d'une forteresse qui leur avait occasionné tant de maux.

Pour qui aime la marche, il est maintenant redevenu possible de se rendre à pied au sommet du mont Hulin (d'où la vue panoramique sur le Boulonnais est magnifique) y repérer le tracé des murs et fossés de la vieille forteresse et rêver aux événements du passé qu'elle a vécus.



Document Pierre Pillain (Collection personnelle)

Plan du Mont-Hulin
 Annexe à un Mémoire envoyé au Gouvernement
 par l'Ingénieur Avocat le 7 Octobre 1624



Document Pierre Pillain (Collection personnelle)

Ce tome 2 poursuit l'étude généalogique de la descendance de Pierre **GRESSIER** et Anne **HARELLE**.

Il s'inscrit dans la 3^e partie du chapitre I relatif aux **GRESSIER** et **LE GRESSIER** de Desvres, branche fixée à Desvres puis à Boulogne. Le 1^{er} paragraphe de cette 3^{ème} partie qui clôt le tome 1 a concerné Antoine **LE GRESSIER**, fils aîné de Pierre **GRESSIER** et Anne **HARELLE**, et sa descendance.

Nous continuons ici l'étude avec les autres enfants de Pierre **GRESSIER** et Anne **HARELLE**, ainsi qu'il suit :

2^{ème} paragraphe : Arthus GRESSIER, second fils de Pierre **GRESSIER**, époux de Catherine **MONSIGNY**, et sa descendance :

2^{ème} paragraphe 1 : Pierre LE GRESSIER, époux de Marie **GRESSIER**, puis de Marie Madeleine **CAILLETTE**, et sa descendance.

2^{ème} paragraphe 2 : Jeanne GRESSIER, épouse de Jean **ILGACE**, et sa descendance

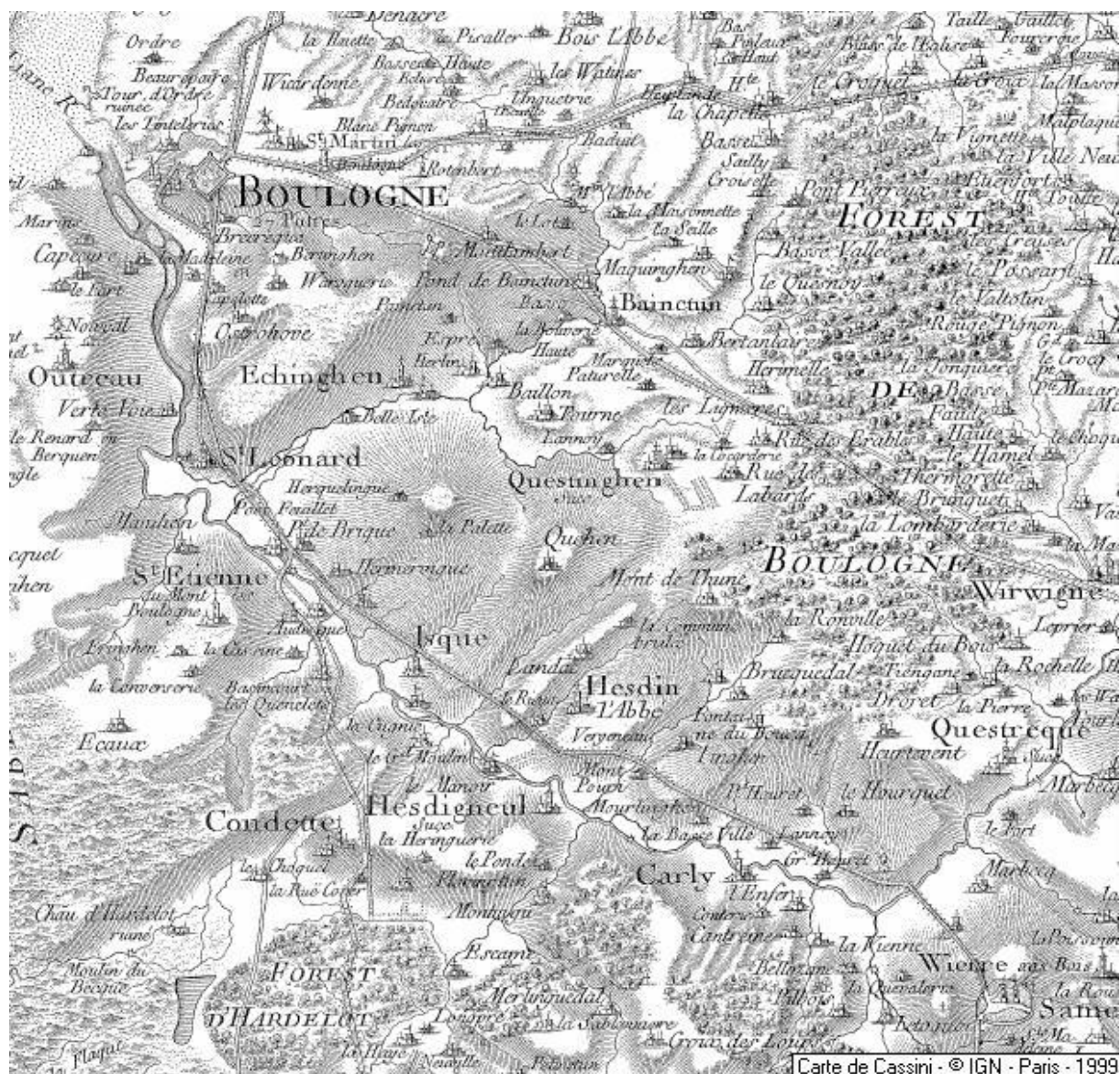
2^{ème} paragraphe 3 : Sébastien GRESSIER, époux de Marie Madeleine **DERA**, et sa descendance.

3^{ème} paragraphe : Pierre LE GRESSIER, troisième fils de Pierre **GRESSIER**, époux de Jeanne **LERICHE**, et sa descendance.

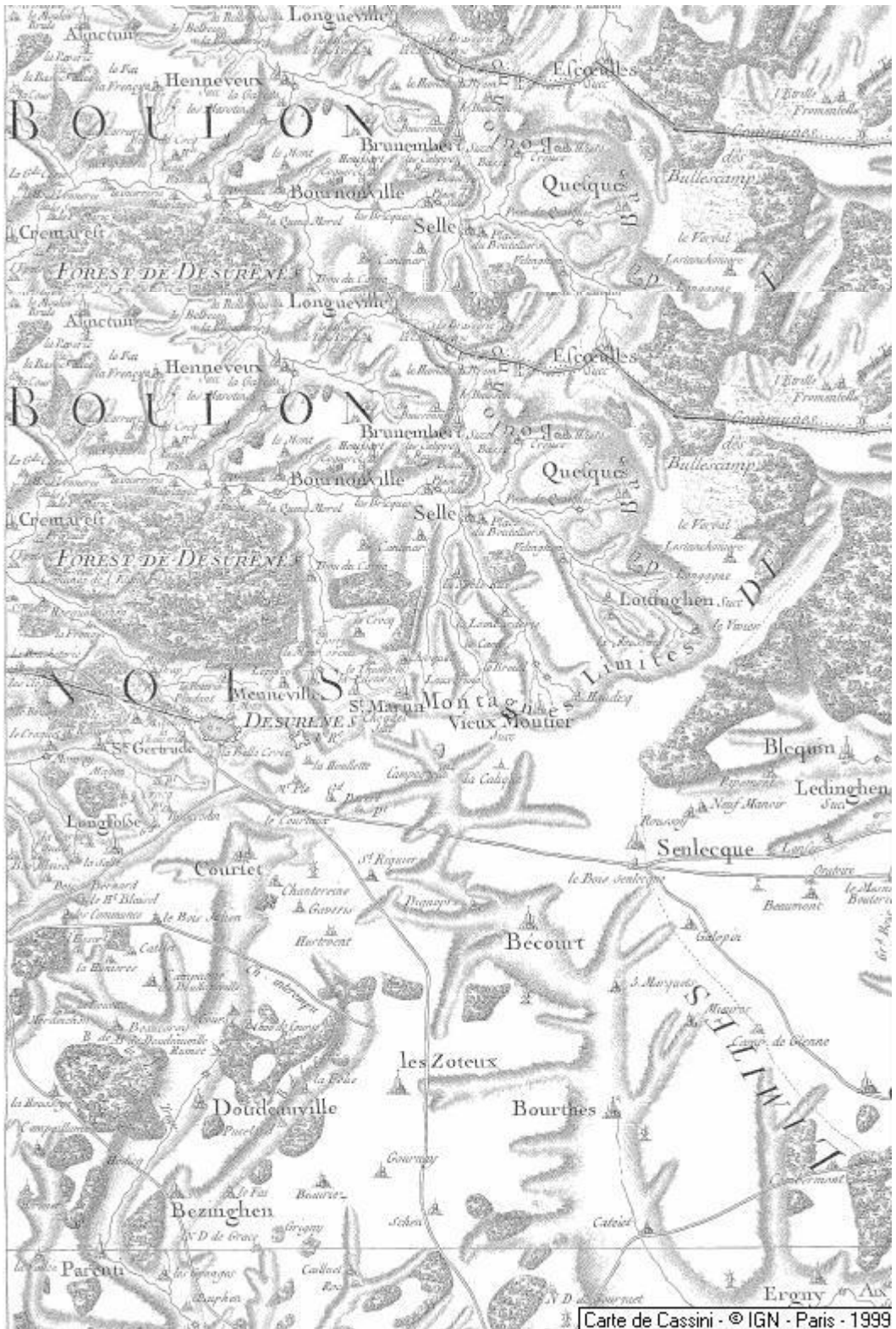
4^{ème} paragraphe : Marie GRESSIER, fille de Pierre **GRESSIER**, épouse de Jean **BRICHE**, et sa descendance.

Carte de Cassini – Boulonnais – 1

(Les levés de la carte de France furent commencés en 1760, la carte dressée à partir de 1774, la publication achevée en 1815)



Carte de Cassini – Boulonnais - 2



CHAPITRE I – 3^{ème} PARTIE

Descendance de Pierre (Le) GRESSIER et Anne HARELLE

2^{ème} Paragraphe

II – 2

Arthus (LE) GRESSIER Et Catherine MONSIGNY

Arthus **Gressier** (la particule **Le** est rarement accolée à son nom) est le second fils de Pierre **Gressier** et Anne **Harelle**.

Il naît à Desvres le 18-8-1633. Le parrain est Arthus **Harelle**, oncle de l'enfant, marchand à Desvres (voir généalogie Harelle- 3^{ème} partie – 2), la marraine Magdeleine **Lefebvre** de Desvres.

Comme son père et ses frères Antoine et Pierre, Arthus **Gressier** sera marchand tanneur et maître cordonnier. Il épouse vers 1660 (date approximative, les registres paroissiaux de Desvres pour la période 1642-1669 sont en déficit) Catherine **Monsigny**, fille de Jacques (**de**)**Monsigny**, laboureur à la Hunière, paroisse de Doudeauville, et de Rachel **Lespine**.

Cette alliance avec la famille **Monsigny** n'est pas quelconque. Jacques **de Monsigny**, qui est décédé avant 1655, laboureur aisé, est devenu marchand. Son frère Louis **de Monsigny**, notaire royal à Desvres, y a été maître. Son père, Nicolas **de Monsigny** a été bourgeois et échevin de Desvres. L'un de ses fils sera notaire royal. (une petite esquisse généalogique de cette branche des **Monsigny** suit). Pour de plus amples renseignements sur la nombreuse postérité des **Monsigny**, on se reportera utilement au fonds Gressier des Archives Municipales de Boulogne (tableaux généalogiques de Pierre Pillain), au tome XI de la Société des Antiquaires de la Morinie (article de Justin De Pas), et aux notes manuscrites d'A. Lefebvre cotées 846 et 889 de la Bibliothèque de Boulogne. Signalons pour la petite histoire que, de la seconde branche des **Monsigny**, celle de Jean **de Monsigny**, frère de Jacques, époux d'Anne **Croquelois**, est issu le compositeur de musique Pierre Alexandre **Monsigny** (1729-1817), créateur, dit-on, de l'opéra comique, né à Fauquembergues, qui connut son heure de gloire sous les règnes de Louis XV et Louis XVI (manuscrit 1015 – Bibliothèque de Boulogne), et a donné son nom au Théâtre Municipal de Boulogne.

Arthus **Gressier** meurt jeune, le 19-10-1678 à Desvres, à l'âge de 45 ans, après avoir mené une vie simple et sans histoire de petit bourgeois et marchand. Il est inhumé dans le chœur de l'église, signe de notoriété. Catherine **Monsigny**, son épouse, meurt beaucoup plus tard, le 1-1-1712, à Desvres, à l'âge de 72 ans. Elle est aussi inhumée dans l'église « près de la chapelle des agonisants ». L'acte de décès la désigne sous le vocable d'« honorable femme damoiselle Catherine **Monsigny** ».

Hormis les actes d'état-civil, je n'ai pu découvrir aucun autre document relatif à la vie du couple.

Situons Catherine Monsigny dans la forêt généalogique des Monsigny du 17^{ème} siècle
(Une partie des notes généalogiques qui suivent ont été puisées dans les travaux de Pierre Pillain).

* * *

I Nicolas (de) Monsigny

Laboureur à Desvres 1606-1618, puis marchand, bourgeois et échevin de Desvres, épouse Marie **Baudinot**, teste le 3-8-1637, décède le 1-6-1647. Sa femme décède à Desvres le 29-5-1656, âgée de 84 ans.

II – 1 Jacques (de) Monsigny

Né vers 1607, épouse le 12-9-1627 Rachel (de) **Lespine**, fille de Noël (de) **Lespine** et d'Antoinette **Duwicquet**, laboureur et marchand à la « Hunière », paroisse de Doudeauville, en 1648, décède avant 1656. Son épouse demeure ensuite à Samer où elle décède le 21-8-1673, âgée de 75 ans.

Celle-ci avait testé le 18-5-1672 chez Pierre Miellat (4 E-128/19 – notaires de Samer-A.D.Arras). Il lui restait peu de chose à léguer : un « jardin à usage de pré fermé de hayes contenant une mesure et demy sis au terroir et banlieue de Desurenne » qu'elle destine à Jean, son fils aîné et à Jeanne sa fille, quatre mesures de terre à la Poterie, territoire de Desvres pour sa fille Antoinette, une petite maison avec dépendances sise à Desvres pour Catherine **Monsigny**, une somme de cent livres pour Jacques, son fils puîné, lequel devra la réclamer auprès de son frère Noël qui devait deux cents livres à la testatrice ! Le dit Noël sera quitte des cent livres qu'il devait encore à sa mère : ce sera là tout son héritage ! Les autres biens, meubles, habits, linge, etc.. seront partagés entre les trois fils. Interdiction est faite au dit Noël « d'inquiéter en aucune manière le dit **Grard** et sa femme (Jeanne **Monsigny**) qui l'ont assisté en toutes les maladies..... et que le dit Noël a été plus que récompensé par son contract de mariage ». Dans le cas contraire, les cent livres dont on lui a fait remise « seront dévolues et retourneront au sieur **Grard** et à sa femme » ! Joli règlement de compte !

III – 1 Noël (de) Monsigny

Laboureur à La Hunière, Doudeauville, épouse par contrat du 26-1-1662 (4 E-127/37 – notaires de Samer – A.D.Arras) Jacqueline **Griboval**, fille de Léonard **Griboval**, laboureur à Carly et de Jacqueline **Boulloy**.

III – 2 Jehan (de) Monsigny

Né vers 1639, épouse Suzanne **Leblond** vers 1657, a été échevin et receveur de la ville de Desvres, marchand drapier, laboureur à Longvilliers, bourgeois de Desvres en 1693, décédé à Desvres le 2-9-1701, inhumé dans l'église.

III – 3 Jacques (de) Monsigny

Né vers 1635, célibataire, procureur fiscal à Desvres, notaire royal de 1660 à 1681, décédé à Desvres le 2-10-1681.

Il avait testé le 23-7-1681 chez Maître Jennequin, notaire à Desvres. Par ce testament il attribuait le revenu d'une maison, bâtiment et terres à l'église de Desvres, sous l'égide d'Anne **Croquelois**, sa tante, veuve de Jehan de **Monsigny**, son oncle. La propriété de ces mêmes biens était léguée, à l'expiration de trois années, à Anne de **Monsigny**, veuve de Pierre **Greben**, sa cousine germaine. Son office de notaire royal et celui de procureur au baillage de Desvres ainsi que ses biens meubles, or, argent et dettes actives iront à Jean de **Monsigny**, son cousin germain, fils de Jehan et Anne **Croquelois**. Les enfants de son frère

ainé Jean de **Monsigny** recevront trois cents livres à se partager...dans trois ans ! Noël **Monsigny** son frère puîné, recueillera ..les miettes : « les habits et linge servant à son corps ». Rien pour les trois sœurs, Jeanne, Antoinette et Catherine, épouse d'Arthus **Gressier**. L'entente familiale ne semblait pas être la vertu première des **Monsigny** de cette branche.

III – 4 Nicolas (de) Monsigny

« marchand de soie » (alias drapier), épouse à Montreuil le 10-8-1655 Madeleine **Lobegeois**, fille d'Henri, prévôt de l'échevinage de Montreuil, et de Madeleine **Leblond**. Il décède en 1656, avant la naissance de son fils :

IV – 1 Nicolas de Monsigny, né le 16-6-1656 à Montreuil, marchand drapier, échevin de Montreuil, épouse le 21-6-1683 sa cousine Marie Anne **Greben**, fille de Pierre et d'Anne de **Monsigny**, décède le 18-4-1725. Nombreuse postérité : 14 enfants.

III – 5 Jeanne de Monsigny

Née vers 1633, décédée à Carly le 18-6-1710, a épousé Antoine **Grard** à Samer le 4-6-1663, lequel fils de Sébastien et de Jehanne **Forestier**, était laboureur à Samer.

III – 6 Antoinette de Monsigny

Née vers 1636, décédée à Doudeauville le 21-3-1696, a épousé Antoine **Clabault**, laboureur au Catelet à Doudeauville en 1662, greffier de la baronnie de Doudeauville, décédé à Doudeauville le 8-5-1702, âgé de 74 ans

III – 7 Catherine de Monsigny, épouse d'Arthus Gressier

II – 2 Jehan (de) Monsigny

Né vers 1610, décédé à Desvres le 19-5-1658, inhumé dans l'église, épouse à Desvres le 17-7-1640 Anne **Croquelois**, fille de Jean et de Françoise de **Lengaigne**, marchand drapier.

III – 1 Nicolas de Monsigny

Marchand à Desvres, décédé le 3-9-1708, épouse à Lumbres le 16-7-1664 demoiselle Catherine **du Val**, fille de Guillaume, écuyer, et de noble demoiselle Catherine **de la Tour**.

IV – 1 Nicolas de Monsigny

Né le 30-6-1665, qualifié écuyer (ce qui est faux) et Sr de Courbois, lors de son mariage le 6-3-1696 avec demoiselle Marie **Belleville** de la paroisse du Pecq, diocèse de Paris.

V – 1 Nicolas de Monsigny

Né le 26-1-1697, épouse à Fauquembergues le 7-2-1730 Marie Antoinette **Dufresne**, d'où :

VI – 1 Pierre Alexandre Monsigny

Né le 17-10-1729 à Fauquembergues, légitimé par le mariage de ses parents. **Célèbre compositeur**.

III – 2 Anne Monsigny

Née en 1646, épouse avant 1666 Pierre **Greben**, marchand, vice-mayeur de Desvres.

III – 3 Jean de Monsigny

Né le 10-8-1650 à Desvres, maieur de Desvres de 1682 à 1685, receveur de l'Abbaye de Samer, de la principauté de Tingry et du prieuré d'Herly, épouse à Samer le 29-4-1673 Anne **Magnier**, fille de Gaspard, receveur de la Principauté de Tingry et de Preures, et de Marie **Roussel**, décédé à Desvres le 9-6-1686, inhumé dans le chœur de l'église.

IV – 1 Joseph de Monsigny

Né à Desvres le 20-3-1675, marchand drapier, échevin de Desvres en 1709, épouse en premières noces à Desvres le 2-6-1699 Françoise **Le Gressier**, fille de Pierre **Le Gressier** (frère d'Arthus **Le Gressier**) et de Jeanne **Leriche** (nous retrouverons ce mariage dans le 3^{ème} paragraphe de cette étude). Il se marie en secondes noces à Desvres le 20-11-1709 à Anne de **Flahault de Lengaigne**. Il décède à Desvres le 20-4-1738 et est inhumé dans l'église ; sa seconde épouse meurt le 20-3-1753.

IV – 2 Marie Louise Monsigny

Née à Samer le 3-3-1377, épouse à Desvres le 8-1-1701 Antoine **Cannet** marchand à Boulogne.

IV – 3 Marie Anne Monsigny

Née à Desvres le 20-7-1682, épouse à Desvres le 27-7-1709, Nicolas **Lemessier**, marchand et bourgeois d' Abbeville.

IV – 4 Agnès Monsigny

Mariée à Desvres le 27-7-1706 à Jean Claude **Arnoult**, marchand et bourgeois de Boulogne, décédée à Calais le 16-1-1752.

II – 3 Louis (de)Monsigny

Né à Desvres vers 1616, notaire royal à Desvres de 1641 à 1676, échevin en 1643, maieur en 1651-1652, 1655, 1661-1663, procureur au bailliage de Desvres de 1659 à 1676.

Il épouse en 1ères nocés le 30-7-1635 Jeanne **Germain**, fille de Michel **Germain**, greffier au bailliage de Desvres, et de Jeanne **Prévost**, décédée le 24-1-1649, inhumée dans l'église de Desvres, chapelle de la Vierge. En secondes nocés, il épouse demoiselle Anne **Thorel** le 12-9-1651 à Montreuil-sur-mer ; celle-ci est fille de Jacques **Thorel** et de demoiselle Hélène **Robert** ; elle décède à Desvres le 28-12-1658, âgée de 40 ans, elle est inhumée dans l'église de Desvres, chapelle de la Vierge. Louis de **Monsigny** meurt à Desvres le 2-6-1676 âgé de 60 ans, inhumé dans l'église de Desvres, chapelle de la Vierge.

III – 1 Daniel de Monsigny

Sieur de la Grosellière, né à Desvres le 24-1-1656, épouse à Longfossé le 29-5-1681 Jeanne **Darsy**, fille de Claude **Darsy** demeurant à Boulogne. Il est laboureur à Doudeauville hameau de Beaucorroy. Son épouse décède à Doudeauville le 21-5-1703. Nombreuse postérité.

III – 2 Catherine de Monsigny

Alliée à Philippe **Thorel**, sieur de Campigneulles, notaire, échevin et argentier de Montreuil.

II – 4 Jehanne de Monsigny

Epouse par contrat du 9-1-1618 Jehan **Baudelicque**, bourgeois de Desvres, échevin en 1643, 1651 et 1652, décédé le 21-7-1666, âgé de 70 ans.

Ascendance maternelle de Catherine Monsigny, épouse d'Arthus Gressier

∴ ∴ ∴ ∴

I Louis du **Wicquet**

II – 1 Robert du **Wicquet**

II – 2 Françoise du **Wicquet**, épouse Marcq **Le Clercq**, marchand à Desvres

II – 3 Marguerite du **Wicquet** épouse Noël de **Lespine**

IV – 1 Jehan de **Lespine** épouse le 9-5-1615, Jehanne de **Gournay**, fille de feu Paul de **Gournay** et de Françoise **Boidart**, remariée à Thomas du **Prey**, bourgeois et échevin de Desvres (Registre aux insinuations du Boulonnais, 1612-1630 – folio 404)

IV – 2 Rachel de **Lespine** épouse Jacques de **Monsigny** en 1627, d'où :

Catherine (de) Monsigny née vers 1640

[[[



Blason de l' Abbaye de Doudeauville
(dessin de Pierre Pillain – collection personnelle)

DESCENDANCE D' ARTHUS (LE) GRESSIER ET DE CATHERINE MONSIGNY

[[[[

II – 2 Arthus (Le) Gressier né le 18-8-1633 à Desvres, décédé à Desvres le 19-10-1678.
Marié vers 1660 à Catherine **Monsigny**, née vers 1640, décédée à Desvres le 6-1-1712.

III – 1 Pierre Le Gressier

Né le 19-4-1662 à Desvres, décédé le 15-5-1725 à Desvres.

Il suit. 2^{ème} &-1-

III – 2 Jeanne Gressier

Née vers 1664 à Desvres.

Elle suit. 2^{ème} &-2-

III – 3 Sébastien (Le) Gressier

Né vers 1666 à Desvres, décédé le 13-4-1743 à Boulogne.

Il suit. 2^{ème} &-3-

III – 4 Antoinette Gressier

Née le 22-5-1667 à Desvres, probablement décédée très jeune avant 1670.

III – 5 Jehanne Gressier

Née le 16-5-1672 à Desvres, décédée le même jour à Desvres.

III – 6 Marguerite Gressier

Née le 17-4-1674 à Desvres, décédée le 27-5-1735 à Desvres, célibataire.

III – 7 Antoinette Gressier

Née le 22-5-1677 à Desvres, décédée à Desvres le 9-2-1757, célibataire.

Marchande drapière.

[[[[

2^{ème} paragraphe – 1

III – 1

Pierre Le GRESSIER Et **Marie GRESSIER**

Pierre **Le Gressier** (la particule **Le** est toujours accolée à son nom dans les documents où il figure) est le fils aîné d'Arthur **Gressier**.

Il naît le 19 avril 1662 à Desvres. Comme son père, son grand-père et nombre de **Gressier** de la branche de Desvres, il sera marchand tanneur et participera aux affaires du bourg en tant qu'échevin en 1702, 1706-1709, 1712-1714, 1725 ; il sera même vice-maire en 1714 (Pierre Pillain-Biographie des maîtres et échevins de Desvres). C'est un notable.

Il épouse à Cormont le 11-2-1686 Marie **Gressier**, fille de Jean **Gressier**, laboureur à Hubersent et de Jeanne **Magnier**. Nous étudierons dans le deuxième chapitre de cet ouvrage (tome III) la branche des **Gressier** de Hubersent-Cormont.

Y-a-t-il un lien de parenté entre les deux époux ? Bien que l'acte de mariage consigné sur le registre paroissial de Cormont ne signale pas de dispense de consanguinité, on peut se demander si cette éventuelle consanguinité n'a pas effectivement existé au-delà du 3^{ème} ou 4^{ème} degré. A ce sujet, et à ce niveau de consanguinité, les autorités ecclésiastiques ne semblaient plus aussi pointilleuses que précédemment. Pour différentes raisons, dont celle de conservation ou d'extension du patrimoine familial, les unions entre cousins et cousines, même éloignés, n'étaient pas rares à cette époque. Notons que Christophe **Le Gressier** a été capitaine puis commandant du château de Longvilliers tout proche de Hubersent (voir chapitre I - 2^{ème} partie-1). Ajoutons qu'en 1766, Michel **Le Gressier**, fils de Louis **Le Gressier**, Sieur du Val Regnault à Hubersent et de Catherine **Dubois**, épouse Marie Rose **Quehen** et qu'on remarque la présence à ce mariage, en tant que témoin, de Charles Etienne Antoine **Le Gressier de Belleterre**, cité cousin de l'époux du côté paternel. Or, ce témoin n'est autre que le petit-fils de Christophe **Le Gressier**, lui-même grand-oncle de Pierre **Le Gressier** ! Fragiles indices qui incitent à conjecturer une hypothétique consanguinité remontant au 16^{ème} siècle.

L'acte de mariage de Pierre **Le Gressier** et de Marie **Gressier** signale que cette dernière, dont les parents habitent Hubersent, réside «en la paroisse de Desurenne ». Pierre **Le Gressier** époux de Jeanne **Leriché** et Jean **Briche** époux de Marie **Gressier**, oncles du mariant, Jean **Gressier**, lieutenant de Hubersent, grand-père de la mariante, Gaspard **Gressier**, son frère, Jean **Gressier**, son cousin germain, signent l'acte de mariage où ne figure aucun témoin féminin !

Marie **Gressier** meurt très jeune, le 11-2-1697 à Desvres. Ce décès intervient un mois après son dernier accouchement (le 6^{ème}), dont les suites ont dû être fatales. Elle est inhumée dans l'église, comme il sied aux personnes de quelque notabilité.

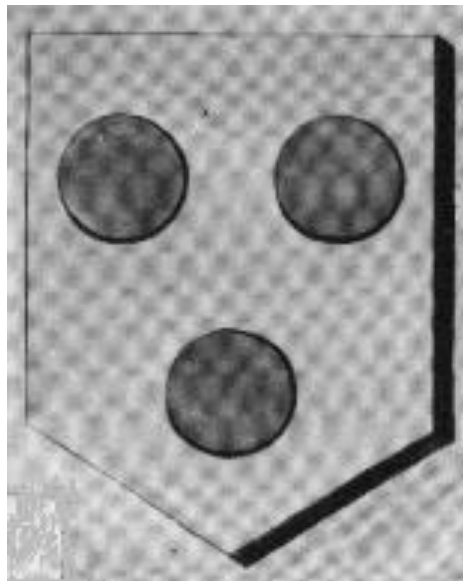
Pierre **Le Gressier** porte assez longtemps le deuil, fait rare en ce siècle où les hommes veufs chargés de famille ne tardaient pas à reprendre femme. Il se remarie le 30-4-1709 à Desvres avec Madeleine **Caillette**, elle-même veuve depuis l'année précédente de Pierre **Leriché**, marchand drapier et échevin de Desvres, fils de Pierre **Leriché** et de Jeanne

Ficheux. Madeleine **Caillette** appartient à la famille des **Caillette**, notables de Calais (marchands et juges). Antoine **Caillette**, son père, marchand à Calais, en a été maieur et juge conseil ; sa mère, Barbe **Hache**, figure dans la famille des **Hache**, notables calaisiens également.

Pierre **Le Gressier** semble avoir géré très efficacement son patrimoine. Une minute du notaire Jennequin de Desvres en date du 21-1-1712 nous le montre pointilleux et « dur » en affaires : il s'agit d'un procès-verbal de vente de grains provenant d'une saisie réalisée à son initiative, agissant au nom de son épouse Madeleine **Caillette** et de ses enfants mineurs, héritiers de feu Pierre **Leriché**, son premier mari, le débiteur étant un nommé **Crespin**. L'affaire est complexe, les créanciers sont nombreux. Pierre **Le Gressier**, très résolu, sait faire respecter ses droits.

Il décède le 15-5-1725 et est inhumé dans le chœur de l'église de Desvres. Madeleine **Caillette**, décédée le 27-8-1732, est inhumée elle aussi dans l'église, carole Saint-Nicolas.

∴ ∴ ∴ ∴



Blason de Desvres avant 1289
(recherches de Roger Demulder)

**Ascendance de Marie GRESSIER
Epouse de Pierre Le GRESSIER**

∴ ∴ ∴

Brice **Verlingue** (alias **Verlincq**) épouse Catherine **Senlecque** vers 1600.

I - Jean Le Gressier

Laboureur, lieutenant de Hubersent, né vers 1605, décédé le 21-8-1690 à Cormont, épouse Françoise **Verlingue**, fille des précédents qui décède le 29-1-1654 à Hubersent.

II – 1 Paul Gressier, époux d'Adrienne **Greben**

II – 2 Catherine Gressier, épouse d'Antoine **Greben**, lieutenant de Lacres.

II – 3 Jean Gressier

Il épouse Jeanne **Magnier** le 5-2-1662 à Hubersent. Je n'ai pas trouvé son décès. Un Jean **Gressier** décédé à Hubersent le 17-12-1674, âgé de 52 ans, ne semble pas être celui qui nous intéresse puisque, dès le 1-9-1671, un acte notarié (4 E-128/19-notaire Miellet à Samer-A.D.Arras) déclare que Jean **Gressier**, lieutenant de Hubersent, grand-père de Gaspard et Marie, enfants mineurs de feu Jean **Gressier**, son fils, demande un inventaire des biens du décédé. Cet inventaire est demandé également à la requête de «Jeanne **Delobel**, veuve en secondes noces dudict deffunct Jean **Gressier** fils». D'où :

III – 1 Marie Gressier, née vers 1662, épouse de Pierre **Le Gressier**.

III – 2 Gaspard Gressier, né vers 1664, qui épouse à Cormont le 18-10-1688 Jeanne **Dumoulin**, et, en secondes noces, à Lottinghen, le 28-7-1698, Adrienne **Prévost**.

III – 3 Jean Gressier né à Hubersent le 9-3-1667.

Tous trois enfants de Jeanne **Magnier**.

On peut en conclure que Jeanne **Magnier** est décédée vers 1667, que Jean **Gressier** s'est remarié avec Jeanne **Delobel** et qu'il est décédé avant le 1-9-1671 ainsi que son fils Jean né en 1667. Les registres paroissiaux de Hubersent qui auraient permis de vérifier ces hypothèses manquent, hélas ! pour la période 1667-1672.

*Nous étudierons les **Gressier** et **Le Gressier** de Hubersent et Cormont dans le Tome 3.*

Descendance de Pierre Le Gressier et de Marie Gressier

∴ ∴ ∴

IV – 1 Pierre Le Gressier

Né vers 1687, décédé le 7-6-1688 à Desvres, inhumé dans l'église.

IV – 2 Marie Gressier

Née le 1-5-1688 à Desvres, mariée le 27-1-1717 à Desvres à Alexandre Noël de Longfossé. Décédée le 6-11-1739 à Longfossé. **Elle suit.**

IV – 3 Arthus Gressier

Né le 28-9-1689 à Desvres, parrain : Sébastien **Gressier**, son oncle ; marraine : Marie Anne **Monteuis**. Décédé le 10-12-1708 à Desvres (inhumé dans l'église).

IV – 4 Pierre Gressier

Né le 29-8-1691 à Desvres, parrain : Pierre **Magnier**, curé de Herly ; marraine : Gabrielle **Bocquet**. Décédé le 18-3-1699 à Desvres.

IV – 5 Jean Gressier

Né le 22-5-1693 à Desvres, parrain : Jean **Briche**, marchand tanneur, 1^{er} échevin ; marraine : Louise Marie **Monsigny**. Marié le 17-4-1719 à Desvres à Françoise **Caillette**. Décédé à Desvres le 14-9-1748. **Il suit.**

IV – 6 Jeanne Gressier

Née le 17-1-1697 à Desvres, parrain : François **Jennequin** ; marraine : Jeanne **Gressier**. Mariée à Desvres le 26-11-1727 à Jean Nicolas **Boutoille**, marchand tanneur. Décédée le 17-9-1738 à Desvres (inhumée dans l'église). **Elle suit.**

Descendance de Pierre Le Gressier et de Magdeleine Caillette

∴ ∴ ∴

IV – 7 Marie Catherine Gressier

Née le 8-12-1709 à Desvres, parrain : François **Jennequin** ; marraine Marguerite **Gressier**. Mariée le 28-7-1728 à Desvres à Antoine **Baudelique**, d'Etaples. Décédée le 9-7-1739 à Etaples. **Elle suit.**

Descendance de Pierre Le Gressier et de Marie Gressier

IV – 2

Marie Gressier et Alexandre Noël

Marie **Gressier**, fille aînée de Pierre, naît à Desvres le 1^{er} mai 1688. Le parrain désigné est Pierre **Gressier**, époux de Jeanne **Leriche**, grand-oncle de l'enfant ; la marraine est Agnès **Magnier**.

Elle épouse à Desvres le 27-1-1717 Alexandre **Noël** de Longfossé. Les **Noël** sont d'importants laboureurs propriétaires alliés à la haute bourgeoisie de Desvres. Ils se font inhumer dans la nef de l'église et donnent à leurs enfants une éducation de haut niveau. Ceci confirme bien le niveau social du couple Pierre **Le Gressier** x **Caillette**, dont la fille a reçu l'agrément de cette famille de notables.

Alexandre **Noël** est le fils aîné de Pierre **Noël** et d'Antoinette **Paillard**. Il est né vers 1687 à Longfossé. Son père décède en 1712 à Longfossé et est inhumé dans la nef de l'église. Selon la coutume du Boulonnais, Alexandre recueille la majeure partie de l'héritage familial. Un acte notarié de 1719 le déclare déjà propriétaire vivant de ses biens. Son épouse, Marie **Gressier**, décède dès le 6-11-1739 à Longfossé et est inhumée dans la nef de l'église. Je n'ai pu trouver la date exacte ni le lieu de son décès qui a dû se produire après le 2-1-1740, date à laquelle avec Jean **Gressier** et Antoine **Brillard**, ses beaux-frères, il réclame à Antoine **Baudelique**, la part de l'héritage qui lui est due par suite du décès de sa belle-sœur Marie Catherine **Gressier**. On a le sens des affaires dans cette famille !

Sa descendance s'établit ainsi :

1 Marie Madeleine Claudine **Noël** née le 12-12-1717 à Longfossé. Sa vie, qui n'a rien de comparable avec celle de ses parents, n'est pas «un long fleuve tranquille». Après avoir eu le 7-7-1740 un enfant illégitime d'Antoine **Lemattre**, simple manouvrier, et pratiqué ainsi la mésalliance, faute impardonnable pour Alexandre **Noël** qui refuse le mariage, Marie Madeleine, décidément incorrigible et, peut-être, «victime» d'un tempérament de feu, récidive et donne naissance en 1746 à un fils, Louis, déclaré illégitime, et, en 1748, à une fille, Louise Marie Claudine...de père inconnu ! En réalité, ce père inconnu est bien connu. Il n'est autre que Louis **Lemattre**, tonnelier, frère d'Antoine **Lemattre**, le précédent élu du cœur de Marie Madeleine, décédé le 7-2-1744. Cette fois, le mariage aura lieu (après de très probables discussions et tergiversations) le 8-1-1749 à Longfossé avec le consentement des parents. Il avait fallu pour cela que les mariés obtiennent de Rome «une dispense pour l'empêchement dirimant du premier degré d'affinité procédant du crime qui est entre eux ». De quel crime s'agissait-il ? C'était, aux yeux de l'église, à cette époque, un inceste au premier degré que le «commerce charnel» avec un parent d'un ex-fiancé, «ce qui avait causé un grand scandale dans la paroisse». Renonçant à la dot que son père déclare ne pouvoir lui donner, Marie Madeleine va mener maintenant une vie très modeste, procréer encore six fois et s'éteindre, probablement épuisée, le 31-5-1758, à l'âge de 41 ans !

2 Marie Jeanne **Noël** née le 8-3-1719 à Longfossé, épouse en 1750 Pierre **Lépine**, laboureur.

3 Pierre Alexandre **Noël** né le 19-5-1720 à Longfossé, décédé en 1737, inhumé dans la nef de l'église.

4 Claude Arthur né le 22-1-1722 à Longfossé ; il reprendra l'exploitation familiale (encore appelée ferme Noël aujourd'hui), sera syndic de la paroisse en 1789 et la représentera lors de la rédaction des cahiers de doléances ; il épouse Marie Louise **Leleu** et décède en 1791.

5 Marie Anne **Noël** née le 17-4-1723 à Longfossé, épouse un laboureur de Wirwignes nommé **Podevin**.

6 César Benoît **Noël** né le 21-3-1726 à Longfossé. Il sera curé de Bournonville sous la Révolution, refusera de prêter serment et mourra en émigration au Hanovre.

7 Jean **Noël** né le 11-12-1727 à Longfossé, épouse Marie Jeanne **Wallois** en 1755 , établi à Questrecques ; dans sa nombreuse descendance figure Charles **Noël**, médecin, bienfaiteur des hôpitaux de la ville de Boulogne, dont une rue porte le nom.

8 Louis Marie **Noël** né le 14-5-1729 à Longfossé, épouse en 1756 M.F.**Caron**. Homme de loi, il exercera les fonctions de procureur à la Sénéchaussée du Boulonnais.

Les renseignements généalogiques relatifs à la famille Noël sont en grande partie tirés de l'excellente « Monographie communale de Longfossé » dont l'auteur est M. André Butruille.

1111



La Flaque du Mont à Longfossé dans son environnement actuel
Elle aurait appartenu aux Noël.

Descendance de Pierre Le Gressier et Marie Gressier

IV – 5

Jean Gressier et Françoise Caillette

Jean Gressier est le cinquième enfant du couple Pierre **Le Gressier** – Marie **Gressier**. Il naît à Desvres le 22-5-1693. Le parrain est Jean **Briche**, le jeune, cousin germain du père (sa mère est Marie **Gressier**, épouse de Jean **Briche** l'aîné, sœur d'Arthus **Gressier** – cette généalogie fera l'objet du futur 4^{ème} paragraphe). La marraine est Louise Marie **Monsigny** (relation parentale avec Catherine **Monsigny**, grand-mère paternelle de l'enfant).

Jean **Gressier** sera le seul descendant masculin du couple atteignant l'âge adulte. Le mariage qu'il va contracter à Desvres le 17-4-1719 est remarquable. Il épouse en effet Françoise **Caillette**, âgée de 29 ans, fille d'Antoine, marchand à Calais, et de Barbe **Hache**, qui n'est ni plus ni moins que... sa tante ! (par alliance). Il devient ainsi le beau-frère ...de son père ! En effet, Pierre **Le Gressier**, son père, a épousé 10 ans auparavant, en secondes noces, nous le savons, Magdeleine **Caillette** qui est la sœur de Françoise ! Suivez-moi bien : Marie Catherine **Gressier**, fille de Pierre et de Magdeleine **Caillette**, née en 1709, est la sœur utérine de Jean **Gressier**. Elle devient donc...sa nièce ! puisque Françoise **Caillette** est sa tante ! Ne poursuivons pas ce casse-tête généalogique digne de Mark Twain qui réussit, lui, grâce à un jeu d'alliances internes entre un père et son fils, à faire la démonstration imparable que le fils est .. son propre grand-père !

Le mariage de Jean **Gressier** est également intéressant car il traduit l'union de deux familles notables. Chez les Gressier, y assistent Sébastien (**Le**) **Gressier**, oncle du mariant, greffier en chef de la Sénéchaussée du Boulonnais, Claude **de Montewis**, cousin germain, maieur de Desvres, Alexandre **Noël**, propriétaire à Longfossé, son beau-frère ; chez les **Caillette**, le père de la mariée, décédé en 1719, était maieur de Calais, Antoine **Caillette**, son frère, est marchand et juge consul, Thomas **Hache**, son cousin a été aussi consul à Calais.

Jean **Gressier**, déclaré fils aîné de Pierre **Le Gressier** (puisque ses frères sont décédés), reçoit en donation de son père une « maison consistant en chambre basse, cuisine, chambre haute, grenier, boutiques, cave, bâtiments et dépendances » rue de l'église, « une tannerie avec les baptiments, leurs fosses, au delà de la rivière, sous les murs ». Cet ensemble est, depuis plusieurs générations, la propriété des **Gressier** : l'acte notarié indique qu'il avait été donné « au sieur Arthus **Le Gressier**, père dudit Pierre **Le Gressier**, par contrat de mariage ». « De plus le sieur Pierre **Le Gressier** père a présentement payé comptant au sieur Jean **Le Gressier** son fils, la somme de seize cent livres..... de ce qui luy devait revenir de sa part en la succession de la demoiselle Marye **Le Gressier** sa mère ». Une autre tannerie (dont nous allons parler plus loin), la tannerie Lagaise, achetée par contrat du 5-2-1723 par Pierre **Le Gressier**, son père, va également lui échoir. Françoise **Caillette** apporte toute une série de rentes et « plusieurs effets en sa possession desquels ledit sieur Jean **Le Gressier** futur mariant s'en est tenu pour content » (contrat du 16-4-1719 chez P. Leriche notaire à Samer).

Jean **Le Gressier** possède donc tout ce qu'il faut pour figurer, comme ses ancêtres, parmi les personnages importants de « Desureennes ». C'est ce qu'il sera. Il sait gérer ses affaires de marchand tanneur. Il investit, puisque l'année de son mariage, il décroche à

Boulogne, face à des concurrents sérieux, l'adjudication de la ferme de la marque des cuirs du pays boulonnais pour la somme de 400 livres (archives municipales de Boulogne-cahier 84). La ferme de la marque des cuirs dans le Boulonnais, à l'origine impôt royal, avait été rachetée par la ville de Boulogne qui procédait à son adjudication par voie d'enchères. Elle était donc source de revenus pour la ville mais aussi pour l'adjudicataire qui se voyait d'ailleurs exempté du logement des gens de guerre (Bulletin de la Société Académique-tome VI-page 301). Jean **Le Gressier** recueille aussi en 1740 auprès du Sieur Antoine **Baudelique**, époux de sa sœur Marie Catherine qui vient de décéder, des sommes importantes notées dans les dispositions du contrat de mariage de sa dite sœur, ceci en partage avec ses beaux-frères Alexandre **Noël** et Antoine **Brillard** (arrangement signé des trois parties à Etaples – document original).

Dès 1726, il est échevin à Desvres, il le sera encore en 1736-1737, 1742, 1746-1747 et vice-mayeur en 1748. C'est bien là un signe de ses compétences et de la considération qu'on lui porte. Considération que l'on mesure en lisant son acte de décès à Desvres le 14-9-1748 rédigé par le prêtre **Dubois** : « Son corps fut inhumé dans le choeur de cette église de Desurène où nous l'avons conduit avec les cérémonies accoutumées en présence de presque toute la paroisse »

Françoise **Caillette**, son épouse, décède beaucoup plus tard, le 12-11-1767, âgée de 77 ans. Elle est inhumée dans l'église, carole saint-Nicolas, comme il se doit pour les notabilités.

Descendance de Jean Gressier et Françoise Caillette

IV-5- 1 Marie Madeleine **Gressier**, née le 27-1-1720 à Desvres, parrain : le curé **Delloy** de la paroisse de Desvres ; marraine : Marie Madeleine **Caillette**, tante et grand-mère par alliance de l'enfant ! Elle décède le 5-10-1726 à Desvres, inhumée dans l'église.

IV-5- 2 Pierre Jean **Gressier**, né le 8-6-1721 à Desvres, parrain : Thomas **Hache**, cousin de la mère, ancien juge consul de Calais ; marraine : demoiselle Jeanne **Gressier**, sœur du père . Il décède à Desvres le 4-6-1778. **Il suit.**

IV-5- 3 Antoine Arthus **Gressier**, né le 6-9-1722 à Desvres, parrain : Pierre **Gressier** ; marraine : Marie **Guilbert** de Calais. Il décède le 31-12-1730 à Desvres, inhumé dans l'église.

IV-5- 4 Sébastien François Marie **Gressier**, né le 28-8-1724 à Desvres, décédé le 23-4-1727 à Desvres, inhumé dans l'église.

IV-5- 5 Marie Françoise Catherine **Gressier**, née le 23-5-1726 à Desvres, parrain : Claude **Leriche** ; marraine : demoiselle Marie Catherine **Gressier**, tante de l'enfant. Elle décède le 21 fructidor an VI à Desvres au domicile de Nicolas **Coquerel**. Elle était célibataire probablement.

IV-5- 6 Jean Bazille **Gressier** né le 22-6-1727 à Desvres, parrain : Pierre Jean **Gressier** (son frère ?) ; marraine : Louise Antoinette **Ilgasse**, fille de Jeanne **Gressier**, grand-tante de l'enfant (voir plus loin &-2-2). Il décède à Desvres le 24-3-1728.

IV-5- 7 Jean **Gressier**, né le 12-9-1728 à Desvres, parrain : Jean Nicolas **Boutoille**, oncle maternel de l'enfant ; marraine : demoiselle Marie **Gressier** de Longfossé, tante maternelle. Il décède à Desvres le 29 germinal an II. **Il suit.**

IV-5- 8 Antoine **Gressier**, né le 13-3-1730 à Desvres, parrain : Antoine **de Canesson**, seigneur de Waringueval, de Zoteux ; marraine : Péronne **Hurteur**. Il décède à Desvres le 6 frimaire an XIV. **Il suit.**

IV – 5 –2 Pierre Jean (Le) Gressier

Pierre Jean **Gressier** naît à Desvres le 8-6-1721. C'est l'aîné de la famille, et, à ce titre , il va hériter, au décès de son père, de la tannerie « **Lagaise** » située à Desvres « sous les murs », et poursuivre le métier de marchand tanneur de ses ancêtres jusqu'en 1766, année du mariage de son frère cadet Antoine auquel il fait don de cette tannerie. Il préfère ensuite « vivre de ses biens » en célibataire ! Est-ce un partisan du moindre effort ? un sage ?

Cette tannerie Lagaise, ou plutôt la modeste rente surcensière annuelle de 8 livres afférente, va être l'objet d'une fameuse bataille juridique qui débutera en 1758 pour se terminer...en 1775 ! Elle opposera Pierre Jean **Gressier**, puis son frère Antoine à leurs cousins héritiers de Pierre **Le Gressier** et Jean **Gressier** qui font valoir leurs droits sur cette rente : Claude Arthus **Noël**, fils d'Alexandre **Noël** et de Marie **Gressier** (voir & IV-2), et Louis Oudart **Brilliard**, marchand et « commis garde de la forest de Desurenne », fils d'Antoine **Brilliard**, marchand et garde général forestier de cette même forêt, époux de Marie Madeleine **Leriché**, laquelle était fille issue du premier mariage de Madeleine **Caillette** (épouse de Pierre **Le Gressier**) avec Pierre **Leriché**.

Oudart **Brilliard** abandonnera rapidement la galère de cette procédure. Claude Arthus **Noël**, riche propriétaire, ira jusqu'au bout. L'acharnement qu'il manifeste est probablement le signe d'une tenace rancune envers son cousin et d'un appât de l'argent indiscutable. La rouerie et les manœuvres dilatoires de Pierre Jean **Gressier** ne lui cèdent en rien. Tous les prétextes sont bons pour retarder la signature de la reconnaissance de dette et, ainsi, d'en repousser le paiement aux calendes grecques. En voici quelques échantillons tirés de la correspondance authentique entre les deux parties : « la somme à rembourser est minime et ne nécessite pas un papier signé » ; « je vais payer à la Saint-Martin » ; « je n'ai pas eu le temps d'envoyer la reconnaissance » ; « mon frère Antoine doit 8 années d'arrérages sur la somme due » ; « ma sœur est gravement malade », etc...

La sentence tombe de la Sénéchaussée du Boulonnais le 1-7-1773 ! Pierre Jean **Le Gressier** est condamné aux dépens et à rembourser Claude Arthus **Noël**. Il faudra néanmoins attendre le 4-12-1775 pour voir effectuer une « saisie-arrêt sur lui faite par les mains de J.F.Sta notaire royal ». Il en sera de même pour Antoine **Le Gressier** frère de Pierre Jean, redevable d'une partie de la dette, qui se voit recevoir une sentence d'hypothèque sur la tannerie le 30-10-1773.

*On peut se faire une idée de cette bataille juridique à la lecture d'un ensemble de 32 pièces en ma possession dont 12 lettres olographes de Pierre **Le Gressier** et 3 d'Antoine **Le Gressier**.*

L'une de ces lettres a été scellée à la cire rouge avec un sceau représentant un blason encore très visible que l'historien Rodière désigne, par erreur, comme « les armes inédites des **Le Gressier** en Boulonnais » (voir tome 1, chapitre I). En réalité, ce blason est celui des **Hache**, notables de Calais, famille dont étaient issues Madeleine **Caillette**, épouse de Pierre **Le Gressier** en 1709, et Françoise **Caillette** épouse de Jean **Le Gressier** en 1719. Cette dernière était mère de Pierre Jean **Le Gressier**, l'auteur des lettres, qui, quelque peu infatué de sa personne, cachetait ses lettres du sceau des **Hache**, ses aïeux du côté maternel.

Pierre Jean **Le Gressier** meurt célibataire, sans postérité, à Desvres, le 4-6-1778, peu de temps après son long procès. Il n'est pas inhumé dans l'église comme l'ont été ses ancêtres mais dans le cimetière, comme tout un chacun. Sa fortune avait dû fondre sérieusement.

IV -5 -7 Jean (Le) Gressier

Il est né le 12-9-1728 à Desvres. Parrain : Jean Nicolas **Boutoille**, époux de Jeanne **Gressier**, tante paternelle de l'enfant ; marraine : demoiselle Marie **Gressier**, épouse d'Alexandre **Noël** de Longfossé, tante paternelle de l'enfant. Il meurt célibataire, sans postérité et sans histoire, à Desvres le 29 germinal an II. Il avait exercé la modeste profession de « commis aux aides », c'est-à-dire d'employé aux impôts.

IV – 5 – 8 Antoine (Le) Gressier

Il est né le 13-3-1730 à Desvres. Parrain : Antoine **de Canesson**, seigneur de Waringueval à Zoteux ; marraine : Péronne **Hurteur**.

Il se marie relativement tard, à l'âge de 36 ans, le 28-7-1766 à Desvres. L'acte notarié ne fait pas mention de sa profession et indique simplement qu'il est bourgeois à Desureennes. C'est à cette date que son frère aîné va lui faire don de la tannerie familiale. Son épouse, Marie Françoise **Sta**, née le 8-5-1727 à Desvres, approche de la quarantaine. Son père, Louis **Sta**, est décédé en 1762, sa mère, Marie **Boulenois**, vient de décéder le 6-3-1766 : le mariage s'impose. Il s'agit donc là d'un mariage de raison entre notables comme cela a été la tradition chez les **Gressier**.

Le père de l'épouse, Louis a été un personnage important à Desureennes. Il fut successivement procureur au bailliage de Desvres, notaire, « garde nottes et apostolique en la sénéchaussée du Boulonnais » en 1715 en remplacement de Jacques **de Monsigny**, receveur de la principauté de Tingry, de la baronnie de Doudeauville, de la seigneurie de Créquy, Sains, Fressin, procureur fiscal de Desvres, maieur de Desureennes de 1757 à 1761, et même un moment associé à Jean François **Sta**, son fils, notaire, ...et manufacturier de faïence ! En résumé un homme d'affaires qui ne pouvait accepter un gendre sans moyens.

Assistent au mariage Pierre Jean, Jean et Françoise Catherine, frères et sœur d'Antoine, tous trois célibataires, Maître **Caillette**, prêtre curé d'Auffequerque, son cousin germain du côté paternel, maître Benoît César **Noël**, prêtre vicaire de Questre, cousin germain du côté paternel. Du côté de l'épouse nous trouvons un certain nombre de ses frères et sœurs (le couple **Sta-Boulenois** a eu 14 enfants !) tous notables : Louis **Sta**, le frère aîné, « changeur du roy » à Montreuil, époux d'Anne **Dupré** ; le Sieur Claude Marie **Sta**, receveur de Fressin ; Jean François **Sta**, notaire et « contrôleur des actes » à Desureennes, époux de demoiselle Madeleine **Le Vasseur de Fernehem** ; demoiselle Catherine **Sta**, sa sœur aînée ; le Sieur Louis **Dupré**, maieur de Desureennes, son beau-frère à cause de demoiselle Marie Jeanne **Sta**, son épouse ; le Sieur Pierre Albert **Carré**, marchand à Desureennes, son beau-frère à cause de demoiselle Thérèse **Sta**, son épouse ; Maître Jacques **Violette**, avocat au Conseil d'Artois, demeurant à Fressin, son beau-frère à cause de demoiselle Elisabeth **Sta** son épouse ; Maître Placide **Sta**, son cousin germain, notaire royal à Desureennes.

Antoine **Gressier** reçoit donc de son frère Pierre Jean « un battiment et terrain à usage de tannerie situé en cette ville, rue sous les murs, lui provenant de ses héritages ». Il ne semble pas qu'il ait hérité de ses ancêtres le souci ou l'art de la bonne gestion des biens. Nous avons vu que le règlement de sa dette envers son cousin Claude Arthus **Noël** a été particulièrement difficile. Un extrait du registre des délibérations de l'Administration Municipale du canton de Desvres pendant la période révolutionnaire en date du 25-11-1798, nous apprend qu'Antoine **Gressier**, déclaré huissier (il n'est donc plus tanneur et a dû abandonner la « tannerie **Lagaise** »), « demande à être admis à payer pour l'an VII les droits de patente de la classe immédiatement inférieure ». L'Administration considère que « le réclamant est dans l'impossibilité d'acquitter les droits de sa classe et que la preuve en résulte de la modicité des profits qu'il retire de sa profession ». Une seconde délibération de la même administration en date du 14-1-1799, suite à une nouvelle demande d'Antoine **Gressier** qui a exposé qu'il lui est impossible d'acquitter le droit de patente, déclare « qu'il n'est pas à beaucoup près en état d'acquitter ledit droit, arrête de le descendre dans la classe inférieure ».

Grandeur et décadence ! La fortune de cette branche des **Le Gressier** s'est évanouie. Antoine (**Le**) **Gressier** décède peu après dans la médiocrité, le 16 pluviôse an VIII (5 février 1800) à Desvres.

Deux enfants sont issus du couple **Gressier – Sta** :

- Marie Marguerite Catherine née le 15-1-1768 à Desvres ; le parrain a été Pierre Jean **Le Gressier**, son oncle ; la marraine Marie Jeanne **Sta**, sa tante, épouse de Louis **Dupré**, maieur de Desvres. Elle décède dans la même année le 30-7-1768.
- Antoine Marie **Gressier** né le 9-9-1769 à Desvres ; le parrain est Antoine François Gabriel **Monteuis** ; la marraine Marie Madeleine **Le Vasseur de Fernehem**, tante de l'enfant, épouse de Jean François **Sta**.

Antoine Marie **Gressier** est l'unique descendant mâle de cette branche des **(Le) Gressier**. On peut supposer qu'il quitte Desvres et fait carrière dans l'armée puisque le 8 frimaire an XIV (29 novembre 1805), le Juge de Paix du canton de Desvres informe le Ministre de la Guerre que « Marguerite **Sta**, veuve d'Antoine **Gressier**, est décédée le 6 frimaire an XIV en sa maison sur la place de Desvres et laisse pour héritier Antoine **Gressier**, son fils, actuellement au service de la Patrie dans la 17^{ème} demi brigade d'infanterie légère dont j'ignore actuellement la résidence... »

Qu'est devenu le dernier représentant de ce rameau des **Le Gressier** ? A-t-il fait carrière dans l'armée où il se trouvait encore à l'âge de 37 ans ? Aurait-il disparu au cours des guerres napoléoniennes qu'il a faites à l'évidence ? A-t-il fondé famille ailleurs ? On ne trouve plus sa trace dans les registres de l'état-civil de Desvres, ni celle d'aucun **(Le) Gressier** d'ailleurs.



Blason de Desvres entre 1259 et 1483
(recherches de Roger Demulder)

Ascendance de Marie Françoise STA épouse d'Antoine Le GRESSIER

On consultera avec profit le Ms. No 1013 à la Bibliothèque municipale de Boulogne. L'auteur de ce manuscrit, Fernand Sta, descendant des Sta, fait remonter l'origine des Sta de Desvres à un certain Oudard Sta, sans plus de précision. En voici une ascendance plus complète :

I – **Sta** Guillaume, maître maréchal à Boulogne, né vers 1560, décédé après 1607.

Marié en 1^{ères} noces à Jehanne **Leriche** décédée avant 1585.

Marié en secondes noces à Jeanne **Bernard** le 8-7-1585.

II – 1 **Sta** Jacqueline mariée à Achille **Jolly**, laboureur à Camiers (notaire Carpentier à Boulogne – 18-4-1597)

II – 2 **Sta** Oudard, maître maréchal à Boulogne, né vers 1580, décédé après 1630.

Marié en 1^{ères} noces à Liévine **Anquier** le 22-1-1607.

Marié en secondes noces le 14-7-1630 à Wimille à Marie **Lefebvre** demeurant à Honvault (contrat Prudhomme 23-6-1630). D'où : du 1^{er} mariage :

III – 1 **Sta Pierre qui suit**

III – 2 **Sta** Antoine né le 30-9-1625 à Boulogne

III – 3 **Sta** Louise née le 2-5-1627 à Boulogne

: du 2^{ème} mariage :

III – 4 **Sta** Jacques né le 3-7-1631 à Boulogne

III – 1 **Sta** Pierre né le 5-2-1618 à Boulogne Saint-Nicolas, marchand, décédé à Hucqueliers le 6-5-1688.

Marié à Hucqueliers avec Marguerite **Rembert**, fille de Charles **Rembert** marchand et de Antoinette **Marquant**, sœur de Philippe **Rembert**, notaire à Samer (contrat de mariage chez Me Dequêhen notaire à Hucqueliers, le 21-4-1646). Marguerite **Rembert** née vers 1620 est décédée le 29-1-1694 à Hucqueliers. D'où :

IV – 1 **Sta** Jehanne née vers 1647, mariée le 25-11-1675 à Hucqueliers à Jean Baptiste **Viollier**, marchand tonnelier, décédée le 12-1-1711 à Hucqueliers.

IV – 2 **Sta Antoine qui suit.**

IV – 3 **Sta** Simon.

IV – 4 **Sta** Jacques né vers 1655.

IV – 5 **Sta** Isabelle née le 20-1-1658 à Hucqueliers, mariée à Charles (**Du**) **Viollier** le 11-7-1677 à Hucqueliers.

IV – 6 **Sta** Marguerite née le 6-6-1660 à Hucqueliers.

IV – 2 **Sta** Antoine né vers 1650 probablement à Hucqueliers, épouse le 16-7-1677 à Zoteux, Anne **Clabault**. D'où :

V – 1 **Sta** Antoine, bailli d'Hucqueliers, notaire, épouse le 3-11-1706 Catherine **Boullenois**.

V – 2 **Sta** Robert, épouse une **Géneau**, réside à Desvres.

V – 3 **Sta** Louis né à Hucqueliers le 15-2-1680, épouse à Desvres le 8-2-1712 Marie **Boullenois**, fille de Jean, hôtelier. Ils décèdent tous deux à Desvres, lui le 17-9-1762, elle le 6-3-1766, et sont inhumés dans l'église. Ils ont eu 14 enfants ! D'où :

VI – 1 **Sta** Louis né à Desvres le 2-11-1712. En 1739 il est receveur du marquisat de Montcavrel. Il était également notaire à Desvres. Il quitte son étude et vient occuper sa ferme de Montéchor ; il prend alors le nom de **Sta de Montéchor**. En 1754, il est domicilié à Montreuil et fondé de pouvoir de M. **de Chauvelin**, intendant des Finances. Il est aussi, depuis 1747, « changeur du roy », fermier général de la terre et seigneurie de Brimeux et Clenleu et du prieuré de Maintenay. Il a épousé le 8-1-1743 à Montreuil Marie Anne Françoise Madeleine **Dupré** née vers 1720, fille de Jean **Dupré** et de Anne **Cousin**. Un de ses fils, Louis Marie **Sta de Montéchor** sera député aux Etats Généraux de 1789. Un autre, Jean Baptiste Augustin **Sta de Bois Julien**, époux de Antoinette Laurence **Hainfray**, sera receveur du marquis de Mailly. Anne Elisabeth Claire **Sta**, sa fille, est l'épouse de Robert Rémy Thomas **Poultier**, notaire à Montreuil.

VI – 2 **Sta** Marie Catherine Françoise née le 3-4-1716 à Desvres où elle décède le 21-11-1787.

VI – 3 **Sta** Claude Marie, né le 17-1-1718 à Desvres, receveur de Créquy et Fressin, célibataire, décédé le 29-11-1766.

VI – 4 **Sta** Marie Jeanne, née le 18-4-1719 à Desvres, épouse le 19-1-1747 Louis **Dupré**, marchand drapier fils de Louis Alexandre **Dupré** et de Françoise Thérèse Gabrielle **Paillard**.

VI - 5 **Sta** Jean François né le 1-1-1726 à Desvres, épouse le 5-2-1755 à Bernieulles, Madeleine **Le Vasseur de Fernehem**. Il est lieutenant de la principauté de Tingry, notaire, bailli de Brunembert. Il fonde la première faïencerie de Desvres en 1764. Il décède à Desvres le 17-4-1804. L'un de ses fils, François Pierre Joseph **Sta**, né le 2-2-1757, sera religieux bénédictin à Jumièges.

VI - 6 **Sta Marie Françoise épouse d'Antoine (Le) Gressier**.

Descendance de Pierre Le Gressier et Marie Gressier

IV – 6

Jeanne Gressier et Jean Nicolas Boutoille

Jeanne **Gressier**, née le 17-1-1697 à Desvres, est le 6^{ème} enfant de Pierre et Marie **Gressier**, laquelle meurt un mois après la naissance. La marraine est Jeanne **Gressier**, tante paternelle de l'enfant, le parrain est François **Jennequin**, notaire à Desvres.

Elle épouse à Desvres, le 26-11-1727, Jean Nicolas **Boutoille**, né à Desvres le 24-6-1685, marchand tanneur et maître cordonnier, fils de François **Boutoille**, ancien échevin et receveur de l'église de Desvres, et de Françoise **Lossent**. Les **Boutoille** sont une famille de marchands, tailleurs d'habits, merciers, tanneurs. Il est intéressant pour de plus amples renseignements généalogiques sur cette famille de consulter « Fichier généalogique – tome III, d'André Vasseur et Bernard Brunet, pages 1021 à 1026 ».

Il faut noter l'opposition à ce mariage formée par une certaine Catherine **Gressier**, opposition levée le 20-11-1727 par l'Officialité de Boulogne. L'Officialité était la juridiction, le tribunal de l'Official, lequel était le juge ecclésiastique délégué par l'évêque pour exercer la juridiction contentieuse.

Qui est cette Catherine **Gressier** ? Dans la famille des **Gressier** de Desvres, je vois à cette époque trois Marie Catherine **Gressier**. L'une est fille de Pierre **Gressier**, cousin germain de Pierre **Le Gressier**, et de Marie Anne **Masson** ; elle a 15 ans en 1727. La seconde est fille de Pierre **Le Gressier** l'aîné, oncle de Pierre **Le Gressier**, et de Jeanne **Leriche** ; elle est âgée de 35 ans à l'époque. Il est possible que ce soit elle qui ait formé l'opposition. N'oublions pas en effet que Pierre **Le Gressier** (le jeune), père de Jeanne **Gressier**, est décédé depuis peu (1725) et qu'il était l'époux en secondes noces de Marie Madeleine **Caillette**, veuve de Pierre **Leriche**, lequel était frère de Jeanne **Leriche**, citée ci-dessus. Une obscure raison d'héritage et de succession a-t-elle motivé notre Catherine ? La troisième Catherine n'est autre que la sœur utérine de Jeanne, fille de Marie Madeleine **Caillette**, cependant bien jeune à ce moment (18 ans) pour qu'une question d'héritage ou de partage d'héritage l'ait incitée (et autorisée) à lancer cette opposition.

Descendance de Jean Nicolas **Boutoille** et de Jeanne **Gressier**

I – Jean François né le 12-9-1728 à Desvres, parrain Georges **Boutoille** échevin, marraine Dlle Madeleine **Caillette**.

II – Pierre Antoine né le 14-9-1729 à Desvres, parrain Antoine **Montewis** 1^{er} échevin, marraine Dlle Françoise **Caillette**, tante de l'enfant. Il épousera Marie Jeanne **Briche**.

III – Pierre Alexandre né le 3-6-1732 à Desvres, parrain Alexandre **Boutoille** de Longfossé, marraine Marguerite **Gressier** de Desvres (probablement fille de Pierre **Gressier** et de Marie Anne **Masson**).

IV – Louis Nicolas né le 23-2-1735 à Desvres, décédé le 5-4-1735 à Desvres.

V – Marie Jeanne née le 30-1-1737 à Desvres, décédée à Desvres le 11-3-1758.

VI – enfant sans vie le 14-9-1738. Tragique coïncidence : Jeanne **Gressier** meurt comme sa mère des suites de son 6^{ème} accouchement, le 17-9-1738. Elle est inhumée dans l'église. Son époux décèdera le 27-1-1747 à Desvres et sera aussi inhumé dans la grande nef de l'église.

Descendance de Pierre Le Gressier et Marie Madeleine Caillette

IV – 7

Marie Catherine Gressier et Antoine Baudelicque

Marie Catherine **Gressier** est l'unique enfant du second mariage de Pierre **Le Gressier**, lequel après un long veuvage de douze années (rare à l'époque pour un père de famille), s'est uni en 1709, nous l'avons vu, à Marie Madeleine **Caillette**, elle-même devenue veuve l'année précédente de Pierre **Leriche**.

Elle naît le 8-12-1709 à Desvres ; le parrain est François **Jennequin**, notaire à Desvres, la marraine Marguerite **Gressier**, célibataire, tante de l'enfant.

Elle se marie (ou plutôt on la marie) très jeune (19 ans), le 28-7-1728 à Desvres (1), à un notable d'Etaples, Antoine **Baudelicque**, fils de Maître Adrien **Baudelicque**, conseiller du Roy, bailli et prévôt des bailliages royaux d'Etaples, Choquel, Bellefontaine (2) et dépendances, juge civil et criminel des dits bailliages, et de feu demoiselle Marie Louise **Assagond**.

C'est un mariage bourgeois auquel assistent, de part et d'autre, des personnages importants apparentés aux époux tels que Maître Jean Baptiste **Baudelicque**, procureur au bailliage d'Etaples, Louis Marie, Charles Antoine, et demoiselle Marie Louise **Baudelicque** ses frères et sœur, Maître Jean **Baudelicque** prêtre curé de Bourthes, son oncle paternel, de demoiselle Françoise **Level**, veuve d'honorable homme Antoine **Vuyart** vivant marchand et ancien maieur d'Etaples, d'honorable homme Claude **Gressier**, maieur en charge de la ville d'Etaples, de Maître Josse **Vuargnon**, conseiller du Roy, lieutenant particulier de la ville de Montreuil, de Maître Sébastien **Gressier**, ancien maieur de Boulogne, oncle de l'épouse, du Sieur Jean **Gressier**, maître tanneur et échevin de Desurenne, son frère consanguin, du Sieur Antoine **Caillette**, ancien juge conseil de la ville de Calais, du Sieur Antoine **Brillard**, marchand, époux de demoiselle Marie Madeleine **Leriche**, sœur utérine de l'épouse, « ycelui Sieur **Brillard** aussi receveur des Domaines », du Sieur Louis Marie **Gressier**, Sieur de Frametzelle, son cousin germain, du Sieur Claude **Montewis**, maieur de Desurenne, du Sieur Antoine **Brillard**, capitaine de cavalerie des Troupes Boulonnaises, etc...

Nul doute : les dots des mariants ont dû être conséquentes. On peut y voir la confirmation de la fortune et de la notabilité des **Le Gressier**.

Ce mariage ne sera pas de longue durée. Marie Catherine **Gressier** décède à Etaples où le couple habitait, dès le 2-7-1739, à l'âge de 29 ans, sans enfant. Ce décès donne lieu à un partage de « la communauté qui était entre le Sieur **Baudelicque** et ladite Marie Catherine **Gressier** ». Les héritiers, Jean **Gressier** son frère, Alexandre **Noël** et Antoine **Brillard** ses beaux-frères, se manifestent bien sûr et finissent par signer un accord avec Antoine **Baudelicque** qui s'engage à leur verser les substantielles rentes qui doivent leur revenir (3).

(1) – contrat de mariage chez Sta, notaire à Desvres, le 11-7-1728 – ms 854, 126^{ème} dossier, Bibliothèque municipale de Boulogne – copie partielle.

(2) – Bellefontaine était le chef-lieu d'un des huit bailliages du Boulonnais ; il fut réuni au 16^{ème} siècle à ceux du Choquel et d'Etaples ; il disparut dans les sables au 18^{ème} siècle.

(3) – transaction et partage du 2-1-1740 à Etaples signé par les quatre intéressés (photocopie).

Antoine **Baudelicque** se remarie à Etaples, le 13-6-1741, avec Marie Jeanne Antoinette **Wyart**. Il est marchand, il sera aussi notaire royal, receveur des pauvres, plusieurs fois maieur d'Etaples (1755, 1760, 1764, 1765, 1775), et deviendra un des plus gros propriétaires fonciers de la ville.

Il décède à Etaples le 14-4-1775, âgé de 73 ans. Sa descendance (très incomplète) peut s'ébaucher ainsi :

1 – Antoine né le 18-4-1742

2 – Marie Françoise Antoinette née le 14-11-1743

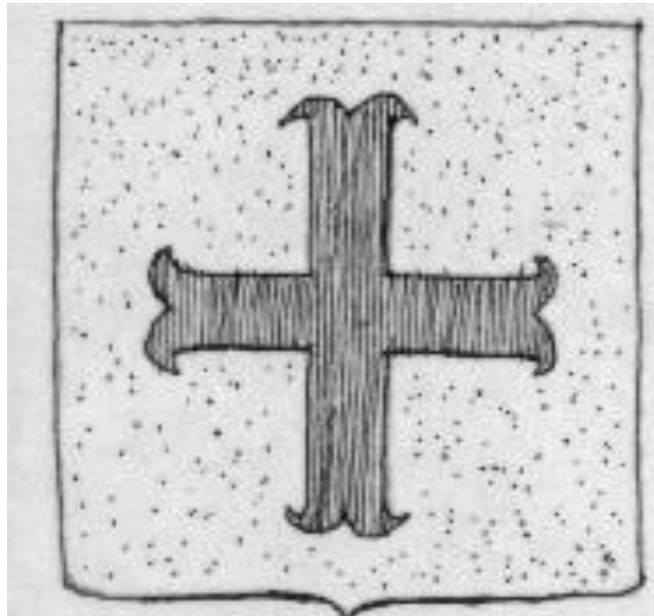
3 – Marie Jeanne Agathe née le 6-2-1746, épouse de Louis François Michel **Manse**, Sieur de Roquebrune, bourgeois et négociant à Boulogne.

4 – Antoine François Louis Joseph né le 8-2-1747, décédé en 1801 ; a été maire d'Etaples, président du Canton d'Etaples, négociant.

5 – Jeanne Félicité née le 2-8-1748, décédée en 1806, épouse de Jean Baptiste **Gueullez de Longpré**, écuyer.

6 – Marie Louise Clotilde née le 17-6-1750, décédée en 1814, épouse de Pierre François **de la Porte**, brasseur, juge de paix d'Etaples.

1111



Blason de l'Abbaye de Longvilliers
(Dessin de Pierre Pillain – collection personnelle)

2^{ème} paragraphe – 2

III- 2

Jeanne GRESSIER Et Jean ILGACE

Jeanne **Gressier**, second enfant d'Arthus **Gressier** et de Catherine **Monsigny**, naît à Desvres vers 1664. Elle y épouse, le 4-9-1700, Jean **Ilgace**, âgé d'une quarantaine d'années, dénommé « Sieur de Christophe », né à Desvres, lieutenant de cavalerie réformé dans le régiment de Monseigneur le Dauphin.

Jean **Ilgace** est le fils de Christophe **Ilgace**, de nationalité allemande, qui, se fixant à Desvres où il épousa Hélène **Lestoile**, fit preuve de telles qualités qu'il en devint... le maieur ! La population desvroise faisait la preuve qu'elle n'était pas raciste !

Le contrat de mariage (ct de mariage chez Me Jennequin, notaire à Desvres, en date du 4-9-1700 – ms 854, 126^{ème} dossier, Bibliothèque municipale de Boulogne), nous apprend que le « Sieur de Christophe est en possession de trois cents livres en espèces de double louis d'or et espèces d'argent..... outre la somme de cent livres qui lui est dévolue par la vente d'une cavale avec ses équipages et armes, les habits et linges dont il est pourvu ». Pierre **Gressier**, frère aîné, et Sébastien **Gressier**, frère puîné, offrent chacun à Jeanne **Gressier**, leur sœur, la somme de cent livres payée comptant. Comme on peut le constater, les dots sont convenables mais relativement modestes ; il ne s'agit pas là d'un riche mariage. Je ne sais précisément ce que faisait Jean **Ilgace**, mais son contrat de mariage m'indiquant qu'il a vendu son cheval et ses armes, on peut supposer, qu'après une modeste carrière de militaire, il est devenu marchand comme son beau-frère Pierre **Vincent**.

Trois enfants du couple naissent à Desvres :

1 Jeanne Catherine, née avant le mariage le 24-5-1700, et « apportée dans l'église à la mère lors de la cérémonie du mariage ».

2 Catherine née le 2-7-1701 ; parrain : honorable homme Claude **Monteuis** maieur de Desvres ; marraine : Catherine **Monsigny** grand mère maternelle de l'enfant.

3 Antoinette Louise née le 3-2-1704 ; parrain : Antoine Joseph **de Brusques**, seigneur de Beurier, de la paroisse de Bainghen le Comte ; marraine : Louise **de Maubréon**, dame d'Amberville, de la paroisse de Samer.

Après 1704, les registres paroissiaux de Desvres ne contiennent plus aucun renseignement sur Jean **Ilgace**, Jeanne **Gressier**, et leurs enfants. Ils ont dû quitter la localité.

* * * *

Généalogie succincte de la famille **Ilgace**

I – Christophe **Ilgace**, né vers 1625, maréchal des logis de la compagnie de cavalerie de Monsieur de Roman, au régiment de Villequier. Il épouse à Desvres le 3-3-1658 Hélène **Lestoile**, née vers 1626. Il décède à Desvres, le 6-1-1676, alors qu'il était maieur. Son épouse décède à Desvres le 29-4-1705, elle est inhumée dans la nef de l'église. (Biographie des maieurs et échevins de Desvres, par Pierre Pillain). D'où :

II – 1 Suzanne **Ilgace**, née vers 1658 à Desvres, mariée à Desvres le 31-5-1679 à Pierre **Vincent**, maître maréchal (elle signe l'acte de mariage « *Ilgache* » prononciation patoisante du patronyme allemand « *Ilgas* » ou « *Ilgace* »). Elle décède à Desvres le 26-9-1731. D'où :

III – 1 Jean **Vincent**, marié à Marie Jacqueline **Dubois**, fille de Jacques **Dubois** « officier en charge pour le Roy en ses foirests...du Boulonnais », et de Jacqueline **Dezerable**, demeurant à Neufchatel.(notaire Leriche- Samer – 4 E 127/2 – A.D.Arras).

III – 2 Christophe **Vincent** né à Desvres le 12-4-1695

III – 3 Madeleine **Vincent** née à Desvres le 19-10-1697

III – 4 Louis **Vincent** né à Desvres le 16-5-1701

III – 5 Marie Françoise **Vincent** née à Desvres le 4-2-1704

II – 2 Marie **Ilgace** mariée à Nicolas **Godefroy** le 15-4-1697 à Desvres

II – 3 Christophe **Ilgace** né à Desvres le 2-4-1673, décédé le 2-9-1674

II – 4 Jean **Ilgace** né vers 1660, marié à Jeanne **Gressier**

Autres **Vincent** :

Philippe **Vincent** marié à Marie **Posart**

Son fils Pierre **Vincent** né à Desvres le 17-4-1693.

Marguerite **Vincent**, veuve **Bresard Piquet**, décédée à Desvres le 9-10-1704.

* * * * *

2 ème paragraphe – 3

III – 3

Sébastien (Le) GRESSIER et Marie Madeleine DERA

Sébastien (Le) **Gressier** (la particule *Le* a souvent accompagné son nom, surtout après 1720, le personnage ayant considéré qu'il avait pris de l'importance), naît à Desvres vers 1666, troisième enfant d'Arthus **Gressier** et de Catherine **Monsigny**.

La tannerie paternelle étant dévolue à son frère aîné Pierre, Sébastien, intelligent, ambitieux et instruit (on lui a donné les moyens de faire quelques études très certainement), va choisir une toute autre voie.

Il épouse à Desvres, le 24-9-1691, la jeune Madeleine **Dera** (autres orthographes de ce patronyme : Deras, Derra), âgée de 20 ans, fille d'un notable desvrois, Martin **Dera**, sieur de la Feuillade, marchand, receveur puis administrateur du revenu temporel de l'église de Desvres, échevin de cette ville en 1679, 1682, 1687-1688, 1691-1695, époux de Madeleine **Vasselin** (Martin **Dera** décède à Desvres le 13-7-1698, âgé de 70 ans).

Que fait Sébastien **Gressier** à l'époque de son mariage ? L'acte de mariage, comme les actes de naissance de ses deux premiers enfants à Desvres en 1693 et 1695, ne donnent curieusement aucune indication à ce sujet. Par contre, l'acte de naissance de sa fille, Antoinette Françoise, à Boulogne le 8-11-1696, précise qu'il est greffier de la Sénéchaussée. Belle et rapide ascension ! Il habite la haute ville où, nous le savons, logent en majorité les représentants de la noblesse, les gens de robe et autres notables.

C'est un premier échelon que vient de gravir dans la société Sébastien **Gressier**. Les parrains et marraines de ses enfants vont être soigneusement recherchés, choisis et sollicités parmi des gens d'importance dont l'influence ne peut être que bénéfique pour la carrière de notre Sébastien. Ainsi, pour Antoinette, le parrain est François **de Raucourt**, écuyer, la marraine demoiselle Antoinette **Le Roy** ; pour Jacques ce seront Jacques **Abot de la Cocherie**, subdélégué de l'Intendance du Boulonnais, et demoiselle Antoinette **du Mouchet de Vauzelles**.

Dès le 13-10-1698, il obtient une charge supplémentaire : celle de greffier des insinuations ecclésiastiques (Registres du Roy – 1697-1703 – A.D.Arras).

Devenu greffier en chef de la Sénéchaussée du Boulonnais, tant civil que criminel, il « décroche » le 23-4-1703 la charge de « receveur des épices, amendes et aumônes des juridictions royales de la ville de Boulogne, et contrôleur du receveur des amendes à la sénéchaussée et bailliage de Boulogne » (Registres du Roy – 1697-1703 – A.D.Arras).

En 1707, il obtient l'office de « Conseiller du Roy, contrôleur des greffiers et experts dans toutes les juridictions de Boulogne et justices du Boulenois y ressortissants » (Registres du Roy – 1709-1716 – A.D.Arras).

Il est devenu receveur « de différentes terres et seigneuries ». Lui-même se nomme « Seigneur du fief de Framezelle »(Framezelle est un hameau d'Audinghen), dans le bail qu'il fait à Jacques **Habart**, laboureur à Audinghen, le 8 mars 1727 (minute de Maître Deletour notaire à Marquise).

Il peut se permettre, le 13 avril 1709, de prêter 2000 livres payées comptant « en especes ayantes cours en ce royaume » à son frère aîné Pierre **Le Gressier**, marchand tanneur à Desvres. Il se constitue ainsi une rente qu'il prend la précaution de gager « sur tous les biens et héritages tels qu'ils soient et où ils soient » du bénéficiaire du prêt, précisant de plus que la rente payable d'année en année le sera « en espèces sonnantes et non en billets de monnaie ».

Ainsi qu'on peut le vérifier, pour notre ami Sébastien, foin de l'esprit de famille ! « les affaires sont les affaires ! » (4 E 48 – 454, A.D.Arras. Notaire Cannet de Boulogne). Il récidive le 14-10-1719 avec son propre neveu, Jean **Le Gressier**, époux de Françoise **Caillette**, à qui il prête 1200 livres.....dans les mêmes conditions ! (Notaire Cannet – Boulogne - 4 E 48/ 460 A.D.Arras).

Je le vois apparaître six fois dans la table des acquéreurs de biens immeubles du bureau de Boulogne du 20-11-1704 au 31-12-1719, les vendeurs étant Antoine **Marie**, Jacques **Falempin** de Calais, Ambroise **de Roussel** (2 fois), Victor **de Menneville** (2 fois), [Fonds Le Cat – A.D.Arras]. Nul doute ! Sébastien **Le Gressier** s'est constitué et continue à se constituer une rondelette fortune.

Pour cela, il ne faut négliger aucune possibilité de gain, même à l'intérieur de la famille : la vente des biens d'Antoine **Clabault**, époux d'Antoinette **Monsigny**, ses oncle et tante du côté maternel, le 7-5-1716 (9B 52 – Recouvrement de droits domaniaux – A.D.Arras), le voit surgir, impitoyable sûrement, dans la liste des créanciers : « M. Sébastien **Gressier**, receveur demeurant en cette ville (Boulogne), fils et héritier mobilier d'Arthus **Gressier** et de Catherine **Monsigny**, laquelle fut fille et héritière mobilière de Jacques **Monsigny** quy fut caution d'Antoine **Clabault** et d'Antoinette **Monsigny**, sa femme ».

Je lui découvre une autre importante ressource financière à la lecture d'un mémoire postérieur à 1749 (après son décès en 1743), relatif à une contestation du Procureur général émise pour le compte de Marie Magdeleine **Dera**, veuve du Sieur Sébastien **Le Gressier**, et de Maître Claude Oudard Sébastien **Le Gressier**, avocat à la Cour, héritiers, ainsi que de Damoiselle **Le Camus**, veuve de Jean Louis **Géneau**, Seigneur du Fort Manoir (autre notable et gros propriétaire terrien de Samer). Le litige concerne le paiement des droits seigneuriaux du domaine « engagé » du bailliage de Wissant dont Sébastien **Le Gressier** était déjà fermier en 1709. Ces droits, qu'une décision du Procureur Général du 26 février 1749 avait défendu de payer aux héritiers **Le Gressier**, sont de nouveau rétablis après présentation d'un mémoire intéressant et très détaillé de 31 pages du nouveau Procureur, comportant force explications et preuves concernant les « mouvances » des bailliages du Boulonnais et les détenteurs de fiefs de 1538 à 1702, aidant également à la compréhension des termes : apanage, engagement, mouvance des fiefs, terres, bailliages royaux. (manuscrit Z 465 – bibliothèque de Boulogne). « Les terres dans la mouvance du bailliage où elles sont situées ne relèvent pas moins du Roi et de son comté ».

A titre d'information, voici ce que dit le mémoire : « *Dans les titres, la mouvance du Roi est énoncée tantôt à cause de son château simplement, tantôt à cause de son château et bailliage, tantôt à cause de son bailliage seulement* ».

Le Dictionnaire Historique de l'Ancien langage français, par La Curne de Sainte Palaye (1878) [Bibliothèque Municipale de Boulogne – 51871] dit : « *L'apanage transfère les droits honorifiques, ce que ne fait pas l'engagement qui transfère seulement l'usufruit et les droits utiles et non les honorables en tant qu'ils peuvent être séparés du profit : en sorte qu'un engagiste ne doit jamais prendre le titre des terres de son engagement, le domaine du Roi étant sacré et attaché à la couronne ne doit point être usurpé* ».

A ces différentes fonctions officielles, Sébastien **Le Gressier** a donc ajouté celle très lucrative de receveur de nombreuses terres et seigneuries, dont le fonctionnement n'a pas de secret pour lui. Il écoute et discute avec « les marchands de grains, laboureurs et bledtiers ». Ce qui lui vaut, en 1728, avec Dominique **Nassiet** d'écrire et de publier un mémoire en quatre chapitres intitulé : « Les mesures aux grains de Boulogne, du Boulonnais et des villes, bourgs et principaux lieux circonvoisins – Qualité et paiements des grains, de rentes, redevances ou prêts de grains, vin ou autres choses ». « Etat dressé par moi, Sébastien **Gressier**, receveur de différentes terres et seigneuries depuis 23 ans, sur plusieurs anciens titres, cueilloirs et mémoires de différents receveurs, et après avoir entendu plusieurs

marchands de grains, laboureurs et blétiens qui sont au fait desdites mesures » (Bulletin de la Société Académique – Tome 2 –pages 11 à 20 – Bibliothèque de Boulogne). Ce livret signé Sébastien **Gressier**, homme d'affaires, est un travail très documenté, mais profondément ennuyeux à mon goût ; c'est bien, en effet , le fait d'un homme d'affaires, un homme d'argent. C'est ce qu'il est devenu, doublé, il faut le dire, d'un juriste averti. A titre d'exemples, il faut voir avec quel luxe de détails et de précautions juridiques, les actes notariaux qui le concernent sont rédigés : le simple bail de location accordé à Jacques **Habart** en 1727 (voir plus haut) comporte sept pleines pages, les contrats de mariage de deux de ses filles, Marie Madeleine en 1720 (4 E 48 / 462- notaire Cannet –Boulogne-22-7-1720-A.D.Arras), et Jeanne Antoinette en 1741 (4 E 48 / 481 – notaire Cannet – Boulogne –18-11-1741- A.D.Arras), comportent l'un 17 pages et l'autre 35 !

Cette réputation concourt probablement dans une certaine mesure à son élection au poste de maire de Boulogne le 16-8-1721 (Registre des délibérations municipales de 1721 – Archives municipales – Boulogne). Il avait d'ailleurs déjà été représentant pour le Tiers-Etat, alors qu'il était greffier de la Sénéchaussée du Boulonnais, à l'Assemblée des Trois Etats qui avait délibéré sur ce qu'il convenait de faire au sujet de « la contribution accordée par le Boulonnais à Messieurs des Etats Généraux le 31-7-1710 » (Registres du Roy – 1709-1716 – A.D. Arras).

Il ne semble pas que le majorat de Sébastien **Gressier** ait été marqué par de grandes choses. Il ne dura d'ailleurs que deux années. Dès le 20 septembre 1723, on procède à l'élection d'un autre maire. Ce sera Achille **Mutinot**, personnage d'une autre envergure, vice-maieur Daniel **Meignot**, Bernard **Cannet**, notaire royal, 1^{er} échevin (ami de Sébastien **Gressier**), François **Latteux**, second échevin, Pierre Isaac **Lernoult** 3^{ème} adjoint (beau-fils de Sébastien **Gressier**), tous bourgeois de Boulogne (Registre des délibérations municipales – 1723 – Archives municipales de Boulogne).

Bien évidemment, les alliances matrimoniales conclues par les enfants de Sébastien **Gressier** (ou bien plutôt par Sébastien **Gressier** lui-même) ne sont pas l'effet du hasard ...ou du penchant amoureux des intéressés ! Les « élus », triés sur le volet, appartiennent à la haute bourgeoisie. Marie Madeleine, 25 ans , épouse le sieur Pierre Isaac **Lernoult**, 36 ans, marchand, négociant, futur échevin. Jeanne Antoinette épouse Philippe Jean Baptiste **Jacquemin**, écuyer, conseiller du roi, « président juge de ses fermes à Montreuil ». Claude Oudard Sébastien épouse Anne Catherine Elisabeth **Géneau du Fourmanoir**, fille de Jean Louis **Géneau**, Sieur de Fourmanoir, et de Catherine **Le Camus de Quiermont**, petite-fille de Louis **Géneau**, Sieur du Molinet, très fortuné possesseur de nombreuses terres et fiefs, la plus belle fortune de Samer à l'époque.

A défaut de réalisations conséquentes au cours de ses deux années de fonction, les Archives municipales nous offrent deux documents anecdotiques qui situent le personnage et nous donnent l'image d'un homme orgueilleux, imbu de sa personne, ne recueillant pas, semble-t-il, la sympathie générale.

Le 22 septembre 1722, Sébastien **Le Gressier**, alors qu'il s'était transporté en robe de magistrature sur les hautes chaires du chœur de l'église cathédrale, réservées aux personnages importants et plus particulièrement aux maieurs, pour assister au Te Deum chanté en « action de grâces du sacre et Couronnement de Sa Majesté », survient Louis Marie **Hautefeuille**, lieutenant du prévôt de la maréchaussée, qui, « épris de vin » selon Sébastien **Le Gressier**, l'a proprement éjecté de sa place pour s'y installer, tout en le traitant de « fat, maraud et faquin ». Courageux mais pas téméraire, notre maieur prend à témoin ses voisins immédiats, M. **Girard**, doyen des chanoines, qui, étant donné son âge, fait la sourde oreille, et M. le marquis **de Colombercq**, lieutenant du roi, qui déclare que la contestation sera réglée....après la cérémonie ! Horrible vexation, « insulte scandaleuse » ! Malgré ses

« prières répétées d'envoyer un des gardes au Sieur **Hautefeuille** avec ordre de se retirer », notre Sébastien « ne peut en avoir justice ».

De cet incident résulte une déclaration en huit pleines pages truffées de références juridiques, intitulée : « Procès verbal du Sr Gressier maire et juge de police de Boulogne au sujet des injures et outrages commis dans l'église par le Sr Hautefeuille lieutenant du prévôt de la maréchaussée ». Sébastien **Le Gressier** décide de se pourvoir contre le dit **Hautefeuille**...et ses complices ! ,car, selon lui, l'affaire « a été méditée par gens du premier rang ». Complot ? Affaire d'état ? N'exagérons pas !...Il semblerait cependant que monsieur le maire n'avait pas que des amis. Je ne sais, à mon grand regret, quelle fut la suite donnée à cette affaire du type Clochemerle !

Une autre anecdote est rapportée dans les Mémoires de la Société Académique de Boulogne (Tome IV – p.51). C'est l'affaire des Frères des Ecoles Chrétiennes. (voir aussi à ce sujet le manuscrit de Scotté de Velinghen à la Bibliothèque Municipale de Boulogne).

Sous l'impulsion de Pierre **de Langle**, et avec l'aide financière de Jacques **Abot de la Cocherie**, subdélégué de l'Intendance d'Amiens, les Frères furent installés à Boulogne en 1708 . Ce fut le collège de l'Oratoire qui se mit à prospérer. Mais Pierre **de Langle**, devenu janséniste convaincu, voulut répandre sa doctrine chez les Frères. Ceux-ci résistèrent. Le 17 mars 1722, Pierre **de Langle** déclara à l'Assemblée des Pères de l'Hôpital qu'il donnait 25000 livres à cet établissement...si l'on consentait à faire sortir de Boulogne les Frères des Ecoles Chrétiennes ! Les administrateurs se laissèrent prendre à ces promesses. Un seul refusa : ce fut Sébastien **Gressier**, le maire ! Vaine protestation dont on ne tint absolument pas compte. Le 4 avril 1722, l'évêque interdit aux Frères d'enseigner et, dès le 23 avril, on vit arriver les frères **Tombonneaux**, des « quesnellistes » (frères-clercs qui vivaient en communauté et enseignaient la jeunesse – cette institution avait été créée par M. **Tombonneaux**, président de la Cour des Comptes). Réaction des amis des Frères : une impérative lettre de cachet expulsa manu militari, le 8 mars 1723, les frères Tombonneaux, à la grande colère de l'évêque, qui, entre temps, n'avait pas ménagé les vexations aux Frères, puisque, par exemple, le 7 juin 1722, il les avait expulsés de l'église où ils entendaient la messe avec leurs élèves.

La question de préséance qui agita tant Sébastien **Gressier** le 22 novembre 1722, n'était-elle pas la conséquence indirecte de cette petite « guerre de religion » ? et « les gens du premier rang » qu'il dénonçait ne se trouvaient-ils pas parmi l'entourage janséniste de l'évêque ?

Un incident relaté dans une minute du notaire Jennequin de Desvres en date du 14-8-1713 (Archives municipales de Desvres – Fonds classé par M.André Butruille, en dépôt à la Bibliothèque Municipale de Desvres), confirme cette attitude de supériorité dédaigneuse qui devait habiter Sébastien **Gressier**. Anne Catherine **de Cateville Heude**, veuve de Messire François **du Mouchet de Vauzelle** (ces deux personnages étaient de longue date liés d'amitié avec Sébastien **Gressier** puisqu'ils avaient été parrain et marraine de deux de ses enfants) émet la plus vive protestation contre le fait que le sieur **Gressier** est venu avec quelques amis s'installer tout bonnement plusieurs jours dans une maison meublée lui appartenant sise à Saint-Martin-Choquel. Le dit **Gressier** n'a pas satisfait à la convention de bail de 6000 livres qu'il avait signée.....puisque'il ne l'a pas payée ! Sûr de son impunité, le dit **Gressier** n'a fait d'autre réponse « que de raillerie, en passant et se retirant à cheval avec le Sieur d'Henneveux », fusil à la main, devant la dame de Vauzelle. (Le Sieur d'Henneveux n'est autre que Louis François **De Fay**, esquier, ami intime de Sébastien.)

Le respect, cependant, Sébastien **Gressier** l'exige dans sa famille. A l'occasion du mariage de son fils Claude Oudard Sébastien, en 1742, ne voit-on pas ressurgir à son égard une pratique ancestrale quasiment tombée en désuétude, celle des « sommations respectueuses » du futur époux à ses parents. Je cite les termes de l'acte qui figure sur le

registre paroissial de Boulogne-Saint-Joseph à la date du 2 janvier 1742 : « Vu les sommations respectueuses du futur époux à ses Sieur et Demoiselle ses père et mère de consentir à son mariage par le ministère de M.M. **Lhoste, Lefebvre et Dusommerard**, notaires royaux.....les 11, 22 et 29 décembre dernier, vu aussi la permission de Mr de **Framery**, lieutenant général de la Sénéchaussée de faire les dites sommations du 9 du même mois de décembre....etc... ».

Comme nous allons le voir dans le tableau de descendance qui suit, aucun descendant mâle du nom de **Gressier** n'a perpétué la branche de Sébastien. Claude Oudard Sébastien qui l'aurait pu, se marie sur le tard et n'a aucune postérité. Marie Madeleine épouse Pierre **Lernoult** et n'a que des filles (qui portent bien sûr le nom de Lernoult). Jeanne Antoinette épouse un **Jacquemin de Chateaurenault** et cette union donne lieu à une assez nombreuse descendance qui portera ce dernier patronyme. Les autres fils de Sébastien meurent jeunes et célibataires.

Sébastien (**Le**) **Gressier**, « seigneur de Framezelle », meurt le 13-4-1743 à Boulogne, à l'âge respectable de 77 ans. Marie Madeleine **Dera**, son épouse, décède, très âgée, à l'âge de 88ans, le 11-1-1760, à Boulogne (St Nicolas), après avoir vu mourir son mari et huit de ses enfants.

* * * *

III – 3 Descendance de Sébastien Le GRESSIER et Madeleine DERA

IV – 1 Daniel François **Le Gressier**, né le 12-6-1693 à Desvres, parrain : Daniel François **du Mouchet de Vauzelle**, major de cavalerie au régiment de La Vallière, de la paroisse Notre-Dame de Boulogne ; marraine : Gabrielle **Bocquet**, de Desvres.
Décédé à Boulogne le 7-2-1702.

IV – 2 Marie Madeleine **Le Gressier**, née le 7-3-1695 à Desvres, parrain : Martin **Dera**, grand-père maternel ; marraine : Marie Catherine **Monsigny**, grand- mère paternelle.
Elle se marie le 22-7-1720 à Boulogne Saint-Nicolas avec Pierre Isaac **Lernoult**, négociant, futur échevin, originaire de Calais, né vers 1684 (contrat de mariage établi chez le notaire Cannet de Boulogne – 4 E 48/462 ; A.D.Arras). L'époux apporte une liste impressionnante de maisons, rentes, terres, « effets consistant en argent, meubles et dettes actives ». L'épouse reçoit de ses parents le don de 2500 livres payé « à l'instant en billets de banque...endossés par lesdits sieur Le Gressier et demoiselle Dera ». Onze pages de précautions juridiques relatives aux successions éventuelles des époux figurent dans le contrat minutieusement concocté par Sébastien **Le Gressier**. Celui-ci a dû vérifier soigneusement l'exécution des clauses, puisque Marie Madeleine **Le Gressier** meurt la première le 2-5-1741 (Boulogne Saint-Nicolas ; elle est inhumée dans l'église), son père la suivant de près, le 13-4-1743. C'est d'ailleurs une hécatombe qui, en quelques années, frappe la famille : Pierre Isaac **Lernoult** décède le 1-7-1747 (Boulogne Saint-Nicolas), précédé par une de ses filles et suivi par deux autres, la mort frappant encore dans l'intervalle deux frères et une sœur de son épouse.
La descendance **Lernoult-Gressier** est la suivante :

V – 1 Antoinette Françoise Suzanne **Lernoult**, née le 16-4-1725 à Boulogne Saint-Nicolas, décédée le 10-10-1748 à Boulogne Saint-Joseph, célibataire.

V – 2 Philiberte **Lernoult**, née le 27-3-1727 à Boulogne Saint-Nicolas.

V – 3 Françoise Antoinette Victoire **Lernoult** née le 28-3-1729 à Boulogne Saint-Nicolas

V – 4 Marie Louise Fabienne Sabine **Lernoult** née en août 1731 à Boulogne, décédée le 7-2-1744 à Boulogne Saint-Nicolas.

V – 5 Etiennette Julie **Lernoult** née en 1732, décédée le 22-8-1753 à Boulogne Saint-Joseph.

Aucun descendant mâle.

IV – 3 Antoinette Françoise **Le Gressier**, née le 8-11-1696 à Boulogne Saint Joseph.
Parrain : François **de Raucourt**, écuyer, capitaine au Régiment de la Marine.
Marraine : Demoiselle Antoinette **Le Roy**
Décédée le 13-9-1747 à Boulogne Saint Joseph. Célibataire.

IV – 4 Jacques **Le Gressier** né le 11-4-1698 à Boulogne Saint Joseph. Parrain : Jacques **Abot de la Cocherie**, Seigneur de Bazinghen, Subdélégué de l'Intendance du Boulonnais et Inspecteur des troupes boulonnaises (Sébastien Le Gressier ne perd pas de vue les personnages nécessaires à son avancement !).
Marraine : Demoiselle Antoinette **du Mouchet de Vauzelle**
Décédé le 17-2-1702 à Boulogne Saint Joseph.

IV – 5 Claude Oudard Sébastien **Le Gressier** né le 26-11-1699 à Boulogne Saint Joseph.
Parrain : Claude **de Monteuis**, conseiller du Roy et receveur de ses fermes à Desurenne
Marraine : Dame Marie **Géneau**, épouse de M. Oudard **Delattre**, délégué conseiller du Roy, lieutenant criminel du Boulonnais (autre personnage important « dans les petits papiers de Sébastien Le Gressier »).

Il fut avocat au parlement et greffier titulaire de la Sénéchaussée du Boulonnais où il prit la suite de son père.

Il se marie à l'âge respectable de 43 ans, le 2-1-1742, à Boulogne Saint-Nicolas, avec un membre de la riche famille **Géneau**, de Samer, bien connue de Sébastien **Le Gressier**, Anne Catherine Elisabeth **Géneau du Fourmanoir**(ou **Fortmanoir**), née vers 1706, fille de Jean Louis **Géneau du Fourmanoir de Mieurre** et de demoiselle Catherine **Le Camus de Quiermont**.

Ce Jean Louis **Géneau**, conseiller du roi et son receveur en Boulonnais, décédé à Paris en 1739, possesseur d'une belle fortune, avait acheté en 1728, pour 40 000 livres « payées en espèces d'or et d'argent », tous les biens saisis à Frédéric **de la Wespierre**, marquis de Liembrune, Seigneur de Mieurre. L'acte de vente stipulait qu'il était interdit à Jean Louis **Géneau** de porter le titre de marquis de Liembrune. Celui-ci s'était rabattu sur le titre « de Mieurre » et se contentait des « armes » affichées par son père Louis **Géneau**, Seigneur du Molinet, armes probablement achetées à l'époque où Louis XIV, à cours d'argent, en avait fait concevoir et vendre par son généalogiste D'Hozier. L'Armorial du Boulonnais en 1696 donne pour Jean Louis **Géneau** : « de sable à un chevron fascé d'or et de sinople à six pièces ».

Mariage de raison donc, mariage intéressant pour la famille **Le Gressier**.

Anne Catherine Elisabeth **Géneau du Fourmanoir** meurt le 18-11-1759 à Boulogne Saint-Joseph ; elle est inhumée dans l'église des R.P.P. des Capucins à Boulogne. Claude Oudard Sébastien **Le Gressier** est trouvé, mort d'apoplexie dans son lit, le 17-5-1764. Le prêtre appelé, **Ballin**, « ayant cru sentir quelque chaleur lui a administré l'extrême-onction, et le lendemain à dix heures et demy du matin après un service chanté en cette paroisse son corps a été transporté dans l'église des R.R.P.P. Capucins basse ville de Boulogne pour y être inhumé selon son testament ».

Aucune postérité au couple **Le Gressier-Géneau**.

IV – 6 Louis Marie **Le Gressier** né le 13-5-1701 à Boulogne Saint-Joseph

Parrain : Louis Marie **Le Roy**, chevalier, Seigneur du Quesnel, major commandant de Boulogne. Marraine : Jeanne **du Mouchet**, veuve de Messire Henry **du Fay**, chevalier, Seigneur d'Henneveux.

Louis Marie **Le Gressier** a été avocat. Il est décédé, célibataire, le 4-11-1736 à Boulogne St J.

IV – 7 Antoine **Le Gressier** né le 5-6-1702 à Boulogne Saint Joseph.

Parrain : Monsieur Antoine **Vaillant**, Seigneur du Châtelet, « conseiller du Roy et son lieutenant particulier en la sénéchaussée du Boulonnais ». Marraine : demoiselle Barbe **Hermel**.

Antoine **Le Gressier** a été président des traites et membre de la Congrégation de l'Oratoire. Après le décès de son père, il prend le titre de **Le Gressier de Frametzelle**. Il décède, célibataire lui aussi (« les sommations respectueuses » faites au père avaient-elles reçu une fin de non-recevoir, la fortune de l'éventuelle élue n'ayant pas été jugée suffisante ?), le 24-2-1755 à Boulogne Saint-Joseph.

IV – 8 « Le 5-1-1704, à Boulogne Saint-Joseph, décès d'un petit enfant de monsieur Sébastien **Gressier** qui n'a reçu le baptême que de la sage-femme seulement ».

IV – 9 Jeanne Antoinette **Le Gressier** née le 18-7-1707 à Boulogne Saint-Joseph .

Parrain : Messire Jean Baptiste François **du Mouchet**, représenté par Messire Daniel François **du Mouchet**, chevalier, Seigneur de Vauzelle, Saint-Martin et autres lieux, chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis.

Marraine : Demoiselle Jeanne **de Forceville**, représentée par Dame Antoinette **du Mouchet**, épouse de Messire Charles François **de Forceville**, Seigneur du dit Forceville et autres lieux. Le choix des parrain et marraine traduit bien les ambitions (et la réussite) de Sébastien **Le Gressier**.

On en voit confirmation dans le mariage de Jeanne Antoinette le 18-11-1741 à Boulogne Saint-Joseph, avec M. Philippe Jean Baptiste **Jacquemin**, Conseiller du Roy, Président Juge de ses fermes à Montreuil, âgé de 37 ans, fils aîné de feu noble homme Jean Baptiste **Jacquemin**, avocat en parlement, Conseiller du Roy, président juge de ses fermes, ancien maire de la ville de Montreuil, et de dame **Alloy**. Les **Jacquemin** ajouteront à leur nom « Seigneur de Chateaurenault ». Philippe Jean Baptiste sera dénommé Seigneur de Honlieu (Honlieu est un hameau de Montcavrel) et son fils, prénommé également Philippe Jean Baptiste, sera même déclaré écuyer (donc d'ascendance noble – ce qui demande à être vérifié), dans son acte de mariage avec Françoise Antoinette **Cannet** en 1779.

Le contrat de mariage de Jeanne Antoinette **Le Gressier** est aussi minutieusement rédigé dans ses clauses successorales que celui de sa sœur Marie Madeleine (4 E 48/481 – notaire Cannet Boulogne – A.D.Arras). Le marié apporte « les immeubles et rentes repris en l'état par luy représenté et certifié (Sébastien **Le Gressier** n'a sûrement pas manqué de vérifier), ainsi que plusieurs effets en sa possession ». De plus, le Sieur Jean Baptiste Antoine François **Becquet**, Seigneur du Grand et Petit Beaufort, Conseiller du Roy, lieutenant général au bailliage de Montreuil, son beau-frère, par procuration de Dame **Alloy**, mère du marié, « donne et gratifie le dit sieur **Jacquemin**, futur mariant, des deux tiers des meubles meublants et effets que la dite dame possède en propriété et dont elle luy fera délivrance après la consommation du mariage...sous les réserves néanmoins de trois cents livres de rente viagère qu'elle a droit de reprendre sur les biens de son dit fils ».

Jeanne Antoinette apporte « une rente constituée au principal » de 3300 livres, franche et quitte de toutes charges, due par le Sieur **de Bresdoul d'Auty**, demeurant à Montreuil, provenant de la donation faite par testament de Louise **Flahault**, passé devant Cannet, notaire à Boulogne, le 5-3-1722. Sébastien **Le Gressier** et Madeleine **Dera** font de plus don à leur fille de 500 livres de rente en deux parties, par contrats passés devant le notaire Mariette à Boulogne les 10-1-1735 et 5-3-1735, à prendre sur Dame Marie Madeleine **de Maulde de Colembercq**, veuve de Messire Antoine Achille **vicomte d'Isques**. Ces dispositions financières lèvent un coin du voile sur ce qu'est devenue la fortune de Sébastien **Gressier**, homme d'affaires.

Le couple **Jacquemin-Le Gressier** se fixe à Montreuil. Philippe Jean Baptiste y décédera en 1777, Jeanne Antoinette le 18-10-1790.

Le tableau de descendance (non exhaustif) **Jacquemin**, qui suit, complètera utilement la fiche sommaire **Jacquemin de Chateaurenault** qui se trouve dans les dossiers Froissard déposés aux Archives Municipales de Boulogne.

* * * * *

Tableau de descendance Jacquemin – Le Gressier

I – Philippe Jean Baptiste **Jacquemin**, seigneur de Honlieu, 1702-1777, épouse Jeanne Antoinette **Le Gressier**, 1707-1790. D'où :

II - 1 Philippe Jean Baptiste, **qui suit**

II - 2 Marie Louise

II - 3 Jean Baptiste Sébastien

II - 4 Jeanne Marie **Jacquemin de Chateaurenault** née vers 1744 à Montreuil, épouse en 1766 Hercule **de Rougeat**, officier d'infanterie, demeurant à Préau (canton d'Argoules – Somme).

II – 1 Philippe Jean Baptiste **Jacquemin**, « écuyer », Sieur de Chateaurenault.

Né vers 1747 à Montreuil.

Epouse le 12-1-1779 à Boulogne, en l'église de l'Oratoire, Françoise Antoinette **Cannet de Manneville**, âgée de 24 ans, fille de feu Maître François **Cannet**, conseiller du Roy, lieutenant en la Maîtrise des Eaux et Forêts du Boulonnais et de dame Marie Suzanne **Huet**.

Il est rentier, membre du collège électoral de Boulogne en 1806, demeure à Wimille en 1810. Il décède à Boulogne, rue d'Aumont le 26-3-1823. Son épouse, rentière, meurt également à Boulogne, rue d'Aumont, le 2-5-1841, âgée de 86 ans ; curieusement, aucun renseignement relatif aux père et mère de la décédée, comme il est coutume à l'époque de l'indiquer sur le registre d'état-civil, n'a pu être donné. D'où :

III – 1 Jean François Alexandre **Jacquemin de Chateaurenault**.

Né à Boulogne le 15-3-1780. Il épouse en 1808 Amable Emilie **De France**, née à Maintenay (arrondissement de Montreuil) en 1789, fille du Baron **De France** et de Dame **Le Goucher du Broutel**. Il est membre du collège électoral du département en 1810, demeure à Wimille en 1810, puis à Boulogne à partir de 1811. Il est propriétaire-rentier.

Il décède à Boulogne le 24-6-1848 et son épouse le 18-1-1861, en leur domicile, 12 rue d'Aumont. D'où :

IV – 1 Eugénie Marie **Jacquemin de Chateaurenault**, née le 12-2-1810 à Boulogne.

IV – 2 Marie Suzanne **Jacquemin de Chateaurenault** née le 15-4-1811 à Boulogne.

Elle est mariée à Boulogne le 9-7-1844 à Henry Charles Didier **Bilot**, capitaine de gendarmerie, chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur, demeurant à Rouen, né à Laplaigne (Hainaut – Belgique) le 19-1-1797, fils d'Henry et de Sophie Adélaïde **Lehon-Lament**, rentière (procuration de mariage en date du 7-5-1844 Chez Me Dutertre notaire à Boulogne)

Elle décède à Boulogne, 9 rue de Marignan, le 8-1-1884. Son mari est mort en 1873.

IV – 3 Antoine Jean Baptiste Auguste **Jacquemin de Chateaurenault**, né le 14-6-1812 à Boulogne. Il épouse à Boulogne le 25-9-1861 (contrat de mariage chez Me Riquier à Boulogne le 23-9-1861), Sophie Elisabeth **Mareschal** née à Alette le 23-2-1832, fille de Jean **Mareschal**, 65 ans, propriétaire (consentement des parents chez Me Cappelle notaire à Montreuil le 9-9-1861). Présence à Boulogne, au mariage, de Louis François Robert **Latteux**, rentier à Boulogne, oncle à la mode de Bretagne de l'époux.
Selon Froissard, Antoine Jean Baptiste Auguste **Jacquemin** serait décédé en 1888 et Sophie **Mareschal** en 1897. Lieu des décès inconnu.

IV – 4 Alexandre Joseph Jules **Jacquemin de Chateaurenault**, né le 15-1-1814 à Boulogne. Il a épousé, avant 1851 Marie Suzanne Palmyre **Dutertre Delmarcq**, fille du chevalier Louis Marie Ferdinand **Dutertre Delmarcq**, capitaine en retraite, chevalier de l'Ordre Royal de la Légion d'Honneur, et de Dame Suzanne Caroline **Latteux**. A noter que Jean François Alexandre **Jacquemin de Chateaurenault**, père du marié et Auguste **Gros**, avocat à Boulogne (les familles **Gros** et **Latteux** comptent parmi les notabilités boulonnaises), sont cousins issus de germain du côté maternel de la mariée.
Selon Froissard, le couple aurait eu une fille prénommée Marie Suzanne, qui aurait épousé en 1871 Charles Adrien **Wiguiet**, d'Avesnes, fils de Joseph **Wiguiet** et de Victoire **de Rougeat** (la famille **de Rougeat** est déjà alliée à la famille **Jacquemin** par le mariage en 1766 de Hercule **de Rougeat** avec Jeanne Marie **Jacquemin**).
Toujours selon Froissard, Marie Suzanne Palmyre **Dutertre** serait décédée en 1889 et son époux en 1893 à Avesnes les Vron (peut-être un hameau de Vron, dans la Somme).

IV – 5 Marie Emélie **Jacquemin de Chateaurenault** née le 11-10-1815 à Boulogne. Rentière. Décédée à Boulogne, 12 rue d'Aumont, le 15-5-1854.

IV – 6 Henriette **Jacquemin de Chateaurenault** née le 17-7-1817 à Boulogne, décédée célibataire à Boulogne le 17-12-1847.

IV – 7 Pauline **Jacquemin de Chateaurenault** née le 29-9-1818 à Boulogne, décédée le 15-9-1819 à Boulogne.

IV – 8 Marie Thérèse **Jacquemin de Chateaurenault** née le 23-7-1824 à Boulogne, décédée le 7-5-1847 à Boulogne, 12 rue d'Aumont.

III – 2 Antoine Hercule **Jacquemin de Chateaurenault** né le 18-3-1783 à Boulogne. Il est rentier, propriétaire, habite Wimille en 1806, puis Boulogne ; il est capitaine dans la Garde Nationale, puis administrateur de la fabrique Saint-Joseph de 1826 à 1830. Il épouse le 30-4-1806 à Boulogne, Marie Antoinette Julie **Butler Galmoy**, née à Boulogne le 9-10-1782, fille de Pierre Antoine Louis **Butler Galmoy**, « ancien capitaine commandant au Régiment de Wats, pensionnaire de l'Etat », et de dame Julie Jeanne Lucie **Kavanagh**, décédée à Boulogne le 12-4-1790. Selon Froissard, Antoine Hercule serait décédé en 1862 et son épouse dans la même décennie. D'où :

IV – 1 Marie Julie **Jacquemin de Chateaurenault** née le 2-2-1808 à Boulogne, décédée le 6-4-1868 à Boulogne 17 rue Saint-Jean, rentière, célibataire.

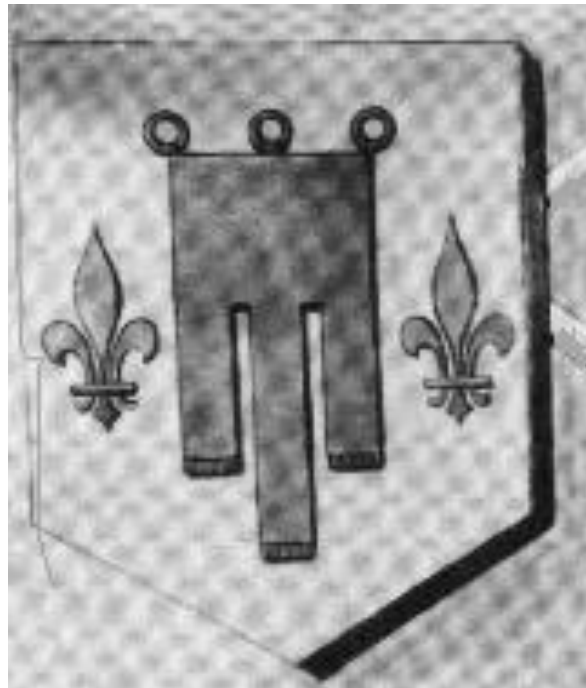
IV – 2 Edouard Jean Baptiste **Jacquemin de Chateaurenault** né le 17-1-1810 à Boulogne ; selon Froissard, il serait décédé en 1877 à Terlincthun (Wimille).

IV –3 Hermine Marie **Jacquemin de Chateaurenault** née le 5-9-1813 à Boulogne ; selon Froissard aurait épousé Gabriel **de Vigan** demeurant à Paris, lequel serait décédé en 1841.

III – 3 Auguste Nicolas **Jacquemin de Chateaurenault** né à Boulogne le 5-9-1788. Décédé à Boulogne le 24-11-1792.

Cette famille **Jacquemin de Chateaurenault** a produit un nombre impressionnant de rentiers et de rentières, propriétaires, héritiers de la conjonction des fortunes de leurs ancêtres **Le Gressier** et **Jacquemin**. Se pencher sur ces dernières peut être un beau sujet d'étude et de curiosité.

* * * * *



Blason de Desvres après 1483
(Recherches de Roger Demulder)

QUELQUES DOCUMENTS accompagnant le 2^{ème} paragraphe

Etat-Civil

1 – Naissance d' Arthus **Gressier** le 18-8-1633

2 – Décès du même le 19-10-1678

3 – Décès de sa fille Marguerite le 17-4-1674

4 - Décès de Catherine **Monsigny**, son épouse , le 6-1-1712

Ces quatre documents sont des photocopies d'actes figurant sur les registres paroissiaux de Desvres .

5 – Mariage de Pierre **Le Gressier** et de Marie **Gressier** le 11-2-1686 à Cormont (photocopie en mauvais état – une copie).

6 – Naissance de Marie **Gressier**, fille des précédents, le 30-4 1688 à Desvres.

7 – Décès de Marie **Gressier**, épouse de Pierre, le 17-2-1697 à Desvres.

8 – Remariage de Pierre **Le Gressier** avec Madeleine **Caillette**, le 30-4-1709 à Desvres.

9 – Décès de Pierre **Le Gressier**, le 15-5-1725 à Desvres.

Les documents 6,7,8 et 9 sont les photocopies des actes figurant sur les registres paroissiaux de Desvres.

10 – Mariage de Jean (**Le**) **Gressier** et de Françoise **Caillette** le 17-4-1719 à Desvres.

11 – Naissance de Pierre Jean (**Le**) **Gressier** le 8-6-1721 à Desvres.

12 – Décès de Jean (**Le**) **Gressier** le 14-9-1748 à Desvres.

13 – Décès de Jean Pierre **Gressier** le 4-6-1778 à Desvres.

14 – Décès de Madeleine **Leriché**, épouse d'Antoine **Brillard**, le 15-6-1740 à Desvres.

Les documents 10, 11, 12, 13 et 14 sont les photocopies des actes figurant sur les registres paroissiaux de Desvres.

15 - Mariage à Desvres le 24-9-1692 de Sébastien (**Le**) **Gressier** et de Marie Madeleine **Dera**.

16 – Naissance à Desvres le 18-2-1693 de Daniel François **Gressier**.

17 – Naissance à Desvres le 7-3-1695 de Marie Madeleine **Gressier**.

18 – Naissance à Boulogne Saint-Joseph le 26-11-1699 de Claude Oudard Sébastien **Le Gressier**

19 – Décès à Boulogne Saint-Joseph le 16-4-1743 de Sébastien (**Le**) **Gressier**

20 – Décès à Boulogne Saint-Nicolas le 11-1-1759 de Marie Madeleine **Dera**.

21 – Mariage à Boulogne Saint-Joseph le 23-7-1720 de Pierre Isaac **Lernoult** et de Marie Madeleine **Gressier**.

22 – Décès à Boulogne Saint-Nicolas le 2-5-1741 de Marie Madeleine (**Le**) **Gressier**.

23 – Décès à Boulogne Saint-Nicolas le 7-2-1744 de Sabine **Lernoult**.

24 – Décès à Boulogne Saint-Nicolas le 1-7-1747 de Pierre Isaac **Lernoult**.

25 – Mariage à Boulogne Saint-Joseph le 20-11-1741 de Philippe Jean Baptiste **Jacquemin** et de Jeanne Antoinette **Le Gressier**.

26 – Mariage à Boulogne Saint-Nicolas le 2-1-1742 de Claude Oudard Sébastien **Le Gressier** et de Anne Catherine Elisabeth **Géneau du Formanoir**.

27 – Décès à Boulogne Saint-Joseph le 17-5-1764 de Claude Oudard Sébastien **Le Gressier**.

Les documents 15 à 27 inclus sont des photocopies d'actes figurant sur les registres paroissiaux de Desvres et de Boulogne Saint-Nicolas et Saint-Joseph.

Actes notariés

- 1 - Contrat de mariage Jean **Ilgace** et Jeanne **Gressier** en date du 4-9-1700, chez Me Jennequin à Desvres . Copie.
- 2 – Copie partielle du contrat de mariage d'Antoine **Baudelique** et de Marie Catherine **Gressier**, chez Me Sta, le 11-7-1728 à Desvres. Copie.
- 3 – Procès-verbal de vente de grains (présence de Pierre **Le Gressier**), en date du 21-1-1712, chez Me Jennequin à Desvres. Original.
- 4 – Contrat de mariage de Jean (**Le**) **Gressier** et de Françoise **Caillette**, en date du 16-4-1719 chez Me Leriche, notaire à Samer. Photocopie.
- 5 – Bail à rente effectué par Pierre **Le Gressier** « l'aîné » à Marc **Lamarre**, en date du 17-6-1768, chez Me Martin à Marquise. Photocopie.
- 6 – Contrat de mariage de Oudard **Sta** et de Marie **Lefebvre** en date du 23-6-1630 chez Me Hache à Boulogne. Photocopie
- 7 – Constitution de rente de Pierre **Gressier** à Sébastien **Gressier** en date du 13-4-1709 Chez Me Cannet notaire à Boulogne. Photocopie.
- 8 – Différend entre Dame Catherine de **Cotteville Heude**, veuve de Daniel François **du Mouchet de Vauzelle** et Sébastien **Gressier**, en date du 14-8-1713, chez Me Jennequin, notaire à Desvres. Photocopie.
- 9 – Bail de Sébastien **Gressier**, seigneur de Frametzelle, à Jacques **Habart**, le 8-3-1727 chez Me Roy à Marquise. Photocopie.
- 10 – Contrat de mariage de Pierre Isaac **Lernoult** et de Marie Madeleine **Le Gressier** en date du 22-7-1720 chez Me Cannet, notaire à Boulogne. Photocopie.
- 11 – Contrat de mariage de Philippe Jean Baptiste **Jacquemin** et de Jeanne Antoinette **Le Gressier** en date du 18-11-1741 chez Me Cannet, notaire à Boulogne. Photocopie.

Autres actes

- 1 – Accord entre Jean **Gressier**, Alexandre **Noël**, Antoine **Brillard**, d'une part, et Antoine **Baudelicque** d'autre part, au sujet de la succession de demoiselle Marie Catherine **Gressier**. Document original. 2-1-1740.
- 2 – Adjudication de la ferme de la marque des cuirs à Boulogne à Jean **Gressier** ; 14-4 et 15-5-1719. Archives municipales de Boulogne, cahier 84. Photocopie.
- 3 – Dossier de la Sénéchaussée de Boulogne. Claude Arthus **Noël** contre Pierre Jean **Le Gressier** – 1758-1776. 32 pièces originales : lettres et sentences.
- 4 – Extrait du registre du Conseil d'Etat : Délivrance d'office de conseiller du Roy, contrôleur des greffiers de l'écritoire et des experts à Sébastien **Gressier** – 8-10-1707- Archives Municipales de Boulogne . Registre des délibérations 1723. Photocopie.
- 5 – Nomination de Sébastien **Gressier** maieur, 16-8-1721. Archives Municipales de Boulogne, Registre des délibérations 1721. Photocopie.
- 6 – Procès-verbal de Sébastien **Gressier** au sujet des insultes et outrages commis envers lui par le sieur **Hautefeuille**, le 22-11-1722. Archives Municipales de Boulogne, No 955. Photocopie.
- 7 – Election de Achille **Mutinot**, maire de Boulogne, 20-9-1723. Archives Municipales de Boulogne. Registre des délibérations 1723. Photocopie.
- 8 – Testament de Claude **Jacquemin**, de Montreuil, en date du 7-11-1694, et codicille du 28-11-1696. Registre aux insinuations du Boulonnais. Photocopie.

Quelques signatures

Pierre Le Gressier, époux de Marie
Gressier, puis de Magdeleine Caillette

P. le gressier

Magdeleine Caillette

magdeleine caillette

Jean (Le) Gressier, époux de Françoise
Caillette

Gressier

Françoise Caillette

françoise caillette

Alexandre Noël, époux de Marie Gressier

A Noël

Antoine Baudelicque, époux de Marie
Catherine Gressier

Baudelicque Laine

Sébastien (Le) Gressier, époux de
Madeleine Dera

Gressier

Marie Madeleine Dera

m. m. Dera

Pierre Isaac Lernoult, époux de Marie
Madeleine Le Gressier

Isaac Lernoult

Marie Madeleine Le Gressier

m. m. le gressier

Antoine Le Gressier, fils de Sébastien

A. f. le gressier

Claude Oudard Sébastien Le Gressier,
époux de Anne Catherine Elisabeth
Géneau du Fourmanoir

Le Gressier

Anne Catherine Elisabeth Géneau

A C E. Géneau

Philippe Jean Baptiste Jacquemin, époux
de Jeanne Antoinette **Le Gressier**

Jacquemin

Jeanne Antoinette Le Gressier

Le gressier

Pierre Jean Le Gressier, l'ainé, fils de
Jean et de Françoise **Caillette**

Le Gressier l'ainé

Antoine Le Gressier, fils de Jean, époux
de Marguerite **Sta**

ant. Le Gressier

Antoine Brilliard, beau-fils de Marie
Madeleine **Caillette**

Brilliard

Claude Arthus Noël, fils d' Alexandre
Noël

A Noël

CHAPITRE I – 3^{ème} PARTIE

Descendance de Pierre (Le) GRESSIER et Anne HARELLE

3^{ème} Paragraphe

II – 5

Pierre Le GRESSIER Et Jeanne LERICHE

Pierre **Le Gressier** (la particule Le est toujours accolée à son nom...le personnage y tient !) est le troisième fils (le 5^{ème} enfant) de Pierre **Gressier** et Anne **Harelle**.

Il naît à Desvres le 6 janvier 1640. Le parrain est Philippe **Duval**. Les **Gressier** et les **Duval** ont tissé des relations : nous l'avons vu avec Antoine **Le Gressier** (Tome 1 page 52), nous le verrons plus loin avec le mariage de Pierre **Le Gressier**. Est-ce en recherchant plus avant, s'ils existent, les actes qui concernent ces deux familles que nous trouverons l'ascendance non clarifiée de Pierre **Gressier**, époux de Anne **Harelle** ? La marraine est Jeanne **Loeuillette** (alliance avec les **Harelle**).

Pierre **Le Gressier** sera, on s'en doute,.....marchand tanneur et maître cordonnier ! Les enfants de Pierre **Gressier** et Anne **Harelle** ne semblent pas savoir, pouvoir ou vouloir faire autre chose.

Il épouse le 19-3-1675 à Desvres Jeanne **Leriche**, née vers 1660, fille de Pierre **Leriche**, marchand drapier et échevin, et de Jeanne **Ficheux**. Elle a environ 15 ans, il en a 35 ! Il suit en cela l'exemple de son oncle Christophe **Le Gressier** qui, souvenons-nous en (tome 1 page 20), avait aussi jeté son dévolu en 1637 sur un jeune tendron de 16 ans.

Le curé **Duhamel**, de Desvres, fait état dans l'acte de mariage d'une dispense de consanguinité du 3^{ème} au 4^{ème} degré, « obtenue et accordée à Rome ». C'est en vain que, jusqu'à présent, j'ai recherché les preuves de cette consanguinité qui, manifestement, remonte à la fin du 16^{ème} siècle ou au début du 17^{ème}. Constatons que le parrain de l'époux avait été Philippe **Duval**, que la grand-mère paternelle de l'épouse est aussi une **Duval**, Anne, épouse d'Antoine **Leriche**. Les alliances éventuellement conclues par les familles **Gressier**, **Duval** et **Leriche** pourraient peut-être donner la clé de l'énigme relative à l'ascendance des **Gressier** de Desvres (tome 1 page 19). Nous savons aussi qu'un Jean **Leriche** a épousé, vers 1628, à Wirwignes, une Marguerite **Gressier**. Ce Jean **Leriche** était le grand-oncle de notre Jeanne **Leriche**. Son mariage avec cette Marguerite **Gressier**, qui pourrait être, en fonction des dates connues, une tante de Pierre **Le Gressier**, n'est pas la preuve directe de la consanguinité recherchée. Marguerite **Gressier**, qui paraît être originaire de Wirwignes, appartient peut-être aux **Le Gressier de Bellanoy**.

Hélas ! les documents d'époque sont rares. Déplorons encore à cette occasion la disparition quasi totale des minutes notariales de Desvres qui nous auraient été d'une grande utilité.

Ce mariage est un mariage bourgeois. Les époux appartiennent à des familles de notables aisés. Pierre **Gressier**, père de l'époux, décédé l'année précédente, a été vice-mayeur

de Desvres (tome 1 page 47). Pierre **Leriche**, père de l'épouse, est un marchand drapier fortuné qui compte parmi les bourgeois de la ville.

Pierre **Le Gressier** vivra dans une certaine aisance. Il figurera parmi les bourgeois de Desvres ; son acte de décès le déclare « honorable homme », mais il n'atteindra pas l'échevinage.

Je n'ai, pour évaluer sa fortune, que quelques minutes notariales éparses, relatives à la seule période 1676-1680, recueillies par Pierre Pillain.

Dès le 20-10-1676, c'est-à-dire l'année suivant son mariage, Jean **Allard sieur de Couppe**, demeurant à Montreuil, (on trouve un **Sieur de Couppe** à Desvres au 15^{ème} siècle : Thomas **de Couppe**, maître et receveur de la maladrerie en 1418, maieur en 1413-1423), baille à titre de « rente surcensive, perpétuelle et héritable » à honorable homme Pierre **Le Gressier** et Jeanne **Leriche**, sa femme, une « maison chambres haultes, chambres basses, caves cour et jardin, scituée en ceste ville de desurenne tenante d'un costé à la maison du Lion d'or, d'austre costé aux fructiers du sieur de **Lengagne** d'Abbeville, faisant front sur la place dudit lieu (les notables tenaient à habiter la grand'place de Desvres), par derrière de la rue nommée vulgairement la rue du Louvre où est à présent demeurante Marie **Ringot** hostesse du Lion d'argent », pour la somme de 60 livres.

Le lendemain, 21-10-1676, le même **Sieur de Couppe** baille, toujours à titre de rente surcensive s'élevant à 9 livres, deux mesures de terre à usage de prés « scituées en la banlieue de cette ville tenante d'une liste aux prés.....par Sébastien **Beaufils**.....et au chemin creux quy conduit de la fontaine Crequ.....au Brocodin d'autre bout ». (Notaire Molmye de Desvres – documents originaux). Ce contrat comporte également une disposition tout à fait spécifique (que nous avons déjà rencontrée dans le tome 1, page 51) : c'est, outre la rente surcensive, le paiement d'une somme (ici quinze livres) prévue pour les « espingles du présent marché », qui est payée comptant. Rappelons que les espingles représentaient une gratification accordée à une femme pour des services rendus, gratification qui se donnait à la suite d'un règlement avec le mari.

Le 21 mai 1677, une vente de « vingt polquins d'escorses bonnes loyales et marchandes à livrer et rendre à la porte » de Pierre **Le Gressier** par les frères Jacques et Georges **Fayolle**, laboureurs à Wirwignes, prouve une activité relativement soutenue de la tannerie du dit **Le Gressier** (notaire Molmye de Desvres, document original). Signalons que le polquin était une mesure de capacité utilisée surtout pour les céréales et qu'elle équivalait à environ 125 litres.

Pierre **Le Gressier** me paraît savoir gérer efficacement les biens qu'il possède. La maison « où pend pour enseigne le Lion d'argent », pour laquelle il payait, en 1676, soixante livres de rente surcensive au **Sieur de Couppe**, est "baillée à tiltre de ferme, louage et prix d'argent » à Hélène **Lestoille**, veuve de Christophe **Ilgace**, ancien mayeur de Dessers, (nous avons vu – 2^{ème} & - 2 – que le fils d'Hélène **Lestoille**, Jean **Ilgace**, a épousé en 1700 Jeanne **Gressier**, nièce de notre Pierre **Le Gressier**), pour la somme decent livres ! Belle affaire ! De plus, « la dite preneuse ne pourra prendre de bière pour vendre en destail à aucun brasseur qu'à Jean **Briche** marchand brasseur demeurant en cette dite ville en luy livrant de la bière semblable qua ses autres hostes ». Jean **Briche**, époux de Marie **Gressier**, est le beau-frère de Pierre **Le Gressier**. Bel esprit de famille donc ! assorti sûrement d'une petite ristourne. (Hélène **Lestoille** a donc pris la succession de Marie **Ringot** en tant qu'hôtesse du Lion d'argent). La suite du contrat porte que ladite **Lestoille** étant dans « l'impuissance de payer au dit **Gressier** la somme de cent livres pour la présente année, qu'elle s'estoit obligé luy payer par advance », elle cédera, si elle ne paye, les biens meubles et autres effets de quelque nature que ce soit à concurrence de cent livres. Au cas où elle ne soit pas en demeure de payer la seconde année, Pierre **Le Gressier** pourra louer la dite maison à qui bon lui semblera. Les affaires sont les affaires ! (notaire Molmye, Desvres – pièce originale). Et

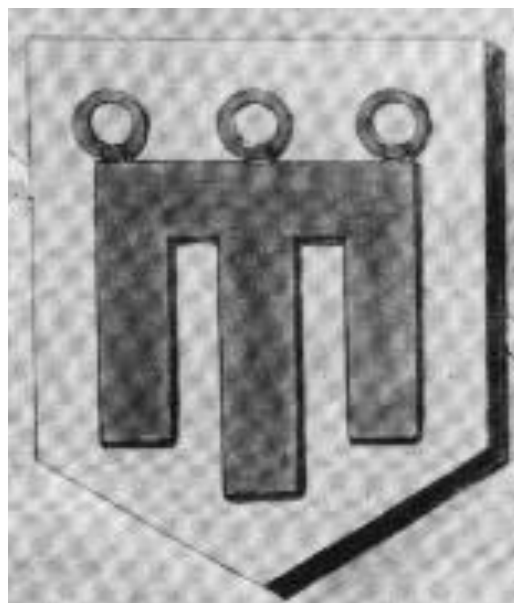
Pierre **Le Gressier** les traite méthodiquement. Voici deux autres actes notariés authentiques. Le premier, du 27 mars 1680, chez maître Jennequin, notaire à Desvres, concerne un bail à titre de ferme et louage que Jean de **Haultefeuille**, marchand et maître cordonnier à Samer, consent pour 3 années à Antoine **Deslignières**, demeurant au Cralot à Longfossé, au sujet « d'une maison, chambre, grange, estables et autres batiments sis au Cralot avec le nombre de treize mesures de terre », pour la somme de 66 livres tournois « moiennant en rendre et paier par ledit **Deslignières** par chacune des dites années à Pierre **Gressier** marchand tanneur et maître cordonnier ce acceptant comme créancier dudit **Haultefeuille**.... ..à ce qu'il luy peut debvoir, tant par promesses, sentences que parties escrites sur son livre journal ». Notons au passage le paiement comptant au bailleur Jean de **Haultefeuille** de la somme de 10 livres pour « le vin et les espingles de Louise **Boutoille**, femme du dit **Haultefeuille** ».

La seconde minute notariale datée du 20 juillet 1680 chez maître Molmye, notaire à Desvres (pièce originale), voit Pierre **Le Gressier** sous la figure d'un prêteur. Antoine **Baude**, maître cordonnier à Bourthes, Nicolas **Baude** son frère, demeurant à Montreuil, Marguerite **Baude**, leur sœur, demeurant à Desvres, s'engagent à payer à Pierre **Le Gressier** la somme de 60 livres, prêtée par ce dernier pour subvenir aux frais du procès intenté par Denis **Lossent** de Calais qui réclame les sommes qui lui sont dues de par la succession d'Antoine **Baude**, leur père, succession à laquelle « le clan **Baude** » a renoncé parce que « plus onéreuse que profitable » !, tout en acceptant celle de Marie **Framezelle** leur mère. Pourquoi ce prêt ? Tout simplement, et la suite de l'acte notarié nous l'apprend, parce que les héritiers **Baude** s'engagent à payer « au dit **Gressier** la somme de 224 livres 11 sols à luy deubz par le deffunct Antoine **Baude** » ! Bien vu M. **Le Gressier**.

Pierre **Le Gressier** décède à Desvres le 27 janvier 1707. Il est inhumé, comme il se doit à tout notable, dans le chœur de l'église.

Quant à Jeanne **Leriche**, elle décède beaucoup plus tard, le 22-10-1720 à Desvres, et est inhumée, elle aussi, dans l'église « carole de Saint-Pierre ».

* * * *



Blason de Desvres en 1766
(Recherches de Roger Demulder)

Ascendance de Jeanne LERICHE

Et notes sur la famille LERICHE

* * *

Je retrouve dans l'excellent fichier généalogique No 4 des familles boulonnaises d'André Vasseur, les renseignements généalogiques que j'avais collectés au sujet de Jeanne **Leriche**. Avec la précision qui le caractérise, notre ami généalogiste a détaillé dans son ensemble la descendance du premier **Leriche** repérable à partir de documents authentiques.

André Vasseur pense que ce Leriche pourrait être Jean, chirurgien à Samer, époux de Marie **Ancquier** (fille de Jean) qui, le 1-4-1581 (notaire Potterie), vend une rente à Jean **Duhamel**, drapier, (Témoins : Guillaume **Boutoille** et Michel **de Holuigue**, ses beaux-frères). J'ajoute à ce dossier le renseignement suivant : (Référence 4 E – 128 /4 . Samer. A.D.Arras) Contrat de mariage, en date du 6-11-1600, de Jehan **Le Riche**, jeune fils à marier, de feu Jehan **Le Riche** et Marye **Taquet**(?), demeurant à Samer, accompagné de dom François **Leriche**, Pierre **de Sallier** (?) oncle, Antoine **de Haffrengue**, Françoise **Leriche** sa femme, sœur du dit **Leriche**, Charles **de Holuigue**, cousin germain, et Gabrielle **Lecat**, fille de feu Hubert **Lecat** et de Jehanne ?

André Vasseur émet prudemment l'hypothèse que sont nés du même père, peut-être ce Jean (que nous numérotions I) :

II – 1 Guillaume, époux de Jeanne **Thorel**, laboureur à Longuerecque (Samer).

II – 2 Jehanne, épouse de Jehan **Goulvaut**, laboureur à Menty (Verlincthun).

II – 3 Marie.

II – 4 Jean, époux de Marguerite **Gressier**.

II – 5 peut-être Marguerite, décédée à Crémarest le 26-4-1697, âgée de 88 ans.

Voyons la descendance de : II - 1 Guillaume **Leriche** et Jeanne **Thorel** qui nous intéresse plus spécialement. D'où :

III – 1 Antoine **Leriche**, marchand, époux de Anne **Duval**, de Desvres, celle-ci étant fille de Jehan **Duval** et Binon **Roche** (contrat de mariage du 2-11-1622). D'où :

IV- 1 Jeanne ; IV – 2 Pierre ; IV – 3 Françoise ; IV – 4 Madeleine ; IV – 5 Antoine ; IV – 6 Catherine ; IV – 7 Jean

Se reporter au fichier No 4 d'André Vasseur pour de plus amples renseignements sur ces descendants d'Antoine **Leriche**.

Dans l'ascendance directe de Jeanne **Leriche**, je retiens le deuxième « rejeton » d'Antoine **Leriche** et Anne **Duval**, le IV – 2 : Pierre, père de Jeanne **Leriche**, à propos duquel j'apporte quelques compléments.

Pierre **Leriche** est né le 16-10-1626 à Desvres. Il épouse à Wirwignes le 26-6-1652 Jeanne **Ficheux** née vers 1632, fille d'Antoine et de Jacqueline **Ducrocq**. C'est un marchand drapier assez important. Il a été échevin en 1681 et 1695. Il décède à Desvres le 5-1-1697 et est inhumé dans le chœur de l'église. Son épouse meurt à Desvres le 10-2-1701.

Meublons ce paragraphe généalogique consacré à Pierre **Leriche** en rapportant une anecdote relative à un convoi de trois charrettes chargées de serges, appartenant au dit

Leriche. Je ne résiste pas au plaisir d'en reproduire intégralement la relation qu'en a fait le chanoine Delamotte dans le Bulletin de la Société Académique, tome 9 pages 759 et 760 (Bibliothèque Municipale de Boulogne), sous le titre « *Un impôt de 30 000 livres à Desvres en 1661* », car elle implique tous les bourgeois de Desvres dont trois membres de la famille **Gressier** : Pierre vice-mayeur, Anthoine et Arthus ses fils.

« Louis XIV avait prescrit pour l'année 1661 la levée en Boulonnais d'un impôt de 30 000 livres pour lequel la ville de Desvres fut cotisée à 450 livres.

Pour je ne sais quel motif, les vingt et un bourgeois décidèrent d'emprunter cette somme sauf à la rembourser ensuite après répartition entre tous les habitants.

*Pierre Gressier, le vice-mayeur, fit l'emprunt en leur nom. Ce fut un Montreuillois, le sieur **de Haffringues** qui devint le créancier.*

*Fâcheuse créance ! Dix ans plus tard, la dette n'étant pas soldée, le mandataire dont la signature était engagée, fit le 2 octobre 1671 saisir à Montreuil un convoi de marchandises appartenant à Pierre **Le Riche**, l'un des 21. Trois charrettes à destination d'Abbeville et Amiens, chargées de serges que l'on envoyait teindre, furent arrêtées, séquestrées, puis vendues.*

***Le Riche**, qui avait payé sa part au collecteur **Geuze**, goûta d'autant moins le procédé qu'il devait faire livraison des marchandises à la foire de Saint-Luc suivante, soit le 18 octobre, et que les étoffes grises et blanches ayant souffert du séquestre n'avaient été vendues à **Delamotte**, drapier à Montreuil, que moins de la moitié de leur valeur. Il demanda justice au Bailli de Desvres, Antoine **Ducrocq**, qui mit hors de cause **Gressier** et adressa **Le Riche** à ses coobligés, les 20.*

***Le Riche** s'en prit d'abord à Anne **Croquelois**, veuve de Jean **Monsigny**, qui déclara consentir à payer sa part mais déclina la solidarité. En conséquence, le 20 mai 1674, les 20 étaient assignés par le vingt et unième. C'étaient Arthus **Harelle**, Nicolas **Molmye**, Jean **Moison**, Claude **Haultefeuille**, Arthur **Falempin**, Charles **Baude**, Me Jacques **de Monteuis** notaire royal et mayeur, François **Magnier**, Anthoine Gressier, Nicolas **Hermant**, Arthus Gressier, Pierre **Tonnoir** dit Fideil, Pierre **Postel**, Antoine **Maillard**, Anne **Croquelois** veuve **Monsigny**, Marguerite **Duwicquet**, Marie **Géneau**, Magdeleine **Guerlain**, Pierre **Danquin** et Philippe **Hardier**, tous marchands. Collectivement pris à partie, ils furent mis en demeure de s'exécuter ».*

Cette note est le résumé de diverses pièces faisant partie du dossier du procès (Archives de Madame Veuve Blet à Quesques). Que n'ai-je trouvé le dossier complet ? G.Delamotte - 1912.

Revenons à notre Pierre **Leriche**.

Après avoir conçu 10 enfants légitimes, il fut le père d'un onzième hors mariage, enfant qu'il n'a pas renié, puisque le registre paroissial de Desvres note ouvertement la naissance, le 3-10-1682, de « Marie Jeanne fille naturelle de Pierre **Leriche** ancien échevin et de Péronne **Frézel** », et le décès du même enfant âgé de 2 mois et demi, le 14-12-1682, « fille naturelle de Pierre **Leriche** ».

Lorsqu'on sait, qu'à cette époque, l'Eglise n'admettait le rapport sexuel que dans le mariage et que le nombre de naissances illégitimes fut, jusqu'au milieu du 18^{ème} siècle, très faible, on peut en conclure, que les interdits de l'Eglise étant dans l'ensemble respectés, ce genre de naissance avait dû faire quelque bruit dans le bourg de Desvres..... et dans la famille **Leriche** ! Quelque indemnisation envers la demoiselle **Frézel** a probablement été servie...et

le pardon accordé ! Notre riche marchand drapier, je plagie La Fontaine, s'est sûrement excusé : « ... l'occasion, ... l'herbe tendre... » !

Descendance de Pierre Leriche et Jeanne Ficheux

* * *

Sauf en ce qui concerne le V-7, les notations données ici sont volontairement succinctes ; il suffit , pour plus de renseignements, de se reporter, une fois de plus, au fichier No 4 d'André Vasseur.

V –1 Jeanne Leriche , épouse de Pierre **Le Gressier** qui fait l'objet de ce 3^{ème} &.

V – 2 Gabrielle épouse de François **Pecquart**.

V – 3 Nicole épouse de Daniel **Destrée**.

V – 4 Adrien époux d'Agnès **Magnier**.

V – 5 Sébastien **Leriche**, marchand drapier, né le 3-12-1661, échevin en 1715-1716 et 1725, décédé le 14-6-1725, célibataire, inhumé dans l'église de Desvres, carole Saint-Pierre. Nous le voyons présent au contrat de mariage de Pierre **Le Gressier**, son neveu, et de Marie Madeleine **Halluin**.

V – 6 Madeleine épouse de Louis **Chevalier**.

V – 7 Pierre **Leriche**

Il naît le 17-2-1665 à Desvres. Il a été, comme son père, marchand drapier, plusieurs fois échevin (1700-1705). Peu après le décès de son père, il épouse Marie Madeleine **Caillette**, fille d'Antoine, marchand à Calais et de Barbe **Hache** (contrat du 6-10-1697 – notaire Pillet – Calais).

Il décède le 7-8-1708 à Desvres. Je me permets de corriger ici l'indication donnée par André Vasseur dans son fichier No 4. Il signale le décès de Pierre **Leriche** le 22-10-1720. Cette date est celle du décès de Jeanne Leriche, sa sœur, épouse de Pierre **Le Gressier**. Une notation erronée des registres paroissiaux de Desvres, semble-t-il, nous apprend que le 7-8-1708 décède à Desvres Marie Leriche, âgée de 43 ans, celle-ci pouvant passer alors pour une sœur de Pierre **Leriche**. Il s'agit en réalité du décès de ce dernier (né en 1665). « Marie **Leriche** » n'a pas existé. Une preuve en est donnée par le fait que Marie Madeleine **Caillette**, épouse de Pierre **Leriche**, est veuve en 1709, l'année où elle épouse Pierre **Le Gressier**, lui-même devenu veuf de Marie **Gressier** (voir les pages précédentes : 2^{ème} § 1 – III-1 , et ne nous égarons pas parmi les multiples Pierre (**Le**) **Gressier** !).

A titre anecdotique, ajoutons au dossier Pierre **Leriche** un petit commentaire sur le savoureux « *Mémoire contenant les dépenses du Sieur Pierre **Le Riche**, lieutenant des dragons dans les troupes boulonnaises* » de 1697, rédigé chez le notaire François Jennequin de Desvres, à l'initiative de Jeanne **Ficheux**, mère du « lieutenant ». (Bibliothèque Municipale de Boulogne – manuscrit 1013 – pages 7, 8 et 9). Serait-ce une précaution que prenait cette dernière vis-à-vis de son fils (dont les dépenses inquiétaient) et de ses frères et sœurs, dans le but de préserver les justes parts de chacun, à la suite du décès de Pierre **Leriche**, le père, le 5-1-1697 ?

Le dit mémoire comprend l'indication précise et datée de chacune des dépenses (et elles sont nombreuses) faites par Pierre **Leriche**, le fils, du 3 février au 11 juillet 1697.

Etait-il un « fils prodigue » ? Le décès de son père lui permettait-il d'ouvrir largement les cordons de la bourse familiale ? Il n'était pas, pourtant, l'aîné de la famille (ses frères Adrien et Sébastien, marchands eux aussi, sont plus âgés). Jeanne **Ficheux**, le jugeant le plus compétent, lui a-t-elle confié le soin de poursuivre et diriger (provisoirement) les affaires familiales ?

Certaines dépenses, en effet, les concernent : voyages à Boulogne les 5 et 10 février, le 3 mars, fin avril, les 15 et 31 mai ; à Calais début avril et le 18 mai. D'autres dépenses indiquent la somme donnée sans explication. Ces voyages sont probablement relatifs à la clientèle mais aussi à l'achat de denrées : le 24 février « *18 livres 7 sols pour avoir allé à Saint-Omer acheter de la morue, épiceries et despenses chez **Blondin*** » ; le 3 mars, *18 livres 18 sols à Boulogne « pour les affaires de ladite communauté et pour acheter du haran sore »* ; fin mars *45 livres 12 sols à Amiens « tant pour avoir achepté des bas que pour dépenses faites dans ledit voiage fait en ladite ville d'Amiens pour vendre du beurre despendant de la communauté »* ! (Le commerce Leriche me paraît très éclectique !).

Le 3 juin, la somme de 28 livres 16sols lui est fournie pour aller à Boulogne en garnison. N'oublions pas que Pierre **Leriche** est lieutenant de dragons dans les troupes boulonnaises, ces formations spécifiques composées de Boulonnais qui devaient, en temps de paix comme en temps de guerre, être toujours armés et équipés pour garder leur pays et même servir à l'occasion dans les armées du roi. Sous Louis XIV, on les mettait parfois en garnison dans des villes frontières ...et ici à Boulogne.

D'autres dépenses nous révèlent l'aisance financière de la famille **Leriche** ...et un goût certain de l'élégance de notre Pierre. En avril 1697, c'est l'achat, pour 24 livres, de deux perruques chez **Tardieu**, perruquier à Montreuil. C'est aussi un voyage de plusieurs jours à Boulogne, au cours duquel notre fringant lieutenant a acheté « *chapeau, gants, poudre et essences* », et pour lequel Jeanne **Ficheux** a payé 12 livres 8 sols.

Comble de l'élégance : après un voyage à Calais (14 livres 8 sols), voici une faramineuse dépense de 269 livres pour, je cite, « *plus qu'elle lui a fourni deux habits, s'avoir un drap d'Elbeuf gris de fer doublure fourniture culotte noir, et l'autre de drap bleu, veste galon et fils d'or boutons, chapeau, bas et souliers, et pour la façon de deux habits à **Gressier Me tailleur à Boulogne, porté le tout ensemble deux cent soixante neuf livres, sans comprendre les souliers qu'il a eu en cette ville*** ». Il est vrai que le mariage avec Marie Madeleine **Caillette** de Calais est proche (6-10-1697) et ceci explique peut-être cela.

La descendance de Pierre **Leriche** et de Marie Madeleine **Caillette** ne va pas loin. Leurs trois fils décèdent jeunes :

Pierre Oudard né le 28-1-1698 meurt le 26-3-1721

Antoine né le 4-3-1700 meurt le 12-4-1701

Claude François né le 21-7-1703 meurt le 25-6-1727

De leurs trois filles : Marie Madeleine née le 16-1-1701, décédée le 19-8-1705 ; une seconde Marie Madeleine née le 13-11-1705 (et non le 13-4 ; petite erreur du fichier Vasseur) ; Agnès Madeleine née le 30-1-1708, décédée le 2-4-1708 ; seule, la seconde, Marie Madeleine, survit et se marie à Desvres le 30-7-1726 avec Antoine **Brillard**. Elle décède le 2-3-1745. (Nous avons vu précédemment § II – 1, IV – 7, se manifester Antoine **Brillard** lors du décès de sa belle-sœur Marie Catherine **Gressier**, épouse d'Antoine **Baudelicque**)

Suite de la descendance de **Pierre Leriche et Jeanne Ficheux**

V – 8 Antoine né en 1669, décédé le 13-2-1674

V - 9 Isabelle née le 2-7-1671

V – 10 Anne née le 14-3-1673 ; elle épouse à Desvres le 2-3-1699 Alexandre **Prache**.

* * *

Descendance de Pierre Le Gressier et de Jeanne Leriche

II – 5 Pierre Le Gressier né le 6-1-1640 à Desvres, décédé à Desvres le 27-1-1707, époux de Jeanne Leriche née vers 1660, décédée à Desvres le 22-10-1720.

III – 1 Françoise **Le Gressier** née le 27-1-1676 à Desvres. Elle a pour parrain François **De Bauve**, gentilhomme, commandant au château du Mont Hulin. Elle épouse à Desvres le 2 juin 1699 Joseph **de Monsigny**, né à Desvres le 20-3-1675, marchand drapier (il sera échevin en 1705), fils de feu Jean **de Monsigny**, vivant mayor de Desvres et d'Agnès **Magnier**, présentement remariée avec Adrien **Leriche**, oncle de la dite Françoise **Le Gressier** (voir 2^{ème} § - II-2 ; généalogie Monsigny). Bel exemple d'alliance matrimoniale concoctée entre familles bourgeoises déjà apparentées.

Un joli parterre de notabilités assiste au mariage. Pour l'époux : Adrien **Leriche** lieutenant de cavalerie dans les troupes boulonnaises, demoiselle Anne **de Monsigny**, veuve de Pierre **Greben** ancien vice-mayeur, Nicolas **de Monsigny**, garde du Roy, Jean **de Monsigny**, greffier au bailliage de Desvres, maître Bertrand **Lecat** prêtre bachelier en théologie. Pour l'épouse : Pierre **Leriche** lieutenant de dragons dans les troupes boulonnaises, Louis **Chevalier** maître chirurgien, oncle à cause de Madeleine **Leriche**, Alexandre **Prache** procureur à Boulogne, oncle à cause d'Anne **Leriche**, Jean **de Monteuis** ancien mayor, Claude **de Monteuis** receveur des traites, Jacques **Lefebvre** vice-mayeur, etc.

Françoise **Le Gressier** meurt très jeune à Desvres, le 22-4-1705, à l'âge de 29 ans, très probablement des suites de son dernier accouchement en date du 4-2-1705. Elle est inhumée dans la nef de l'église, carole Saint-Nicolas. Son époux, Joseph **de Monsigny**, sera garde du corps du roi, compagnie d'Harcourt, en 1708-1709. Il se remariera le 20-11-1709 avec Anne **Flahaut de Lengaigne**.

D'où du premier mariage :

IV – 1 Agnès Françoise **Monsigny** née le 4-9-1700 à Desvres ; parrain : Pierre **Gressier** grand-père maternel, marraine : Agnès **Magnier** grand-mère paternelle. Décédée à Desvres le 29-6-1716.

IV – 2 Marie Claude Thérèse **Monsigny** née le 25-1-1702 à Desvres ; parrain : « honorable homme Claude **Monteuis** receveur des traites de Sa Majesté », marraine : « honorable femme Anne **de Monsigny** femme de Pierre **Greben** ».

IV – 3 Agnès Ursule **Monsigny** née le 17-9-1703 à Desvres ; parrain : Jean **Le Gressier** oncle maternel de l'enfant, marraine : Agnès **Monsigny** tante paternelle.

IV – 4 Marie Louis Joseph **Monsigny** né le 4-2-1705 à Desvres ; parrain : honorable homme Louis **Chevalier**, échevin, chirurgien, époux de Madeleine **Leriche**, grand-oncle de l'enfant ; marraine : Marguerite **Caillette** femme d'honorable homme Pierre **Leriche**, grand-tante de l'enfant.

Il se mariera à Desvres le 1-8-1736 avec Marie Françoise **Berquer**, fille de Pierre et de Marie Françoise **Boulenois**, avec dispense de consanguinité du 3^{ème} au 4^{ème} degré.

III – 2 Pierre **Le Gressier** né le 15-9-1677 à Desvres ; parrain : Pierre **Leriche**, marraine : Marie **Gressier**, tante de l'enfant. Décédé à Desvres le 9-9-1679.

III – 3 Jean **Le Gressier** né le 16-4-1679 à Desvres ; parrain : Jean **Monteuis**, marraine : Jeanne **Darsy**.

Il est marchand tanneur, comme tous les Gressier ! Il est célibataire. Il décède à Desvres le 25-2-1731 et est inhumé dans l'église.

III – 4 Pierre **Le Gressier** né le 16-4-1682 à Desvres ; parrain : Adrien **Leriché** oncle maternel de l'enfant ; marraine : Jeanne **Boutoille**.

La mésalliance n'est pas de mise dans la famille Le Gressier. Pierre épouse le 11-2-1711 à Longfossé, Marie Madeleine **d'Halluin**, née à Longfossé le 23-4-1682, fille de feu le Sieur Claude **d'Halluin**, laboureur propriétaire à Longfossé, au Bois Bernard, et de Catherine **Prévost** (orthographe du contrat de mariage) ou **Prévot** (orthographe du registre paroissial).

La famille **d'Halluin** appartient à la noblesse. Claude **d'Halluin**, écuyer, Seigneur du Bois Bernard, Arry, Noirbois et autres lieux, époux de Marguerite **de Mesghen**, décédé le 4-9-1661 et inhumé dans l'église de Longfossé, est le père, hors mariage, de notre Claude **d'Halluin**, père de Marie Madeleine. Fils illégitime, ce dernier n'a donc pu hériter de la ferme et seigneurie du Bois Bernard qui a été dévolue à Alexandre **de Halluin**, escuier, son demi-frère, fils légitime (contrat de mariage de Alexandre **de Halluin** et d'Antoinette **Monet** – 27-12-1660 – notaire Maréchal – Boulogne). La ferme de Bois Bernard est un fief non négligeable. Elle compte 50 hectares et aussi des dépendances, un bois de 19 hectares et la ferme de Neuville de 16 hectares (André Butruille : Longfossé en Boulonnais). La donation que fait Claude **d'Halluin**, escuier, à ses enfants, en date du 28-12-1660 (registre aux insinuations du Boulonnais- folio 111) ne comporte que l'attribution, après son décès, de 1800 livres à Claude, son fils naturel. Il semble cependant que des terres ont été données à ce dernier puisque Claude **d'Halluin** est signalé laboureur propriétaire et dénommé Sieur de Bersin (Avec le fief d'Arry, les fiefs de Bersin et de Sotiauville, proches d'Abbeville, ont été achetés par César **de Halluin** à Nicolas **Le Fuzelier** en 1618). Les relations avec les descendants légitimes de son père, le Sieur d'Halluin, ses demi-frères, semblent convenables, puisque Jean **d'Halluin**, Sieur d'Arry, son frère aîné, lui donne procuration pour louer et recueillir l'argent de deux maisons et terres attenantes lui appartenant à Hesdin l'Abbé. (Notaire Miellet de Samer- 31-1-1689 et 25-4-1690. 4 E –128/25 – A.D.Arras).

Il décédera le 6-10-1705 et sera inhumé « devant le crucifix de la nef » de l'église de Longfossé, signe d'une notabilité reconnue. Il avait épousé vers 1666 Catherine **Prévot** dont je n'ai pu découvrir l'ascendance (qui ne pouvait être que modeste par rapport à la noble famille **d'Halluin**). Si l'on se réfère strictement aux registres paroissiaux de Longfossé : « décès de Catherine **Prévot** le 31-7-1727, à l'âge de 75 ans (elle est inhumée dans la nef de l'église), donc naissance de cette dernière vers 1652, naissance de son fils aîné à Longfossé le 7-4-1666 », on obtient pour Catherine **Prévot**, l'âge de 14 ans à la date du mariage ! !

En 1705, au décès de Claude **d'Halluin**, déclaré laboureur, ce sont Jean **Masson** et Péronne **Vasseur** son épouse qui sont fermiers du Bois Bernard et c'est « Messire **de Halluin**, écuyer, Sieur du Bois Bernard », frère du défunt, qui assiste aux obsèques. Le fils de Claude, Antoined'**Halluin** épousera d'ailleurs le 3-7-1712, une Marie Louise **Masson** qui pourrait être la fille des fermiers de Bois Bernard, ou y être apparentée. Antoine **d'Halluin** décède dès 1713. Cette branche des **d'Halluin**, la plus modeste, va d'ailleurs disparaître de Longfossé.

Le Bois Bernard et ses dépendances deviendront la propriété des **Courteville d'Hodicq** par le mariage de Catherine Françoise **d'Halluin**, puis vendus en tant que biens d'émigrés en 1794 (André Butruille – Longfossé en Boulonnais)

Revenons au mariage de Marie Madeleine **d'Halluin** avec Pierre **Le Gressier**, mariage qui n'a rien à voir bien sûr avec celui de son « oncle » Alexandre **de Halluin**, esquier, seigneur d'Arry et de Bois Bernard, avec Marie Antoinette **Monet de la Salle**, célébré le 21-1-1661 en la cathédrale de Boulogne par Monseigneur **de Perrochel**, évêque, en présence de François **Patras de Campaigno**, Sénéchal de la province, Jean François **de Rosny**, lieutenant général de la Sénéchaussée, Louis **de Campmayor**, maïeur de Boulogne et nombre de prélats et d'officiers. Rien à voir non plus avec celui de son « cousin » Charles **de Halluin**, « esquier, Seigneur d'Arry et autres lieux », fils d'Alexandre, accompagné de François **de Halluin**, esquier, Seigneur du Bois Bernard, son frère aîné, de Jean **de Halluin**, esquier, Sieur du Noirbois, avec la demoiselle Françoise **de Bracque**, de la paroisse Saint Joseph de Boulogne, fille de Louis **de Bracque**, chevalier, seigneur des Barres, accompagnée elle-même de Bertrand **Willecot**, Philippe **Delahaye**, Nicolas **de Laurel**, Henry **de l'Etendard**, tous écuyers.

L'acte figurant sur le registre paroissial de Longfossé, sous la signature du curé **Delattre**, ne brille pas par la précision apportée à l'orthographe des noms des mariants et témoins. J'y remarque pour la première fois le patronyme **Gressier** orthographié « **Grécier** », Marie Madeleine **d'Halluin** s'écrit « **hennuin** » (Ce ne sera pas mieux dans les registres paroissiaux de Desvres pour les années suivantes : on trouvera « *hennuin, halluin, alluin* ») alors qu'aucun des participants n'est analphabète et que chacun signe bien **Gressier** ou **d'Halluin** ! La prononciation fortement patoisante qui parvient à l'oreille du scribe est, à l'époque, retenue sans autre forme de procès. Ajoutons pour d'autres actes l'analphabétisme de certains déclarants et nous trouvons là l'origine des nombreuses formes d'un même patronyme découvertes dans les registres paroissiaux.

Du côté de l'époux, les signataires sont nombreux : Jeanne **Leriche** sa mère, Jean et Louis Marie **Le Gressier** ses frères, Pierre **Gressier** époux de Marie Anne **Masson**, son cousin germain, Sébastien **Leriche** et Madeleine **Leriche**, ses oncle et tante maternels, Pierre **Leriche** qui signe deux fois ! la seconde signature comportant son prénom latin Pétrus !, Claude **Monteuuis**, Conseiller du roi et receveur des domaines de Desvres, son cousin issu de germain. Marie Madeleine **d'Halluin** n'est accompagnée que d'Antoine et Jeanne ses frère et sœur. Aucun représentant du clan noble des **d' Halluin** dont est cependant issue la mariante.

Le contrat de mariage a été établi sous seing-privé à Longfossé, probablement au domicile des **d'Halluin**, le 11-2-1711, contrôlé et insinué à Boulogne en 1720 ! et trouvé dans les minutes de 1733 du notaire **Leriche** de Boulogne ! (4 E –48/59 – A.D.Arras). Ce contrat est, ne serait-ce que d'un point de vue généalogique, beaucoup plus explicite que l'acte de mariage. Nous y retrouvons les participants de la cérémonie religieuse auxquels s'ajoutent Sébastien **Gressier**, frère de l'époux, Catherine **Le Gressier** sa sœur, le Sieur Jean **de Montewis** ancien mayeur de Desvres, le Sieur Daniel **Lefebvre** marchand, tous deux cousins issus de germain. Jeanne **Halluin** (elle ne signe pas *d'Halluin*, ce qu'écrivent pourtant son frère Antoine et sa sœur, la mariante, dont la large et haute signature occupe quasiment toute la largeur de la page) est, pour la signature du contrat, accompagnée de son époux, Pierre **Boutillier**, demeurant à Condette.

Jeanne **Leriche** donne à son fils, « héritier partiaire » (c'est Jean **Le Gressier**, fils aîné, qui est l' « héritier apparent » et, selon la coutume boulonnaise, recueille la majorité des biens laissés au décès du père), la maison « où pend pour enseigne le lion d'argent » (qu'habite alors la veuve de Pierre **Mercier** dit *desjardin*), et deux mesures de terre occupées par François **Level** que, nous l'avons exposé plus avant, Jean **Allard**, Sieur de Coupe, lui

avait « baillé à titre de rente surcensive et héritable » le 20-10-1676. Elle ajoute à sa donation la somme de 400 livres en « marchandise de cuire a fure et a mesure quil en aura besoins pour sa consommation ». Sébastien **Leriche** lui paiera une année de loyer et Jean **Le Gressier** lui fournira la quantité de bois équivalant à ses besoins d'une année. Donations modestes !

Catherine **Prévo**t et Antoine **d'Halluin** promettent de verser à Marie Madeleine la « somme de trois cents livres d'argent comptant le jour du mariage et trois cents livres encore justement après le décédé de Catherine Pruvost sa mère ». « Douze septiers de bled froment lui seront aussi livrés à payer en deux ans moitié pour moitié ». « Pour la saint Lucq prochain, une tinne de beurre » lui sera fournie. Tout en n'étant pas négligeables, ces diverses donations sont modestes et évidemment très loin d'atteindre celles qui sont énoncées dans les contrats de mariage d'Alexandre et de Charles **de Halluin**. Claude **d'Halluin**, le fils illégitime n'a pu que subir que le sort des cadets de famille et autres enfants naturels, et rêver à la fortune de ses « légitimes » aînés.

Pierre **Le Gressier** et Marie Madeleine **d'Halluin** n'acquerront pas l'aisance de leurs parents. Pierre meurt subitement à Carly le 25-11-1737. C'est là et non à Desvres que, curieusement, il est inhumé, en présence de son épouse, comme l'indique le registre paroissial de Carly. Deux de ses filles épouseront de modestes artisans desvros. Aucune trace de son fils Pierre né en 1718 ; aucun descendant masculin !

Marie Madeleine **d'Halluin** décèdera à Desvres, très âgée, le 13-9-1763.

Note sur la famille d'Halluin (Référence : Dictionnaire des Châteaux de France – Flandre, Artois, Picardie – Jacques Thiébaud).

La terre d'Arry, située à quelques km à l'est de Rue, a été achetée en 1618 par César **de Halluin** à Nicolas **Le Fuzelier**. Elle est restée dans la famille jusqu'en 1725, date à laquelle Catherine Françoise **de Halluin**, dernière du nom, épouse Daniel Antoine **de Courteville** et lui apporte la seigneurie d'Arry. Leur fils, Jacquelin Antoine François, obtient l'érection d'Arry en comté sous le nom d'**Hodicq**. Elu aux Etats généraux, puis émigré en Allemagne sous la Terreur. Rentré sous le Consulat, il décède à Arry le 8-10-1802. C'est lui qui prit l'initiative de construire le château d'Arry vers 1761, l'architecte en fut Giroux Sannier. (Plans conservés à la Bibliothèque de Boulogne – portefeuille no 36518).

Rappelons que les Courteville d'Hodicq étaient possesseurs de la ferme du Bois Bernard lorsqu'éclata la Révolution.

Descendance de Pierre Le Gressier (III – 4) et Marie Madeleine d'Halluin

IV – 1 Madeleine née le 17-10-1712, décédée le 17-10-1712.

IV- 2 Marie Madeleine née le 21-9-1713, parrain : Alexandre **Prache**, marraine : Madeleine **Chevallier**. Décédée célibataire le 28-2-1747.

. IV – 3 Jeanne Gabrielle née le 2-3-1715, parrain : Jean **Gressier**, marraine : demoiselle Gabrielle **Monteuis**. Aucune mention de mariage ni de décès dans les registres paroissiaux de Desvres..

IV – 4 Marie Catherine née le 25-12-1716, parrain : Oudard **Leriche**, marraine : Catherine **Gressier**. Elle épouse à Desvres le 28-1-1747 Jacques **Belleville**, menuisier, fils d'Antoine et de Marie Louise **Guilluy**, qui décédera le 12-4-1787. Elle décédera le 16-7-1790.

IV – 5 Pierre né le 13-10-1718, parrain : René **Boulongne**, marraine : Marie Jeanne **Frezelle**. Aucun autre renseignement le concernant n'a pu être trouvé. Peut-être est-il mort-né ?

IV – 6 Marie Jeanne née le 1-6-1722, parrain : César **Leriche**, marraine : Jeanne **Gressier**. Elle épouse à Dessers, le 12-7-1747, Antoine **Belleville**, garçon cordonnier, son beau-frère.

IV – 7 Jean né le 22-5-1725, parrain : Jean Nicolas **Boutoille**, marraine : Marie Thérèse **Heude**. Décédé le 27-5-1725.

Les naissances et les décès sus-indiqués ont eu lieu tous à Desvres.

Suite de la descendance de Pierre Le Gressier et de Jeanne Leriche

III – 5 Antoine **Le Gressier** né à Desvres le 10-3-1687 et décédé le 27-3-1697.

III- 6 Jeanne **Gressier** née à Desvres le 9-10-1689, célibataire, décédée le 23-1-1709, inhumée dans l'église.

III – 7 Marie Catherine **Gressier** née à Desvres le 18-9-1692. Elle épouse, âgée de 43 ans, à Desvres, le 1-10-1735, un notable, Louis **Duprés**, âgé de 56 ans, échevin, marchand drapier, veuf de Madeleine **Beaufils**. Elle décède peu de temps après, le 26-1-1637, et est inhumée dans l'église de Desvres « devant l'autel Notre Dame des Agonisants ».

III – 8 Sébastien **Le Gressier** né le 18-12-1694 à Desvres, parrain : Pierre **Chevalier**, marraine : Anne **Leriche**. Il est marchand tanneur. Il assiste en 1717 au mariage de son frère Louis Marie. Je ne le trouve plus ensuite dans les registres paroissiaux de Desvres.

III – 9 Louis Joseph **Le Gressier** né le 20-2-1697 à Desvres, décédé le 6-4-1698.

III – 10 Louis Marie **Le Gressier**

Sa naissance est introuvable à Desvres ; il est probable que la mention en a été négligée. Il est peut-être né dans l'intervalle 1682-1687, années de naissance de ses frères Pierre et Antoine, écart inhabituel de cinq années ne correspondant pas au rythme courant des naissances de l'époque (et de cette famille) qui se succédaient régulièrement tous les 2 ou 3 ans.

Comme ses frères, il est marchand tanneur. Il épouse le 6-10-1717 à Calais, Marie Anne **Carré**. Elle est veuve de François **Chabaille**, marchand, avec lequel elle s'était mariée à Calais le 7-9-1711 et qui vient d'y décéder, le 5-4-1717, âgé de 42 ans. Une fille est née de cette union : Marie Antoinette née à Calais le 5-8-1716, dont je n'ai pu suivre le parcours après le remariage ultra-rapide de la mère. Marie Anne **Carré** avait été déjà veuve, auparavant, de Joseph **Maury**. Elle n'est donc plus de toute première jeunesse, mais peut-être a-t-elle du charme...ou de l'argent ?

Le contrat de mariage est signé « *au lieu de la chaussée paroisse de Coquelle en l'hotellerie du p... (?) tenue par le nommé Nicolas **Bellin** cabaretier au dit lieu, le mercredi après midy sixième octobre mil sept cent dix sept.....en la présence dudit **Belin** et Louise **Vasseur** demeurant au dit lieu ou je me suis transporté* ». Il s'agit du notaire Dufresne de Calais (4 E 52 – année 1717 – A.D.Arras). Pour honorer Louis Marie qui, semble-t-il, réunissait les suffrages, la famille **Le Gressier** s'est déplacée en grand nombre à Coquelles : la mère et les frères de l'époux (Jean, Pierre et Sébastien), ses cousins germains (Pierre **Briche**, Pierre **Gressier**, Pierre **Le Gressier**), les alliés (Jean Nicolas **Briche**, Pierre Oudard **Leriche**, Pierre **Leriche**, Madeleine **Chevallier**, la veuve **Baude**)

Du côté de l'épouse, notons la présence de quelques bourgeois et notables : Louis **Carré**, frère de l'épouse, barbier perruquier à Calais, Dominique **Seguin** marchand à Calais beau-frère à cause de Marie **Carré** sa sœur, le sieur Pierre **Le Camus** oncle maternel, ancien juge consul et échevin de Calais, le sieur François **Duflos** ancien vice-mayeur et juge consul de Calais, cousin issu de germain, de Michel **Anquier**, sieur de Longeville, avocat en parlement, conseiller du Roy et lieutenant particulier à la maîtrise des eaux et forêts de Calais, Ardres et comté de Guines, et demoiselle Marie **Maury** son épouse (le premier époux de Marie Anne **Carré** était un **Maury**), Françoise **Pays**, veuve de François **Battel** marchand à Calais et demoiselle Françoise **Maury** sa fille.

Les époux vont disposer de ressources non négligeables. Jeanne **Leriche** s'oblige à payer à son fils « le lendemain de la consommation du mariage la somme de cinq cents livres d'argent comptant » et la somme de quatre cents livres que lui doit « Jean **Lecat** dit Lafleur demeurant à Desurenne ». Marie Anne **Carré** déclare « qu'il luy appartient et compete tant en meubles, effets, marchandises et autres jusques à la somme de mil livres ».

Le couple s'établit d'abord à Calais, puisque je relève :

IV – 1 Pierre **Gressier** né à Calais le 25-6-1718 et décédé le 16-8-1718.

IV – 2 Marie Jeanne **Gressier** née à Calais le 10-2-1720.

Après cette date, je ne trouve plus, sur les registres paroissiaux de Calais, aucun acte d'état-civil qui concerne cette famille. Il est probable qu'elle a quitté cette ville. En quel lieu ? Ce ne peut être Desvres où mes recherches ont été négatives, et où résidait cependant la famille **Le Gressier**.

Remarque

Aucun descendant mâle en définitive à la branche Pierre **Le Gressier** – Jeanne **Leriche** définie au 3^{ème} § de notre étude.

QUELQUES DOCUMENTS **Accompagnant le troisième paragraphe**

Etat – Civil

- 1 – Naissance à Desvres le 6-1-1640 de Pierre **Gressier**
- 2 – Mariage à Desvres le 19-3-1675 de Pierre **Gressier** et de Jeanne **Leriche**
- 3 – Baptême à Desvres le 17-9-1677 de Pierre **Gressier** fils des précédents
- 4 – Décès à Desvres le 27-1-1707 de honorable homme Pierre **Le Gressier**
- 5 – Décès à Desvres le 17-10-1712 de Magdeleine **Gressier** née le même jour
- 6 – Décès à Desvres le 22-10-1720 de Jeanne **Leriche**
- 7 – Mariage à Longfossé le 11-2-1711 de Pierre **Le Gressier** et Marie Madeleine **D'Halluin**

Tous ces documents sont des photocopies des actes originaux figurant sur les registres paroissiaux de Desvres et de Longfossé.

Actes notariés

- 1 – Bail à rente d'une maison de Jean **Allard**, Sieur de Coupe, à Pierre **Le Gressier**, en date du 21-10-1676. Notaire Molmye de Desvres. Pièce originale.
- 2 – Bail à rente de deux mesures de terre par Jean **Allard**, Sieur de Coupe, à Pierre **Le Gressier**, en date du 21-10-1676 . Notaire Molmye de Desvres. Pièce originale.
- 3 – Vente d'écorces à Pierre **Le Gressier**, marchand tanneur, en date du 20-5-1677. Notaire Molmye de Desvres. Pièce originale.
- 4- Bail à louage de Pierre **Le Gressier** à Hélène **Lestoile**, en date du 10-6-1679. Notaire Molmye de Desvres. Pièce originale.
- 5- Reconnaissance de dette d'Antoine, Nicolas et Marguerite **Baude** à Pierre **Le Gressier** . Notaire Molmye de Desvres. Pièce originale.
- 6 – Contrat de mariage de Pierre **Le Gressier** et Madeleine **d'Halluin** en date du 10-2-1711. Notaire Leriche 4 E 48 / 59. A.D.Arras. Photocopie.
- 7 – Contrat de mariage de Louis Marie **Le Gressier** et de Marie Anne **Carré**, en date du 6-10-1717. Notaire Dufresne de Calais. 4 E 52 A.D.Arras. Photocopie

Autres documents

- 1- Un impôt de 30 000 livres à Desvres en 1661, par le chanoine Delamotte. Bulletin de la Société académique, tome 9, p. 759-760. Bibliothèque de Boulogne. Copie
- 2- Mémoire contenant les dépenses du Sieur Pierre Leriche – 1697 – Ms 1013 – Bibliothèque Boulogne – Copie.
- 3- Extrait du contrat de mariage de Joseph de Monsigny et de Françoise Le Gressier. 1-6-1699. Rodière, A.D.Arras. Photocopie

- 4- Contrat de mariage de Charles de **Halluin**, escuier, Sieur d'Arry, et demoiselle Françoise de **Bracque**, en date du 18-11-1702 . Registre aux Insinuations du Boulonnais. Archives Municipales de Boulogne. Copie.

QUELQUES SIGNATURES

Pierre Le Gressier, époux de Jeanne Leriche

Pierre Le gressier

Jeanne Leriche

Jeanne Leriche

Jean Le Gressier

J. Gressier

Sébastien Le Gressier

Sébastien gressier

Louis Marie Le Gressier

Louis marie. gressier

Sébastien Leriche

S. Leriche

Pierre Le Gressier, époux de M.M. d'Halluin

Pierre gressier

Marie Madeleine d'Halluin

Marie magdeleine d'halluin

Antoine d'Halluin

Antoine d'halluin

Jeanne Halluin

Jeanne halluin

Claude HALLUIN époux de Catherine PREVOST

Claude Halluin

Généalogie DE HALLUIN

Références : Archives privées de Michel Parenty et Notes du colonel Bavière

Ascendance de Marie Madeleine d'Halluin épouse de Pierre Le Gressier

- I Marie Madeleine d'Halluin née à Longfossé le 23-4-1682

- II Claude d'Halluin, sieur de Bersin, né vers 1640, illégitime, fils de Claude de Halluin.
Laboureur propriétaire à Longfossé, marié vers 1665 à Catherine Prévost
A habité Samer entre 1675 et 1680. Décédé le 6-10-1705, inhumé dans l'église de Longfossé.
Catherine Prévost née vers 1652, décédée à Longfossé le 31-7-1727, inhumée dans la nef de l'église.

- III Claude de Halluin, escuier, seigneur du Bois Bernard, d'Arry, de Noirbois, etc..demeurant à Longfossé.
Marié à demoiselle Marguerite du Mesghen fille aînée de Adrien du Mesghen, escuier, seigneur de la Salle, Longfossé et Sainte Gertrude et de demoiselle Suzanne du Blaisel.
Contrat de mariage du 26-7-1624 passé par devant Hache, notaire à Boulogne.
Décédé le 4-9-1661 à Longfossé, inhumé dans l'église.

- IV César de Halluin, escuier, seigneur de La Chapelle et de Noirbois, demeurant à Wailly puis à Longfossé (Bois Bernard) après son mariage.
Marié à demoiselle Marie Roze, fille de François Roze, escuier, seigneur de Bois Bernard et de demoiselle Catherine du Blaisel.
Contrat de mariage du 11-6-1597 devant notaire à Boulogne.
Achète en 1618 les fiefs d'Arry, de Sotiauville et de Bersin, à Nicolas Le Fuzelier

- V François de Halluin, escuier, seigneur de La Chapelle.
Marié à demoiselle Claude de Bécourt, fille de noble homme Charles de Bécourt, escuier, seigneur du Mesnage.
Contrat de mariage du 10-2-1560 passé par devant notaire à Abbeville

- VI César de Halluin, escuier, seigneur de la Chapelle.
Marié à Marie du Hamel, fille de Guillaume du Hamel, escuier, seigneur de Landertun.
Contrat de mariage du 18-1-1530 devant notaire à Abbeville, signé Le Boucher.

- VII Louis de Halluin, escuier, seigneur de La Chapelle.
Marié à demoiselle Antoinette Maillard.

Référence : Nobiliaire de Picardie- Villers de Rousseville (Bibliothèque d'Amiens)

Descendance de **Claude de Halluin**, époux de **Marguerite du Mesghen**

- I Jean de Halluin, seigneur de Sotiauville.
Marié à Baincthun le 12-6-1662 à Marguerite de Campagne.
Demeurait à Arry en 1680.
- II Alexandre de Halluin, seigneur d'Arry et de Bois Bernard.
Né vers 1630, demeurant à Bois Bernard puis à Boulogne après son mariage.
Marié à Boulogne, St Joseph, le 26-1-1661, à Antoinette Monet.
Décédé à Longfossé le 17-5-1702, inhumé dans l'église.
- III Suzanne de Halluin
- IV Claude de Halluin, illégitime, sieur de Bersin.
Né vers 1640, décédé le 6-10-1705 à Longfossé.
Marié à Catherine Prévost.

Descendance de **Alexandre de Halluin**, époux de **Antoinette Monet**

- I Marie de Halluin née le 6-11-1661 et décédée le 6-3-1662 à Boulogne St Joseph.
- II François de Halluin, seigneur de Bois Bernard et de Noirbois.
Né le 14-1-1663 à Boulogne St Joseph.
Marié le 13-8-1696 à Alincthun à Marguerite de Fresnoye (4^{ème} degré de consanguinité).
Décédé à Alincthun le 6-7-1723, inhumé dans l'église.
- III Jean Alexandre de Halluin, seigneur d'Arry et du Bois Bernard.
Né le 9-3-1664 à Boulogne St Joseph.
Prêtre curé de Longfossé de 1692 à 1702, d'Aix-en-Issart de 1702 à 1711, de Neuville et Estrée le 15-6-1711. Grand chapelain de Notre-Dame de Boulogne.
Décédé le 4-10-1749, inhumé dans la Cathédrale.
- IV Louise de Halluin née le 30-1-1666 et décédée le 1-12-1666 à Boulogne St Joseph.
- V Antoine Jean de Halluin , seigneur de Noirbois et d'Arry, capitaine au régiment de Forest.
Né à Boulogne St Joseph le 19-10-1667.
Marié le 23-6-1722 à Boulogne St Joseph à Marie Madeleine de Roussel.
Décédé à Boulogne St Joseph le 21-8-1741.
- VI Sébastien Henri de Halluin né vers 1669.

VII Charles de Halluin, seigneur d'Arry.
Né le 3-11-1670 à Boulogne St Joseph

Marié le 2-8-1702 à Longfossé avec Françoise de Bracque.

VII – 1 Catherine Françoise de Halluin, fille du précédent, mariée en 1725 à Daniel Antoine de Courteville d'Hodicq, à qui elle apporte le fief de Bois Bernard.

VIII Antoinette Ursule de Halluin

Née à Boulogne St Joseph le 10-3-1672

Mariée à Jacques de Courteville. Décédée à Boulogne le 26-1-1742.

IX Jeanne Catherine de Halluin née à Boulogne St Joseph le 8-6-1675.

Descendance de **Claude d'Halluin**, époux de **Catherine Prévost**

I Claude né le 7-4-1666, décédé le 2-7-1675, à Longfossé.

II Jacques né le 16-10-1668 à Longfossé.

III Antoine d'Halluin né le 24-1-1671, marié le 12-7-1711 à Marie Louise Masson, à Longfossé.

Décédé le 16-2-1713 à Longfossé. D'où :

III – 1 Marie Antoinette d'Halluin mariée le 12-9-1730 à Oudard Généau de Lautennerie.

IV Jeanne Halluin née le 21-4-1673, mariée le 17-12-1699 à Pierre Boutillier, à Longfossé.

V Louise Françoise née le 21-11-1675 à Longfossé, décédée à Samer le 20-9-1680.

VI Catherine née le 10-3-1678 à Longfossé, décédée à Samer le 13-9-1680.

VII François né le 2-5-1680 à Samer, décédé à Samer le 9-5-1680.

VIII Marie Madeleine **d'Halluin** née le 23-4-1682 à Longfossé, mariée le 11-2-1711 à **Pierre Le Gressier**.

Nota. A la lecture des registres paroissiaux, il semblerait que Claude (**d'**) **Halluin** ait fait des aller et retour d'habitation entre Longfossé et Samer. Les minutes notariales citées plus haut (procuration de bailleur chez le notaire Miellet de Samer en 1689 et 1690) précisent qu'il « est demeurant à la ferme de la Fassurne, paroisse de Lacres ». Y a-t-il habité aussi en 1680 ? Ou habitait-il un autre lieu situé sur le territoire de la paroisse de Samer où sont déclarés, cette année-là, la naissance de son fils François et le décès de deux de ses enfants.

La ferme de la Fassurne existe toujours. Elle se trouve en bordure de la R.N.1, sur la droite en venant de Samer, juste après le début de la D 125 E qui mène à Lacres.

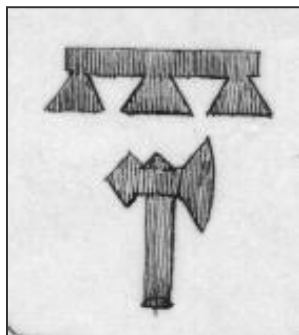


Cet écusson avec couronne ducale (1587) et médaille du Saint-Esprit (1578) est le blason de la famille d'Halluin. Il est « d'argent à trois lions de sable armés, lampassés de gueules et couronné d'or », qui est celui de la ville d'Halluin.

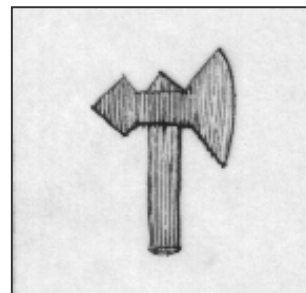
**Ferme du Bois Bernard à Longfossé dans son environnement actuel
Fief des Halluin**



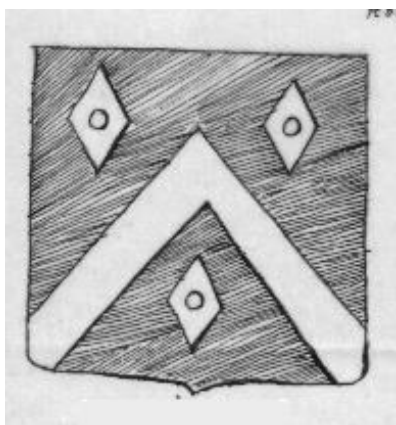
Blasons de quelques familles boulonnaises – Dessins de Pierre Pillain -



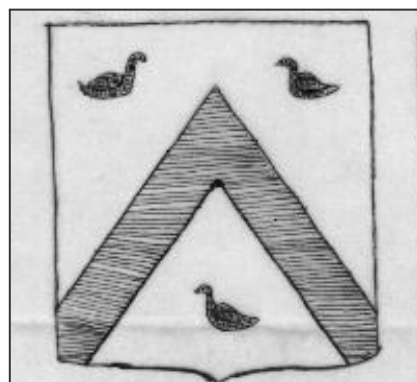
De Bernes



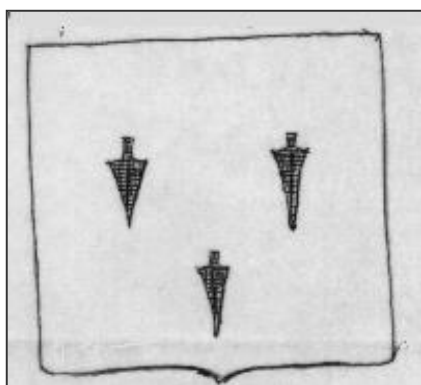
De Bernes



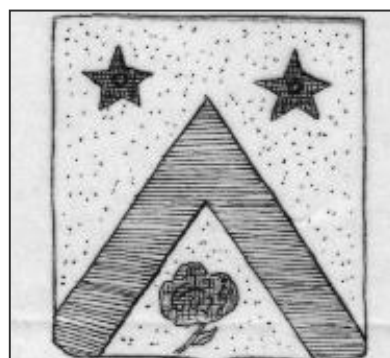
Du Vuiquet



Flahault de Lengaigne



Roquigny du Fayel



De Raulers Mauroy

CHAPITRE I – 3^{ème} PARTIE

Descendance de Pierre (Le) GRESSIER et Anne HARELLE

4^{ème} paragraphe

II – 6

Marie GRESSIER et Jean BRICHE

Marie **Gressier**, sixième enfant de Pierre **Gressier** et Anne **Harelle** naît à Desvres vers 1645, année calculée par rapport à son acte de décès qui figure sur les registres paroissiaux de Desvres à la date du 1-1-1708, qui spécifie qu'elle est alors âgée de 63 ans et qu'elle est inhumée dans l'église, comme il se doit à toute personne de quelque notabilité.

Avec elle, deux autres filles sont nées précédemment de l'union de Pierre **Gressier** et de Anne **Harelle** : Antoinette née le 28-6-1635 et Jehanne née le 10-8-1637. Je ne les retrouve plus ultérieurement sur les registres desvrais, qui, nous le savons, n'existent plus pour la période 1641-1670. Peut-être sont-elles décédées en bas âge ?

Il est à remarquer qu'Antoinette a eu pour parrain Antoine **Duquesnoy**, époux de Françoise **Gressier**, laquelle était fille de Simon **Le Gressier** et Jehanne **Maillard** de Calais (voir tome I page 12). La même Jehanne **Maillard** avait d'ailleurs été marraine du premier enfant de Charles **Beaumont** et Marie **Gressier**, sœur de Pierre **Gressier**, né le 18-12-1631 à Desvres (voir tome I page 46). Quant à Antoine **Duquesnoy** et Françoise **Gressier**, ils ont habité Desvres quelque temps, puisque leur fille Marie y est née le 9-5-1635. Tous ces renseignements confortent bien la parenté proche évidente (mais laquelle ?) qui unit Pierre **Gressier** de Desvres, Simon **Le Gressier** de Calais et Christophe **Le Gressier**. Mes interrogations et hypothèses sont exposées page 19 du tome I.

Marie **Gressier** épouse à Desvres Jean **Briche**. Un acte notarié du 2 avril 1691, relatif à une sentence d'hypothèque (notaire Magnion de Boulogne), m'apprend que le contrat de mariage des deux époux a été signé le 18 juin 1665 à Desvres chez Me Louis de **Monsigny**. A. Lefebvre, érudit boulonnais, indique la date du 6 juillet 1665 (ms 852 – Bibliothèque municipale de Boulogne) comme date de l'acte paroissial. Serait-il tombé, l'heureux chercheur, sur ces fameux registres disparus ?

Jean **Briche** est un marchand brasseur, originaire de Bournonville, proche de Desvres, berceau de la famille **Briche** qui y figure parmi les notabilités. Une notabilité que Jean Nicolas **Briche**, petit-fils de Jean et de Marie **Gressier** réussira à transformer en lettres de noblesse ! J'ai relaté dans le tome I p.73 et 74 le fabuleux parcours ... et la triste fin de Jean Nicolas.

Jean **Briche** est fils de « honorable homme » Jean **Briche**, propriétaire et marchand à Bournonville, et de Claude **Germain**, laquelle était fille de Michel **Germain**, greffier au baillage de Desvres, et de Jeanne **Prévoist**.

La famille **Germain** appartient à la bourgeoisie desvraise ainsi qu'en témoignent les actes suivants : - le 14-12-1577, Jeanne **Lemaire**, veuve de Michel **Germain** (ancêtre de Claude), fait don à Jacqueline **Germain**, sa fille, femme de Pierre **Leclercq**, marchand à Calais, de la moitié « du moulin à eau à usage de moudre le bled avec les droits de banalité sur les habitants de Menneville et de Saint-Martin Choquel » (Registre aux insinuations du Boulonnais – IX – B 24 folio 223 – Archives Départementales du Pas-de-Calais).

- le 22-7-1635, Jeanne **Germain**, sœur de Claude **Germain**, épouse Louis de **Monsigny**, bourgeois et échevin de Desvres (Registre aux insinuations du Boulonnais – IX B – 27 – folio 497- Archives Départementales du Pas-de-Calais).

Peu ou pas de documents relatifs à l'activité de Jean **Briche**. Il est marchand brasseur à Desvres et n'a bien sûr aucune ascendance noble comme l'a faussement prétendu son petit-fils Jean Nicolas, lequel faisait valoir la propriété par ses ancêtres du fief de la Capelle, territoire de Bournonville. Une minute du notaire **Leriche** en date du 24-12-1748 relative à la donation par Marie Françoise **Briche**, sœur de Pierre **Briche**, mère de Marie Françoise Antoinette **Le Roy**, épouse de François **Bailly**, sieur de Grigny, de deux pièces de terre nommées les Gibory, sises au dit Bournonville, tenues du fief de La Capelle, désigne en toutes lettres « les sieurs Claude Antoine, Jean Pierre et Louis **Forestier** frères, propriétaires et seigneurs du fief de La Capelle ». On voit immédiatement comment Jean Nicolas **Briche** a utilisé le fait d'être occupant d'un fief pour en déduire une marque de noblesse.

Il est cependant indéniable que, depuis très longtemps, la famille **Briche** compte parmi la bourgeoisie rurale de la région desvroise. J'en veux pour preuves les deux documents suivants :

- . par un bail du 10 janvier 1554 en provenance du Chapitre de la Cathédrale de Boulogne, Pierre **Briche** obtient la dîme de Bournonville, moyennant la somme de 10 ou 12 livres par an selon les années (Archives ecclésiastiques – série G – Chapitre de Notre Dame de Boulogne – registre des actes capitulaires- 1553-1556).

- . un autre bail du 3 janvier 1676, signé par « Denis **Leporcq** marchand à Boulogne, sous-fermier du domaine de Sa Majesté en Boulonnais et ayant charge de Monsieur **De Montjeu**, intendant de Monseigneur le Duc d'Aumont », offre à « Jean **Briche** l'aîné, marchand à Bournonville (c'est le père de notre Jean Briche époux de Marie Gressier), le contrôle des exploits et greffe d'affirmation qui s'expédierait seulement dans l'étendue de la justice dudit Bournonville pour la somme de 33 livres par an, pendant six ans ». Le document ajoute une clause avantageuse sûrement appréciée par l'intéressé : il sera exempt pendant la durée du bail de monter à cheval dans la milice et du logement des gens de guerre (notaire Maréchal à Boulogne – 4 E 47-18 – A.D.Arras).

On voit là, au village, les effets de la hiérarchie de convenance fondée sur la fortune. Le riche fermier, en l'occurrence le riche brasseur et propriétaire, est respecté. L'aisance et quelque parcelle de pouvoir donnée par une fonction seigneuriale ou ecclésiastique peut faire de lui l'arbitre du village. Précisons cependant qu'il était responsable sur ses biens de la bonne rentrée des sommes à collecter.

Voyons maintenant ce que peuvent nous apprendre les quelques documents en notre possession sur Jean **Briche** et Marie **Gressier**.

Le 12-1-1668, par devant Me Maréchal, notaire à Boulogne (4 E – 47-14 – A.D.Arras), Jean **Briche** reconnaît devoir 48 sols de rente surcensière chaque année à Gabriel de **Manneville**, Sieur de Belledalle, avocat au parlement et vice-maire de Boulogne, pour une maison et quatre mesures de terre situées à la Pottery, banlieue de Desvres, « donatées » par son beau-père Pierre **Gressier**, marchand tanneur, lors de son contrat de mariage avec Marie **Gressier**. Il devra payer cette rente « tant qu'il sera propriétaire et détempteur de ladite maison et terres ». Le document rappelle que la constitution de cette rente en avait été faite par Antoine **Vasseur** le 14 janvier 1583 à défunte Marie de **Hautefeulle**, veuve de Jean **Rault**. J'ai déjà exposé dans le tome I page 11 le cheminement de cette rente dévolue en 1583 à Marie **Le Vasseur**, nièce d'Antoine **Vasseur** et épouse de Christophe **Le Gressier**, laquelle en avait fait don à son fils Simon **Le Gressier**. Elle est ensuite passée à Pierre **Gressier** époux de Anne **Harelle** (puisque ce dernier en fait don à Marie **Gressier** sa fille). Je ne suis pas hélas ! en possession du document qui le constate...et qui m'aurait enfin dévoilé

avec précision la relation de parenté évidente entre Pierre et Simon. Cette parenté ne peut être que très proche : le contrat de mariage d'Antoine **Gressier**, fils de Pierre, et de Catherine **Boucher**, en date du 9-11-1655 à Calais, signale bien la présence en tant que témoin de « Simon **Le Gressier** l'aîné, oncle du mariant ». Déduction immédiate : Simon et Pierre sont frères ! Et cependant, à la lecture du contrat de mariage de Simon et de Jehanne **Maillard** en 1603 à Calais, et compte tenu des âges des intéressés, on ne peut que repousser cette éventualité (voir tome I page 19).

Quoiqu'il en soit, le couple Jean **Briche** – Marie **Gressier** dispose de cette maison et des 4 mesures de terre sises à la Potterie. En 1691, après le décès de Jean **Briche**, dans un acte notarié signé chez le notaire boulonnais Magnion (4 E 48-54 – A.D.Arras), « honneste femme Marie **Gressier** veuve de feu honorable homme Jean **Briche** a déclaré estre franche et quitte de toutes debtes hipotecques » concernant la dite rente. Je ne sais ce qu'il en est advenu après elle. Dans le même acte Gabriel **de Manneville** lui fait également « pleine et absolue quittance de tous les arrérages de cent dix livres de rente constituée hypothéquée par la maison et terres de la Croix Blanche vendue à son deffunct mary par devant les notaires roiaux soussignés le premier septembre 1677 ».

En effet, le 1-9-1677, Gabriel **de Manneville** a fait bail à « honorable homme Jean **Briche**, marchand brasseur à Desurenne et honneste personne Marie **Gressier** sa femme, d'un immeuble situé dans la ville et banlieue de Desurenne consistant en un corps de logis basti et vouté de briques couvert de thuiiles, double étage contenant deux chambres basses et deux chambres hautes avecq les greniers au dessus, une cuisine fourny de dépens en ravalement.....escurie, étable, et un autre battiment couvert de paille, cour et jardin potager enfermé de haies vives.....le tout nommé la maison de la Croix Blanche, tenant d'un bout sur le marché dudit desurenne, vis à vis de la croix »..... «item un courtil à usage de pré et pature où il y a une fontaine », de 7 quarterons près d'un jardin nommé l'esperlecque, le tout estimé à 2200 livres, moyennant une rente annuelle de 110 livres. Le bail était cautionné par Jean **Briche** père, marchand brasseur à Bournonville. Voici donc décrit le lieu d'habitation de notre Jean **Briche** et la confirmation de son aisance.

Jean **Briche**, brasseur, est aussi propriétaire de terres et pratique donc, à l'occasion, les activités qui peuvent en découler. Ainsi, le 7 juin 1680, un acte du notaire Molmye de Desvres (pièce originale) déclare que Péronne **Moullière**, veuve d'Adrien **Macquerel**, demeurant à Trois-Marquets, paroisse de Bourthes, à qui Jean **Briche** a livré «de la bière en gros » lui doit 24 livres. Pour cela, elle « vend quitte, délaisse et transporte » au profit de son créancier « une génisse vivant à deux ans soubz poil noir et blanc et la despouille d'une demye mesure de froment... croissant par racine pour en faire par ledit Briche la récolte au mois d'aoust prochain, icelle mesure de terre assemencée par ladite Moullière comme fermier de François **Régnier** ».

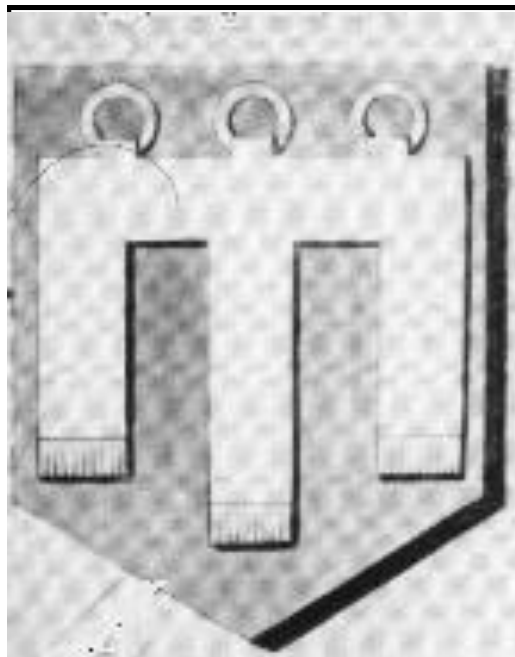
La mort prématurée de Jean **Briche** à l'âge de 46 ans, le 18-8-1686 à Desvres (il sera inhumé dans l'église de Bournonville), va obliger Marie **Gressier** à régulariser la situation financière et immobilière de la famille. Huit de ses enfants sont encore vivants à cette date. Deux documents originaux des 12 et 15- 12-1690, passés chez le notaire Molmye de Desvres, s'y rapportent. Ils sont hélas ! en très mauvais état, et leur lecture, tronquée, est extrêmement difficile. Le premier concerne Antoine **Briche**, son fils, « jeune homme à marier...suffisamment âgé et usant de ses droits, comparaisant sous autorité et assistance pour l'effect des présentes » (Antoine Briche âgé d'environ vingt ans est assisté de sa mère), baille « à louage à prix d'argent une maison, chambres, grange, escurie, étable, jardin fruitier et potager, prés, pâtures, à Bournonville, à Jean **Boidart** dit « Soucy », laboureur à Bournonville et Marguerite **Briche**, sa femme, pour la somme de 310 livres par an en deux termes. Le second document, signé aussi chez le notaire Molmye, voit la présence de Marie **Gressier** accompagnée de Jean **Briche**, son fils aîné, âgé de 23 ans, « garde du corps de Sa

Majesté, estant de présent en cette ville de Desurenne ». Il s'agit de régler les sommes dues à Robert **Ricard**, marchand à Desvres ; une partie en est payée par transport, c'est à dire, en l'occurrence, par cession d'une rente personnelle à un débiteur. Ce document, authentique, est malheureusement en lambeaux et il est quasi impossible d'en tirer des informations complètes. Un troisième document suit de près : c'est le règlement à Gabriel **de Manneville**, de la rente qui concerne la maison de la Croix Blanche et celle de la Potterie à Desvres (nous l'avons vu plus haut).

Il apparaît, qu'après le décès de son époux, Marie **Gressier**, gère convenablement la fortune familiale, que les enfants préserveront d'ailleurs, en contractant des mariages de bon niveau.

Blason de Desvres en 1850

(recherches de Roger Demulder)



Ascendance de Jean BRICHE

Mise au point et compléments

.....

Des éléments de cette généalogie figurent dans le tome I p.p.75 et76.

Reprenons les termes exacts de la lettre de maintenue de noblesse pour Jean Nicolas **Briche** en date du 4-10-1769 (Archives nationales – P 2598). Voyons l'ascendance de Jean **Briche** telle qu'elle y est détaillée et essayons de distinguer le vrai du faux.

Peut-on s'étonner tout d'abord de la facilité avec laquelle fut octroyée, sans réelle vérification, cette maintenue de noblesse (que d'Hozier jugeait insoutenable en 1773) quand on sait quel mariage fabuleux avait contracté en 1759 Jean Nicolas avec Marie Anne **Isnard** « demeurant à l'abbaye royale de Longchamp », mariage auquel assistaient des personnages aussi importants que le duc de **Noailles**, pair et 1^{er} maréchal de France, Louis de **Noailles**, duc d'**Ayen**, intime de Louis XV, etc.. (voir tome I p.73) ? P.A.Wimet, l'érudit boulonnais, a émis l'hypothèse que Marie Anne **Isnard** aurait pu être une des nombreuses maîtresses de Louis XV. Une chose est certaine : de puissantes protections furent acquises à Jean Nicolas et ceci explique peut-être cela.

Jean Nicolas **Briche** « fait remonter qu'il est issu d'une noble et ancienne famille du gouvernement de Boulogne du nom de **Brisse** alias **de Briche** et **Brice**, portant pour armes d'azur à deux faces d'argent et deux chevrons posés l'un sur l'autre brochant d'or accompagnées de trois molettes de même ». « Ses prédécesseurs ont vécu noblement tels reconnus et considérés par leur vertu et extraction ». « Cependant il craint qu'à cause de Jean **Briche**, son père, déclaré marchand dans son contrat de mariage avec Elisabeth **de Bonvalet** (le **de** est inventé de toutes pièces pour la circonstance) du 28 novembre 1703, sans faire réflexion qu'on pourrait lui objecter et à ses enfants comme une dérogeance à cette qualification de marchand par lui donnée à son père qui n'avait fait aucun commerce » (nous savons que les Briche commerçaient bien : ils étaient brasseurs !).

Audacieux et sans complexe, Jean Nicolas, ensuite, « expose l'état de sa filiation noble remontée à six degrés » !

Son « quart ayeul » est Loys **de Brice**, vivant au temps de Louis XII, écuyer, jouissant du droit de scel et d'armoiries, qui fait aveu de son fief d'Hennezard (je n'ai trouvé nulle part cette dénomination) à Jean **de Bournonville**, le 24-9-1500.

Le fils de Loys est Antoine **Brice**, écuyer, Sieur d'Hennezard et La Capelle, selon une sentence du bailliage de Bournonville le 30-8-1531, un contrat de rente du 7-5-1542, un aveu du 21-7-1548. Une quittance de relief du 10-11-1550 désigne Jeanne **Bordes** comme l'épouse d'Antoine et une procuration du 20-11-1573 la déclare veuve « ayant le bail et administration » de Jean et Anne ses enfants.

Le fils d'Antoine est Jean **Briche**, qui rend aveu de son fief à Alexandre **de Bournonville** le 26-6-1588 et qui se marie à demoiselle Denise **Dupré** le 5-1-1605. Il se déclare noble homme Jean **Briche**, écuyer, Sieur de la Capelle, dans son testament du 6 mai 1634

Toujours selon les déclarations de Jean Nicolas, le fils de Jean **Briche** est Jean **Briche** « ayeul de l'exposant » (en réalité, celui-ci est le bisaïeul) qui se serait qualifié « noble homme officier dans les troupes boulonnaises » dans un acte de compromis du 21-1-1643 et un acte de cautionnement du 8-6-1644, dans l'aveu du fief de La Capelle le 6-6-1660, dans un

autre aveu au duc de Bournonville du 9-11-1665 et dans une quittance du 11-12-1665 du restant de la dot de Marie **Gressier**, sa femme.

A ce point de la déclaration, Jean Nicolas « saute » une génération et occulte totalement son bisaïeul Jean **Briche**, époux de Claude **Germain**, lui aussi marchand brasseur, né en 1607, fils de Jean **Briche** et Denise **Dupré** probablement, décédé en 1687 et qui n'a pu par conséquent signer une quittance de dot à Marie **Gressier** qui était l'épouse...de son fils Jean **Briche** né vers 1640 et marié à cette dernière en 1665 !. Claude **Germain** est pourtant issue d'une famille de notables desvrais, fille de Michel **Germain**, greffier au bailliage de Desvres. Un acte inscrit au Registre des Insinuations du Boulonnais (IX-B 24- P.223) en date du 14-12-1577 nous laisse à penser qu'il est le fils de Michel **Germain** et Jeanne **Lemaire**. Celle-ci, veuve, laisse à Jacqueline **Germain**, sa fille, femme de Pierre **Leclercq** marchand à Calais, la moitié d'un moulin à bled et « l'autre moitié d'un moulin à moudre l'écorce près ledit moulin à eau ». Acte signé en présence de Jean **Germain**, marchand bourgeois, fils aîné de la dite Lemaire et héritier apparent. Voici un don qui donne une idée de la fortune non négligeable des **Germain**. Ce document apportait, peut-être de façon trop claire aux yeux de Jean Nicolas, une preuve d'alliance bourgeoise et non noble chez les Briche.

Résumons et proposons :

- 1 Loys Brice – vivait en 1500
- 2 Antoine Briche x Jeanne Bordes, + avant 1573
- 3 Jean Briche x Denise Dupré x 5-1-1605, teste 6-5-1634, + 6-12-1657
- 4 Jean Briche x Claude Germain o 1607, x 2-2-1639, + 24-9-1687
- 5 Jean Briche x Marie Gressier o 1640, x 6-7-1665, + 18-8-1686
- 6 Jean Briche x Elisabeth Bonvalet o 5-11-1667, x 28-11-1713, + 18-9-1729
- 7 Jean Nicolas Briche x Marie Anne Isnard o 22-8-1716, x 2-8-1759, + 30 germinal an 2

Tous ces personnages, possesseurs de fiefs ou non, n'ont rien à voir avec la noblesse, la possession de fief n'étant pas obligatoirement synonyme de noblesse.

Ascendance et contemporains de Jean Briche, époux de Marie Gressier,

selon les registres paroissiaux de Bournonville

Les registres paroissiaux du 17^{ème} siècle de Bournonville sont assez pauvres en informations généalogiques précises et peuvent prêter à nombre d'erreurs dans leur interprétation.

Les **Briche** y figurent en bon nombre. Ils sont issus de Loys, d'Antoine époux de Jeanne **Bordes**, de Jean époux de Denise **Dupré**. Les minutes des notaires de Desvres auraient pu éclaircir la situation.

Je me borne à signaler mes découvertes, et, éventuellement, émettre des hypothèses pour la période antérieure au mariage de Jean **Briche** et Marie **Gressier**

Jean **Briche**, époux de Marie **Gressier**, a, de façon certaine, pour ascendant :

Jean **Briche**, marchand brasseur et propriétaire, né vers 1607 à Bournonville, marié le 2-2-1639 à Bournonville à Claude **Germain** fille de Michel **Germain**, greffier au bailliage de Desvres, et de Jeanne **Prévost**, née vers 1613 et décédée à Desvres le 13-3-1688 ; il est décédé le 24-8-1687.

Hormis Jean, le couple a peut-être eu pour enfants, nés et décédés à Bournonville :

Antoine né vers 1643, décédé le 11-11-1663

Marguerite née vers 1646, décédée le 13-9-1690

Marie née vers 1655, décédée le 8-11-1669

Les contemporains de Jean **Briche** père, frères, sœurs ou cousins germains, nés et décédés à Bournonville, sont :

. Antoine **Briche** mariée à Françoise **Zennequin** (ou **Jennequin**), laquelle est décédée le 7-1-1651. D'où :

Jehan né le 22-3-1636

Jehan né en 1639, décédé le 9-1-1651

Antoine né le 8-6-1640, décédé le même jour

Marguerite née le 12-4-1645

. Jehan **Briche**, époux de Jacqueline **Bulot**, laquelle décède le 28-2-1675. D'où :

Jacques né le 25-3-1641, décédé le 23-8-1720

Marie née le 16-3-1643

Catherine née le 25-7-1645

. Catherine **Briche** née vers 1600, décédée le 24-2-1670

. Marguerite **Briche** née vers 1616, mariée le 30-7-1639 à Noël **Fardou**, décédée le 14-5-1675

. Jacques **Briche** né vers 1617 décédé le 4-2-1662

. Péronne **Briche**, mariée le 24-1-1652 à Jean **Pruvost** de Desvres (Témoins du mariage : Jean **Briche** et Noël **Fardou**).

. Pierre **Briche** né vers 1627, marié le 4-3-1658 à Adrienne **Bodard** (ou **Boidard**) (Témoins Jean **Briche** et Louis **Monsigny**), décédé le 24-5-1675.

Descendance de Jean Briche et Marie Gressier

.....

La forêt généalogique des Briche de Bournonville est très dense. Le tableau généalogique qui suit ne prétend pas être exhaustif. J'apporte ici quelques corrections et ajouts à celui qui figure P.P. 75 et 76 du Tome I.

I L'aïeul de Jean **Briche** qui figure en no I, est très certainement Jean, époux de Denise **Dupré**, décédé à l'âge de 70 ans à Bournonville le 6-12-1657, et non Antoine.

II Jean **Briche** époux de Claude **Germain**

III Jean **Briche** né vers 1640 à Bournonville, marchand brasseur et propriétaire, épouse à Desvres Marie **Gressier**, fille de Pierre **Gressier** et Anne **Harelle**, née vers 1645 (contrat de mariage en date du 18-6-1665 chez le notaire Monsigny de Desvres).

Il décède le 18-6-1686 à Desvres. Jean Nicolas **Briche**, dans ses lettres de maintenue de noblesse, affirme qu'il a été inhumé dans l'église Saint-Laurent de Bournonville le 24-9-1687 sous la qualification de « Jean **Briche**, vivant seigneur de La Capelle et d'Henezard » ! (plus d'un an après son décès enregistré à Desvres !).

D'où :

III – 1 Marie **Briche**, née le 17-6-1666 à Desvres, décédée le 26-6-1666.

III – 2 Jean **Briche** né à Desvres le 5-11-1667, parrain Arthus **Harelle**, marraine Antoinette **Monteuis**. Il a été garde du roi sous le commandement du Comte **de Lorge**. Pierre André Wimet nous dit que ces gardes, dont le rôle était de veiller sur la personne du roi, étaient recrutés parmi les beaux hommes du royaume ; pour être admis, il fallait « être haut de 5 pieds 4 pouces au moins, bien fait, bien facé, d'un âge mûr » ; pour les non-gradés (ce qui est le cas) il n'était pas indispensable d'être noble, la religion catholique était exigée.

Après un certain nombre d'années passées à ce service, Jean **Briche** est revenu au pays, où il a repris le métier paternel de brasseur et administré ses biens. Il rompt enfin le célibat (qu'il appréciait probablement) à l'âge de 46 ans. Il épouse le 30-11-1713 Elisabeth **Bonvalet**, âgée de 32 ans, fille des feus Antoine **Bonvalet**, marchand à Hucqueliers, et Marguerite **Baudelique**. Le contrat de mariage a été signé chez Me Brisset, notaire à Boulogne le 28-11-1713 (4 E 48 – 380 –A.D.Arras). Jean **Briche** se déclare propriétaire d'une maison sise à Bournonville « en contenance de 60 mesures de terre donatée par son grand-père ». Elisabeth **Bonvalet** apporte deux maisons situées à Hucqueliers, et Nicolas **Bonvalet**, curé d'Isques, son oncle et tuteur, lui fait don en avancement de succession, de la « propriété d'un moulin bannal scitué au vieux moutier avec 6 à 7 mesures de terre du revenu de 105 livres par an ».

Les dispositions de ce contrat semblent avoir donné lieu à contestation en ce qui concerne l'héritage des grands-parents, car le Registre des Causes de Desvres (Archives Départementales – 10 B1), signale à la date du 24-11-1714 que « le sieur Jean **Briche** à présent demeurant au village d'Isques, petit-fils et donataire du sieur Jean **Briche** et Claude **Germain** sa femme, ses père et mère grands, demandeur en exécution de sentence, contre Dominique **Briche**, jeune homme à marier, demeurant en cette ville, majeur et usant de ses droits, deffendeur et opposant ». Ce dernier, frère de Jean **Briche**, a d'ailleurs pour cautionnaire un autre frère, Antoine **Briche d'Esnocq**, garde des bois et forêts de Bournonville. Je ne connais pas l'issue de ce procès...classique en matière d'héritage ! Jean **Briche** décède le 18-9-1729, il est inhumé dans l'église de Bournonville. Elisabeth **Bonvalet** meurt le 21-12-1760 à Isques, dans la maison d'Hermeranges, relativement modeste à l'époque, qu'elle va laisser à Jean Nicolas, son fils, lequel la transformera en un joli manoir.

D'où :

IV – 1 Jean Nicolas **Briche**, sur lequel nous allons nous attarder quelque peu, le parcours de sa vie présentant un certain intérêt.

Il est né le 22-8-1716 à Bournonville, et décédé le 30 germinal an II, alors qu'il était incarcéré à la prison des Baudets à Arras en tant que ...ci-devant noble ! Fatales conséquences des fameuses lettres de noblesse obtenues le 4-10-1769 (voir tome I pp.73 et 74).

Il réalise, nous le savons, un fabuleux mariage célébré le 2-8-1759 en la paroisse Saint-Eustache de Paris avec la demoiselle Marie Anne **Isnard**, dotée pour l'occasion de la somme de 40 000 livres ! (contrat de mariage du 1-8-1759 chez Maître Baron à Paris), mariage auquel assistent de très hauts personnages.

Comment Jean Nicolas **Briche** a-t-il pu être choisi pour être l'époux de Marie Anne **Isnard**, supposée être une des maîtresses de Louis XV ? Quel est donc ce secret qu'évoque Pierre André Wimet dans l'article paru dans la Revue de Boulogne sous le titre : Le secret d'Hermeranges, et que reprennent P.A. Wimet et Michel Parenty dans leur très beau livre : Châteaux et maisons de campagne du Boulonnais ?

Dans le tome I de la passionnante série « Les hommes de la liberté - Les vingt ans du roi – 1774-1778 – page 40 », Claude Manceron, l'auteur, évoque le mariage du Marquis de **Lafayette**, avec Marie Adrienne Françoise **de Noailles** « fille mineure de Jean Pierre François **de Noailles** duc d'Ayen, seigneur de la principauté de Tingry, et d'Henriette Anne Louise **d'Aguesseau de Fresne**, duchesse d'Ayen. Les **Noailles** et Madame **d'Aguesseau** assistent au mariage de Jean Nicolas **Briche**. Le fait pour le duc de Noailles d'être seigneur de la principauté de Tingry en Boulonnais a-t-il permis le contact avec l'excellent gestionnaire de biens et l'habile financier qu'était déjà devenu le Boulonnais Jean Nicolas **Briche** ?

Revoyons le parcours de ce dernier.

Il a d'abord servi, comme tous les Boulonnais en état de porter les armes, dans les troupes boulonnaises, en qualité d'aide-major en 1741 et 1742. Il est entré ensuite dans les services de l'administration des Fermes du Roi à Boulogne où ses compétences, son intelligence, (et son ambition) le font remarquer. Quelques copies de documents notariés (où sont les originaux ?) et des notations que nous a laissées l'historien boulonnais A. Lefebvre (ms 852 – Bibliothèque Municipale de Boulogne) permettent d'imaginer l'ascension sociale de Jean Nicolas.

Dès 1752, alors qu'il officie dans les bureaux des Fermes du Roi à Boulogne, mais déclaré demeurant à Desvres, on le voit procéder à l'adjudication de « 18 portions par demi mesure sujet à récolement au Bois Caillet à Brunembert ».

Le 6 juin 1756, il est nommé bailli de Bournonville.

Une déclaration du 28 juin 1756 chez les notaires Leriche et Sta de Desvres, le présente en tant que négociant (?) demeurant à Isques, gestionnaire d'une complexe affaire de créances

sur les sieurs Jacques **Coppens**, grand bailli de Bergues et **Winocq** seigneur de la banlieue d'Hondschoote et **Gonthier, Kutlidge** et Cie, pour le compte du Sieur Pierre **Merlin**, négociant à Boulogne (une affaire où il faut avoir les idées claires !).

Après son mariage, il habite avec son épouse la modeste maison d'Hermerangues que le prêtre **Bonvalet** avait laissée en héritage à sa nièce Elisabeth **Bonvalet**, mère de Jean Nicolas. C'est cette maison qu'il va transformer, au gré de sa fortune qui va croître rapidement, en un joli et luxueux petit château, Hermerangues, qui, quoique modifié (l'étage a disparu), subsiste encore à l'heure actuelle.

Le 24-9-1761, l'acte de vente du Bois Caillet à Brunembert (il lui appartient) à Antoine **Hache** laboureur à Bournonville et Jean **Creuse** marchand à Brunembert, le désigne receveur principal des Fermes du Roi, demeurant en la ville de Boulogne.

L'acte de naissance de son fils aîné, Jean André François, porté sur le registre de Boulogne Saint-Nicolas le 27-10-1762, fait connaître le parrain de l'enfant qui n'est ni plus ni moins que Jean André **Isnard**, intendant de Monseigneur le Comte **d'Argenson**, ministre d'Etat. La mention de l'état de Jean Nicolas « contrôleur des Fermes du Roi » a été barrée et remplacée ultérieurement par « chevalier ancien aide major des troupes boulonnaises au service de Sa Majesté », et le nom de la marraine, Marie Elisabeth **Briche** se voit modifié en « dame Marie Elisabeth **de Briche** » !

Un bail du 19-9-1767 le présente « Contrôleur général des Fermes du Roi à Boulogne ». Il loue à Pierre **Guilbert**, laboureur à Bournonville, une pièce de terre à usage de pâture « contenant huit mesures faisant partie d'une pièce nommée les douze mesures sise à Bournonville, jouxtant les terres appartenant au Sieur **Briche du Bois**, demeurant à Thiembronne » (ce dernier est apparenté aux Briche de Bournonville). Jean Nicolas est d'ailleurs propriétaire de plusieurs autres terres à Bournonville provenant de l'héritage de ses parents.

C'est le 4 octobre 1769 que, fort des appuis que lui a apporté son extraordinaire mariage, il sollicite et obtient ces fameuses lettres de noblesse dans lesquelles il prétend que Jean **Briche**, son aïeul, contrairement à la mention qui figure dans l'acte de mariage de son père, fils de « deffunct Jean Briche vivant marchand à Desurenne », celui-ci n'a jamais fait de commerce !!

L'acte de baptême de son fils cadet André Louis Elisabeth (!) Marie né à Neuilly-sous-Clermont, dans le Beauvaisis, le 12-8-1772, le désigne enfin « Jean Nicolas **Briche** écuyer, chevalier, seigneur de Briche, de La Capelle, d'Hénissart (Henezard dans les lettres de noblesse) et autres lieux.

Le 30-4-1774, il délègue à Antoine **Montewis**, son beau-frère (il est marié avec Marie Elisabeth **Briche**), maire de Desurenne, « procuration générale et spéciale à l'effet de gérer une partie de ses biens ». Signe incontestable de fortune. Ainsi, le 7-12-1776, Antoine **Montewis** déclare « que pour le meilleur profit dudit Seigneur de Briche avoir baillé à titre de rente à François **Noël**, laboureur à Brunembert, et Marie Madeleine **Clipet** sa femme, une maison, bâtiments avec trois mesures de terre ».

Il est alors Directeur général des Fermes du Roi au département de Saint-Malo. Gonflé d'orgueil, il obtient selon une sentence rendue le 25-11-1779 par délibération de la Chambre du Conseil du Châtelet à Paris, la « réformation » de son contrat de mariage, de l'acte de célébration du dit mariage et de l'acte de baptême de son fils aîné « où il y a eu erreur dans l'énumération des qualités du dit **Briche** qui devra être qualifié chevalier, ancien aide major des troupes boulonnaises au service de Sa Majesté » (Lefebvre –Ms 852- Bibliothèque Municipale de Boulogne).

Entre temps, Jean Nicolas s'enrichit remarquablement. Il prend des actions dans la course (le corsaire « Duc de Chartres par exemple). Il gère des biens pour les riches familles des

Bournonville, des **Durfort**, des **Gérard de la Gastine**. Il prête aussi de l'argent au marquis **de la Rozière**, au comte **de La Tour du Pin**, etc...

En 1773, Marie Anne **Isnard**, son épouse, tente de faire entrer son fils aîné aux Pages du roi. Il fallait pour cela deux siècles de noblesse certifiés par le Juge d'armes de France, le Président **d'Hozier**. Echec total ! **D'Hozier** déclare la noblesse des **Briche** insoutenable et les documents produits avec les lettres de maintenue de noblesse sans valeur. (P.A.Wimet- Le secret d'Hermerangues) ! Ce qui ne modifiera en rien la situation de Jean Nicolas.

En 1781, Jean Nicolas prend une retraite assortie de confortables pensions servies par le Roi. Le 16 mars 1789, il comparait à l'Assemblée générale des trois Etats du Boulonnais, en tant que représentant, dans l'ordre de la noblesse, le duc de **Bournonville**, qui est gentilhomme assigné (c'est-à-dire possédant fiefs avec justice haute, moyenne et basse) pour ses fiefs de Bournonville, Houllefort et Conteville. Il figure aussi pour lui-même dans ce même ordre de la noblesse en tant que gentilhomme non assigné pour « sa seigneurie de La Capelle » !

Nous savons ce que l'ambition a coûté plus tard à Jean Nicolas **Briche** et quelle fut sa triste fin dans « la maison de détention, section no 272, rue des Baudets à Arras, le 30 germinal de l'an II, à 5h du soir ».

Son épouse revendit Hermerangues le 3 floréal an V à Jacques Antoine **Sauvage de Combeauville**, juge de paix du canton de Samer, et mourut à Paris, rue de Sèvres, le 7-11-1814.

Descendance de Jean Nicolas **Briche** et de Marie Anne **Isnard** :

V – 1 Jean André François **Briche** né à Boulogne Saint-Nicolas le 27-10-1762, baptisé par **Vuyant**, curé d'Isques. Il se fixe en Italie, à Milan, où il est banquier en 1804.

V – 2 Marie Anne **Briche** . Elle a demeuré à Brive. Elle avait épousé un certain **du Bousquet de la Borderie**.

V – 3 André Jean Elisabeth (?) **Briche**, capitaine d'artillerie à Strasbourg. Il fut élu député du Bas-Rhin à l'Assemblée Législative dans laquelle, loin de faire état des titres de noblesse de son père, il se signala par un discours incendiaire sur les manœuvres des émigrés et la mise en accusation de **Noailles**, ambassadeur à Vienne. Selon P.A.Wimet, il était en nivôse an III secrétaire au Comité de Salut public à Paris.

V – 4 André Louis Elisabeth Marie **Briche** baptisé le 12-8-1772 à Neuilly-sous-Clermont (diocèse de Beauvais), « né au château chef-lieu du fief de Coutance de la paroisse de Cambronne, diocèse de Beauvais ». Brillante carrière militaire que résume le Journal de la Méditerranée et du département des Bouches du Rhône, lors des obsèques du « lieutenant général vicomte **de Briche** » le 28 mai 1825 dans la cathédrale de Marseille : participation à toutes les campagnes napoléoniennes, colonel de hussards en 1806, campagne d'Espagne où il devint général de brigade et baron à la suite du de la bataille d'Ocana en 1809, campagne de Saxe, campagne de France, mais ralliement au Roi pendant les Cent Jours. Il est créé vicomte héréditaire par Louis XVIII, commandeur de Saint-Louis le 3-5-1816, Grand officier de la Légion d'Honneur le 24-11-1821. Il avait épousé Julie **Harty de Pierrebourg**. Il décéda le 22-5-1825 dans son hôtel, 19 rue de Larmeny à Marseille. D'où :

VI – 1 Louis **de Briche** né en 1815, décédé en 1893 marié à Louise **Plaine Lépine**

VII – 1- Henri **de Briche** né en 1854, marié à Marie Thérèse **Godelle**

VII – 2- Marie **de Briche** épouse de Louis **de Savignac**

VI – 2- Elvire **de Briche**, comtesse de **Lamotte d'Allogny**, décédée en 1888
VI – 3 - Albert **de Briche**, décédé en 1886

∴ ∴ ∴ ∴

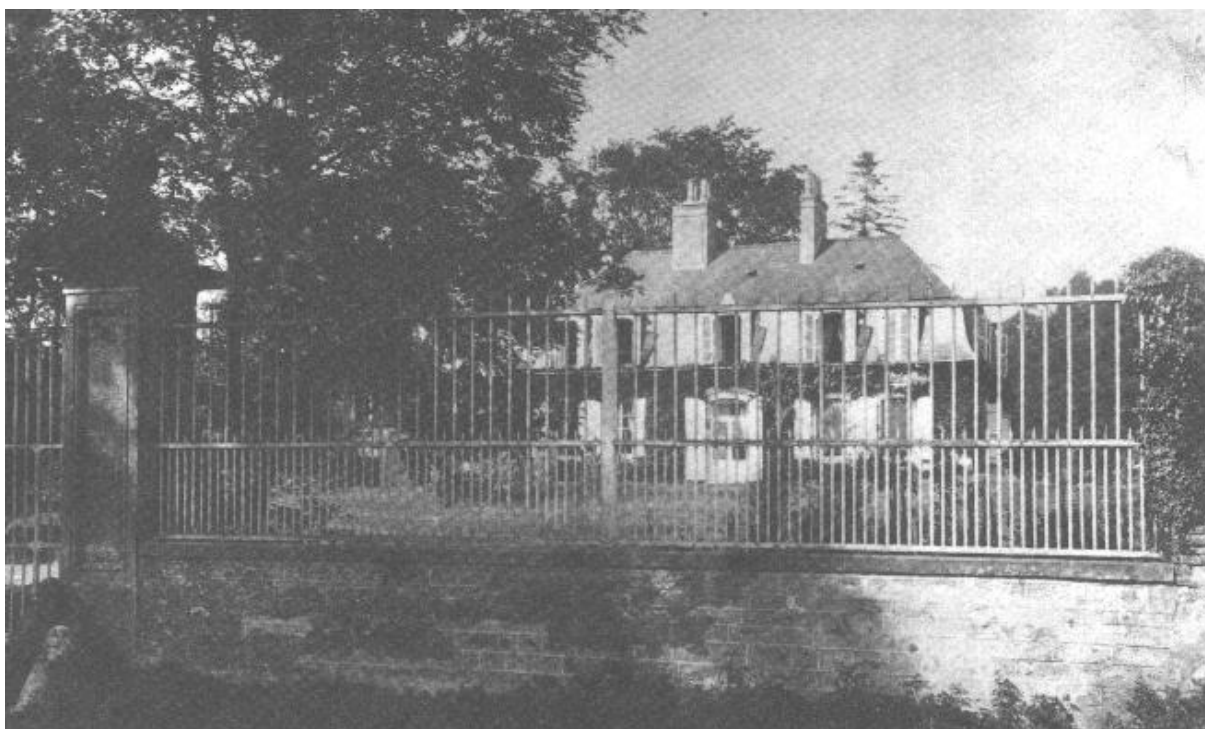
Suite de la descendance de Jean **Briche** (III-2) et Elisabeth **Bonvalet** (sœurs de Jean Nicolas **Briche**, seul garçon (IV – 1)

IV – 2 Marie Elisabeth **Briche** née le 10-5-1718 à Bournonville, décédée à Desvres le 29-2-1808, âgée de 90 ans. Elle fut mariée à Antoine François Gabriel **Monteuil** (le patronyme **Monteuil** se rencontre aussi sous les formes **Monteuil** et **Montewis**), marchand brasseur, né à Desvres en 1726, fils d'Antoine et de Anne Françoise **Boutoille**, qui fut maire de Desvres dès 1764 (contrat de mariage – notaire Dublaisel à Boulogne – 17-11-1759). Son décès à Desvres le 12-5-1781 donne lieu à un inventaire réalisé par le notaire **Sta** de Desvres, commencé le 11 juin 1781 et terminé le 16 !. Ce document original de 20 feuillets recto et verso, en ma possession, donne une idée précise de l'aisance dans laquelle vivait le couple.

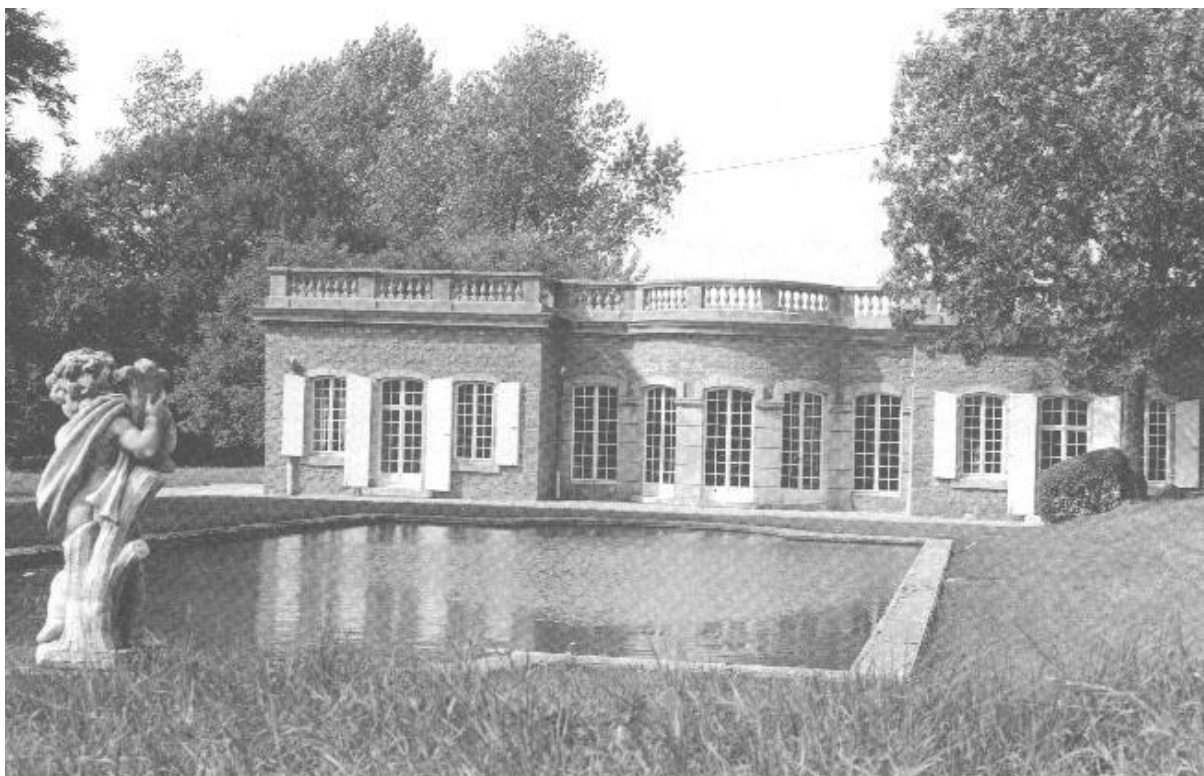
IV – 3 Marie Claude (ou Claudine) **Briche** née le 5-11-1720 à Bournonville épouse en 1742 à Isques, Adrien **Troussel**, fermier à Inxent. Le 12 mars 1767, alors qu'elle est veuve et demeure à Desvres, elle baille à « Louis Joseph Georges **Dupuis**, marchand hostelain, une maison, chambre, grenier, cuisine, cave, grange, cour, jardin potager et pré, située en cette ville, tenant à la Vignette pour 3, 6, 9 ans », maison provenant de l'héritage de son père (La Vignette était un cabaret situé sur la place de Desvres). Elle décède à Desvres le 17-7-1788. D'où :

V – 1 Claudine **Troussel** née le 11-12-1743 à Inxent. Elle épouse Pierre Charles **Ledez**, manufacturier de drap à Saint-Omer. Leur fille Marie Caroline **Ledez**, née à Saint-Omer le 21-2-1769, épouse le 20-11-1793 à Desvres, Nicolas Fursi **Sta**, fils de Jean François **Sta** et de Marie Madeleine **Le Vasseur de Fernehem**. A noter que Nicolas Fursi **Sta** est le frère de Jean Louis **Sta** qui a épousé Marie Elisabeth **Troussel**, tante de Marie Caroline **Ledez** ! Bel imbroglio... qui ne déplairait pas à Mark Twain de compliquer à plaisir !

V – 2 Marie Elisabeth **Troussel**, épouse à Desvres le 4-11-1788 Jean Louis François **Sta**, brasseur, né à Desvres le 3-2-1756, fils de Jean François **Sta** et de Marie Madeleine **Le Vasseur de Fernehem** (présence au mariage de Jean Nicolas **Briche**). Elle décède le 20 messidor an IX . Son époux se remarie le 24 prairial an X avec Marie Antoinette Françoise **de Bernes**.



Hermerangues en 1912



Hermerangues actuellement

Descendance de Jean Briche et Marie Gressier (suite)

III.:

III – 3 Antoine **Briche** né vers 1670 (son acte de naissance n'a pu être découvert ni à Bournonville, ni à Desvres). Le 1-12-1691, il épouse à Bournonville Madeleine **Herbault**. Assistent au mariage : Marie **Gressier**, sa mère, Pierre **Briche** et Jean **Herbault**. Il est dénommé Sieur d'Enocq. C'est un laboureur propriétaire. Enocq est une section du village de Bréxent-Enocq situé entre Etaples et Montreuil. Peut-être y possédait-il quelques biens ? Il décède dès le 21-7-1712 et est inhumé dans l'église de Desvres, chapelle Saint-Nicolas. Son épouse décède en 1734 à Bournonville. D'où une assez nombreuse postérité dont une partie suit :

IV – 1 Antoine **Briche** né à Bournonville le 12-1-1693, dit aussi « Sieur d'Enocq », laboureur propriétaire, garde de la forêt du Roi. Il épouse Madeleine **Ballin**, fille du Sieur Jacques **Ballin**, laboureur propriétaire, arpenteur juré, et de Jacqueline **Goddé**, demeurant à Saint-Martin les Boulogne (contrat de mariage du 11-2-1715 chez le notaire Miellet à Samer (4 E –128/31- A.D.Arras). L'époux apporte « une maison et bâtiments, chambre, grange, estables, cour, jardin potager fructier, pâture, plant, prez et bois et terres à labour au nombre et en contenance de cinquante mesures séant au dit lieu de Bournonville, provenant de l'héritage de son père ». Madeleine **Ballin** apporte une rente annuelle de 61 livres 10 sols 2 deniers à prendre sur la dame **Du Tertre** veuve du sieur **Du Tertre** de Cormont, et une somme de 2000 livres qui lui seront payées après le décès de ses parents (la somme fut effectivement remise au couple par David **Ballin**, frère de Madeleine, le 11-8-1723). Madeleine **Ballin** décède le 14-9-1740 et Antoine **Briche** le 10-4-1760, à Bournonville . D'où :

V – 1 Jean **Briche** né le 4-2-1717 et décédé célibataire le 18-12-1747 à Bournonville.

V– 2 Claude Antoine **Briche** né le 27-9-1719 à Bournonville . Il est laboureur propriétaire, prend le titre de Sieur d'Enocq et épouse Marie Marguerite **Géneau**, née vers 1729, fille d'Antoine **Géneau** et de feu Marguerite **Oguier**, demeurant à Brunembert (contrat du 30-5-1752 relevé par A. Lefebvre- Ms 852 Bibliothèque Municipale de Boulogne-notaire non désigné). Ils décèdent tous deux à Bournonville, lui le 10-6-1776 et elle le 23 pluviôse an V. Leurs enfants tous nés à Bournonville :

VI-1 Jean Marie Antoine né le 10-9-1753 ? Vivant en 1796.

VI-2 Marie Madeleine Antoinette née le 1-8-1755.

VI-3 M.Louise Antoinette Rosalie née le 1-8-1755, + 29-2-1760.

VI-4 Marie Antoinette née le 30-1-1760, + 5-3-1760.

VI-5 Jean Pierre né le 30-4-1761, + 16-1-1762.

VI-6 Marie Anne Rosalie née le 19-6-1763, mariée le 22 floréal an IV à Bournonville avec Daniel **Ducrocq** ;

VI-7 Jean Baptiste **Briche d'Enocq**, né le 4-1-1766, + 1-3-1807, célibataire.

VI-8 Louis Marie **Briche d'Enocq**, né le 2-10-1768. Un Louis Marie **Briche** est signalé prêtre réfractaire, demeurant à Bournonville sous la Révolution.

VI-9 un garçon mort-né le 2-3-1773.

VI-10 Jean Pierre né le 21-7-1774, marié à Constantine Josèphe **Blondel**.

V – 3 Marie Antoinette **Briche** née le 3-10-1720 à Bournonville, mariée à Bournonville le 12-11-1748 avec Jean Louis **Carbonnier** de Crémarest. Elle décède à Crémarest dès le 28-2-1750, à la suite de la naissance de sa fille Marie Louise Antoinette. Jean Marie **Carbonnier** se remarie illico avec Marie Michelle **Dégardin** qui décède dès le 18-2-1752....trois mois après la naissance de sa fille Marie Michelle Augustine ! L'irrésistible et infatigable Jean Louis **Carbonnier**, spécialiste du vite fait bien fait, convole en justes noces pour la troisième fois, quatre mois après, avec Marie Françoise **Pihen**, qui, sûrement, n'est pas superstitieuse, (et résistera), le 9-6-1752 à Crémarest. Ces multiples unions n'empêchent nullement notre Jean Nicolas d'entretenir de bonnes relations avec la famille de sa première épouse, la famille **Briche**, puisqu'il est témoin au mariage de son beau-frère Claude Antoine **Briche** le 30-5-1752.

V – 4 Marie Jeanne **Briche** née le 28-9-1721 à Bournonville, épouse à Bournonville le 25-1-1752, Pierre **Boutoille** âgé de 27 ans. Elle décède à Desvres le 22-6-1786.

V – 5 Marie Françoise **Briche** née le 12-7-1723 à Bournonville, épouse à Bournonville le 9-7-1754, Louis Juste **Brillard**, garde de la Forêt du Roi.

∴ ∴ ∴

Suite de la descendance d'Antoine **Briche** (III 3) et Marguerite **Herbault**

∴ ∴ ∴ ∴

IV – 2 Marie Madeleine **Briche** née à Bournonville le 17-6-1794, décédée en bas-âge.

IV – 3 Marie Jeanne **Briche** née à Bournonville le 2-1-1696, épouse à Bournonville le 23-11-1717 Claude **Leroy** d'Alincthun. Au mariage de son neveu Jean Pierre **Briche** le 25-1-1777, elle est veuve et demeure à Alincthun.

IV – 4 Marie Madeleine **Briche** née à Bournonville le 19-6-1698. Est-ce la même qui épouse à Bournonville le 24-1-1744 Jean Louis **Dégardin**, lequel décède à Bournonville le 6-12-1762 âgé de 45 ans (donc né en 1717 et 19 ans plus jeune que sa femme ?) Elle serait décédée à Desvres le 21-10-1789 à l'âge déclaré de 73 ans ! (il devrait être de 91 !). Est-ce la même qui

est témoin lors du mariage précité de Jean Pierre **Briche** où elle est déclarée « veuve du nommé **Lefebvre** demeurant à Alincthun ? (Ms 852 – Lefebvre).

IV – 5 Marie Françoise **Briche** née à Bournonville le 9-6-1700, mariée le 1-8-1724 à Bournonville à Liévin **Flahaut**, manouvrier. Elle décède à Bournonville le 3-11-1741.

IV – 6 Jean **Briche** né à Bournonville le 18-7-1702, dit « **Briche d'Enocq** ». Il épouse à Bournonville le 27-11-1734 Marie Anne **Lemaire** fille de feu Pierre et de Marie **Duquesnoy**. Il meurt à Bournonville le 21-12-1750 et son épouse quelques jours plus tard, le 4-1-1751, à l'âge de 40 ans. D'où : nés à Bournonville :

V-1 Jean Pierre **Briche** né le 6-9-1735, brasseur, épouse à Desvres le 30-6- 1777, Marie **Carbonnier**, fille de Louis et de Marie Jeanne **Boulogne**. Il meurt à Desvres le 3-6-1792. D'où, tous nés à Desvres : Jean Pierre Louis Marie o 21-3-1779, Marie Marguerite Désirée o 29-10-1780, Marie Louise Françoise Florentine o 20-3-1782, Jean Pierre o 24-7-1783, Marie Claudine o 22-1-1785, Jean Charles o 26-7-1789.

V-2 Marie Antoinette **Briche** née le 20-4-1737, décédée le 11-7-1738.

V-3 Antoine **Briche** né le 16-5-1740.

V-4 Marie Marguerite **Briche** née le 19-3-1742, veuve de Jean Baptiste **Lannoy** d'Alincthun en 1777.

V-5 Dominique **Briche** né le 17-12-1744 décédé le 26-6-1745.

V-6 Louis Marie **Briche** né le 23-5-1747, demeure à Echinghen en 1777.

IV – 7 Marie Anne **Briche** née le 7-12-1704 à Bournonville. Elle y épouse le 23-5-1730 Jacques **Duflos** (qui décède à Desvres le 20-1-1742, âgé de 40 ans). Elle-même meurt à Desvres le 1-6-1782.

IV – 8 une fille morte-née le 13-4-1707

IV – 9 Marie Catherine née le 8-4-1709, décédée probablement en bas-âge.

IV – 10 Marie Catherine née le 8-1-1713, posthume. Elle épouse à Bournonville le 9-8-1736 François Marie **Delcloy**, fils de feu Pierre et Marguerite **Minet**.

[[[

Suite de la descendance de Jean **Briche** et Marie **Gressier**

III – 4 Marie Jeanne **Briche** née le 19-5-1671 à Desvres. Elle épouse Joachim **Dupré**, maître chirurgien et apothicaire à Ardres, fils de Charles **Dupré**, conseiller du Roi, « récupérateur des amendes de la juridiction royale des bailliages souverains du comté de Guines », époux de Marie **Hellet** (contrat de mariage chez le notaire Molmy de Desvres – Ms 1016, Bibliothèque Municipale de Boulogne). Elle décède à Desvres le 16-11-1733 et son époux le 26-5-1741, âgé de 72 ans. D'où : Jean o 1695, Marie Madeleine o 1696, Charles Joachim o 1699, Pierre François o 1701, Marie Anne o 1702, Marie Marguerite o 1704, Charles o 1706, Joachim Louis o 1707, Marie Jeanne o 1707, tous nés à Desvres.

III – 5 Magdeleine **Briche** née le 20-7-1672 à Desvres. Elle épouse le 26-1-1705 à Desvres François **Dupré**, maître perruquier, veuf d'Anne **Pequet**, fils de Charles et de Joachine **Petit**, de la paroisse de Notre-Dame de Montreuil.

III – 6 Louis Marie **Briche** né le 8-6-1674 à Desvres, célibataire, garçon brasseur, décédé « subitement » à Desvres le 17-12-1740, inhumé dans l'église chapelle Saint-Nicolas. Peu avant sa mort, il avait vendu le 3-12-1740 à Catherine **Boulogne**, veuve de son frère Pierre, « pour en jouir elle et ses enfants la brasserie et terres situées en cette ville rue du pont de la teinture ».

III – 7 Pierre **Briche** né à Desvres le 16-12-1675, marchand tanneur et maître brasseur. Il épouse à Courset le 5-11-1718 Catherine **Darsy**. Celle-ci donne naissance à un fils Pierre Louis François **Briche** le 27-8-1719 et meurt des suites de l'accouchement le 3-9-1719 à Desvres. L'enfant décède le 30-12-1719.

Pierre **Briche** se remarie dès l'année suivante, le 30-11-1720, à Desvres, avec Marie Catherine **Boulogne**, née le 20-9-1685, fille de Michel **Boulogne (ou Boullongne)** et de Marie **Pillain** (voir Tome I p.77). Il décède à Desvres le 27-10-1736 et est inhumé dans l'église « carole Saint-Pierre ». Son épouse meurt également à Desvres le 8-5-1767. D'où :

IV –1 Marie Elisabeth **Briche** née à Desvres le 22-2-1722, épouse à Desvres le 8-1-1743 Jacques Augustin **Carbonnier**, fils de Jean et de Marie Jeanne **Postel**, maître potier. Elle meurt à Desvres le 30-7-1750, âgée de 28 ans, des suites de l'accouchement de son 5^{ème} enfant, une fille, Marie Madeleine Louise, née le 2-5-1750 et décédée le 9. La mort frappe encore la famille cette même année 1750 avec le décès d'Antoine Marie âgé de 3 ans, et l'année suivante avec le décès d'Elisabeth âgée de 5 ans.

IV – 2 Marie Françoise Catherine **Briche** née le 2-4 et décédée le 23-5-1723 à Desvres.

IV – 3 Pierre Claude **Briche** né à Desvres le 23-4-1724
Il épouse le 18-2-1756 à Desvres Marie Louise **Beaufils**, fille des feus Sébastien et Marie Louise **Lesage**. Les témoins du mariage sont, entre autres, André François **de Musnier**, écuyer, seigneur de la Converserie, le sieur François **Philippe**, capitaine général des fermes du roi, Jean Noël **Specq**, oncle de l'épouse à cause de Marie Anne **Beaufils** sa femme. Un acte notarié rapporté par Lefebvre (ms 857- Bibliothèque de Boulogne) daté du 17-10-1757, semble indiquer une bonne entente entre tous les enfants de Pierre **Briche**, notamment en ce qui concerne l'héritage paternel. Ainsi « furent présents : Marie Catherine **Boulogne**, veuve du sieur Pierre **Briche**, François et Marie Catherine Elisabeth Pétronille ses enfants, et Jacques Auguste **Carbonnier** tuteur naturel de Jacques **Briche Carbonnier**, son fils mineur et héritier de Marie Elisabeth **Briche**, sa mère, tous demeurant à Desurenne, sauf le dit François **Briche** qui est demeurant au village d'Alincthun, se portant fort l'un pour l'autre, lesquels ont déclaré qu'ils n'ont jamais eu l'intention de prétendre à aucune chose dans l'acquisition et charge de vente par ledit sieur Pierre Claude **Briche**, leur fils et frère, demeurant actuellement à Calais, a fait de feu maître Jean François **Lemaire** et consistant en vingt mesures de terre ou environ situées au Mont Pelé »
Par un autre acte notarié non daté qui semble avoir été réalisé avant son mariage, puisque Pierre Claude y est dit marchand brasseur demeurant à Desvres, il « baille à titre de rente perpétuelle à Jean **Desoteux**, charpentier à Henneveux, une maison, chambre, étable à vache, cour, jardin et 7 mesures de terre, sise à Henneveux ». En 1761 Pierre Claude **Briche**, qui a décidément le sens des affaires, est aubergiste à Calais.

IV – 4 Jean François **Briche** né le 18-10-1725 à Desvres. Je le vois présent en tant que témoin aux mariages de son frère Pierre Claude en 1756, et de sa sœur Marie Catherine Isabelle Pétronille en 1760. L'acte notarié relaté ci-avant le signale habitant Alincthun.

IV – 5 Jean Marie **Briche** né le 19-6-1727 à Desvres.

IV – 6 Marie Catherine Isabelle Pétronille **Briche** née le 18-2-1729 à Desvres. Elle épouse Jean **Gressier** à Desvres le 5-5-1761, mariage consanguin au 3^{ème} degré, les arrière-grands-parents des époux se trouvant être communs à tous deux, Pierre **Gressier** et Anne **Harelle** (voir Tome I pp.71 à 81, le chapitre réservé à ce couple).

III – 8 François Dominique **Briche** né le 5-8-1677 à Desvres, maître brasseur, célibataire, décédé à Desvres le 8-10-1739, inhumé dans l'église carole Saint-Pierre

III – 9 Louis Marie **Briche** né le 15-7-1680 à Desvres. Après avoir pensé que ce second Louis Marie ne pouvait être le frère du premier né en 1674, je n'ai pu que constater l'évidence : Jean **Briche** et Marie **Gressier** ont bien prénommé leur dernier fils comme le précédent et lui ont donné comme parrain César **de la Fresnoye**.

Ce second Louis Marie épouse (contrat de mariage en date du 26-7-1713 chez le notaire Leriche de Samer – 4 E - 127 /5 A.D.Arras) Gabrielle **Delye**, fille des feus Charles **Delye** et Cécile **Roussel**, qui n'est plus une jeune « rosière » puisqu'elle a déjà convolé deux fois et qu'elle s'est trouvée veuve en premières noces de François **Gantois**, propriétaire au hameau d'Escames à Condette, et en secondes noces de Charles **Routier**. Les témoins du mariage sont ses deux frères Jean et Pierre. Il est signalé brasseur et... laboureur ! Son apport au mariage est assez modeste (Louis Marie est le cadet des enfants) : 79 livres 10 sols et deux chapons dus par Robert **Boutoille**, de Bournonville, pour une maison et deux mesures et demi de terre à Bournonville « qui luy ont été arrentées par ses grands-parents », Jean **Briche** et Claude **Germain**, et un don de 300 livres en argent que lui paiera son frère aîné après la célébration du mariage. Gabrielle **Delye** apporte « plusieurs portions de biens et héritages immobilières provenant de la succession de son père ».

Fait insolite dans la famille **Briche** : Louis Marie me paraît illettré. Sa signature au bas du contrat de mariage, extrêmement maladroite, composée quasiment de bâtonnets, est manifestement dessinée. C'est une chose amusante que de lire ce qu'écrit le prêtre **Prévost** au bas de l'acte de décès de son homonyme de frère, le 17-12-1740 à Desvres (Louis Marie est témoin) : « le susdit Louis Marie **Briche** a déclaré avoir su écrire autrefois mais que la faiblesse de sa main et de sa vue l'a empêché de le faire depuis dix ans ou environ ». Louis Marie ne voulait pas admettre son illettrisme !

Dans un acte notarié du 31-10-1729 (notaire Cannet de Boulogne – 4 E 48/470 –A.D.Arras), il est dit laboureur demeurant à Isques. Curieuse déclaration que cette minute dans laquelle il affirme n'avoir donné aucun pouvoir à aucun procureur pour le représenter au procès jugé en sénéchaussée le 29-7-1724, ni à l'appel jugé au parlement le 12-7-1728 au profit de Philberte **de Ville**, veuve du sieur **Le Gressier de Belterre** (voir tome I), et « proteste de n'être aucunement tenu des condamnations prononcées par les dites sentences et arrêts ».

Le 17-12-1740, lors du décès de son frère, il est « propriétaire laboureur demeurant à Questinghen ».

C'est à Questinghen, hameau de Baincthun, qu'il décède le 21-11-1750. Gabrielle **Delye** décède à Wirwignes le 13-3-1764, âgée de 82 ans ; son acte de décès nous apprend qu'elle était née à Baincthun. D'où :

IV – 1 Louis Marie **Briche**, laboureur à Wirwignes ; il a épousé, à l'âge de 50 ans ! , le 10-2-1766 à Wirwignes, Marie Claudine Thérèse **Baly**, 31 ans, fille de Sébastien et Marie Antoinette **Greben**.

IV – 2 Marie Louise **Briche** a épousé, le 1-2-1746, à Wirwignes, Charles Michel **Marcq**, laboureur, fils de Louis et de feu Benoite **Ansel**. Elle décède dès le 30-3-1747, âgée de 33 ans. Son époux meurt le 17-3-1789.

* * * * *

QUELQUES DOCUMENTS

Accompagnant le 4^{ème} paragraphe

Etat – civil

- 1 – Naissance de Louis Marie **Briche** le 8-6-1674 - photocopie.
- 2 – Autorisation donnée à Pierre **Briche** et Catherine **Darsy** de recevoir la bénédiction nuptiale à Courset, le 5-11-1718 – photocopie.
- 3 – Naissance de Pierre Louis François **Briche**, fils de Pierre **Briche** et Catherine **Darsy**, le 27-8-1719 – photocopie.
- 4 – Décès de Louis Marie **Briche**, le 17-12-1740 – photocopie.
- 5 – Décès de Marie Catherine **Boulogne**, veuve de Pierre **Briche**, le 8-5-1767 – photocopie.

Ces cinq actes figurent sur les registres paroissiaux de Desvres.

- 6 – Naissance de Jean André François **Briche**, fils de Jean Nicolas et de dame Marie Anne **Isnard**, acte corrigé à la demande du père. 27-10-1762 – photocopie. Registre paroissial de Boulogne.

7 – Annexe au registre paroissial de Boulogne de l'année 1762, de la décision en date du 10-2-1780, portant modification de l'acte de naissance de Jean André François **Briche**, fils de Jean Nicolas **Briche** – photocopie. Actes notariés.

1 – 30-8-1609 : Contrat de mariage de Jehan **Germain** et Marguerite **Bouillye**. Notaire Dubuir. Photocopie.

2 – 28-2-1633 : Contrat de mariage de David **Ballin** et Madeleine **Gressier**. Notaire Delozière à Boulogne. 4 E 50 / 3. Photocopie.

3 – 12-1-1668 : Reconnaissance de rente de Jean **Briche** à Gabriel **de Manneville** pour la maison située à la Potterie, donnée par Pierre **Gressier**, son beau-père. Notaire Maréchal à Boulogne. 4 E 47 / 14 . Photocopie.

4 – 3-1-1676 : Contrôle des exploits et greffe sur la justice de Bournonville à Jehan **Briche** l'aîné. Notaire Maréchal à Boulogne. 4 E 47 / 18. Copie.

5 – 9-9-1677 : Bail de Gabriel **de Manneville** à Jean **Briche** et Marie **Gressier**, sa femme, de la maison de La Croix Blanche. Copie.

6 – 7-6-1680 : dette de Péronne **Moulière** envers Jean **Briche**. Notaire Molmye de Desvres. Pièce originale.

7 – 12-10-1690 : Bail à louage de Marie **Gressier**, veuve de Jean **Briche**, et Antoine **Briche**, son fils, à Jean **Boidard**, laboureur à Bournonville et Marguerite **Briche**, sa femme. Notaire Molmye de Desvres. Pièce originale.

8 – 15-12-1690 : Transport. Marie **Gressier**, veuve de Jean **Briche**. Notaire Molmye de Desvres. Pièce originale.

9 – 2-4-1691 : Sentence d'hypothèque. Maison de la Croix Blanche. Marie **Gressier**, veuve de Jean **Briche**. Notaire Magnion de Boulogne. 4 E 48 / 54. Photocopie.

10 – 28-1-1701 : Contrat de mariage de Jean **Boidard**. Notaire Leriche, Samer. 4 E 127 / 1. Extrait. Copie.

11 – 26-7-1713 : Contrat de mariage de Louis Marie **Briche** et Gabrielle **Delye**. Notaire leriche, Samer. 4 E 127 / 5. Photocopie.

12 – 11-2-1715 : Contrat de mariage d'Antoine **Briche**, Sieur d'Enocq, et Madeleine **Ballin**. Notaire Miellet, Samer. 4 E 128 / 31. Photocopie.

13 – 28-11-1716 : Contrat de mariage de Jean **Briche** et d'Elisabeth **Bonvalet**. Notaire Brisset, Boulogne. 4 E 48 / 380. Photocopie.

14 – 31-10-1729 : Déclaration Louis Marie **Briche** contre damoiselle Philberte **De Ville**. Notaire Cannet, Boulogne. 4 E 48 / 470. Photocopie.

15 – 27-10-1750 : Reçu par les frères **Forestier** , seigneurs du fief de La Capelle. Notaire Leriche Desvres. Photocopie.

16 – 11-6-1781 : Inventaire après décès de Antoine Gabriel **Monteuis** , maire de Desureennes, à la requête de Marie Elisabeth **Briche**, sa veuve. Notaire Sta de Desvres. Pièce originale.

Autres documents

1 – 10-1-1554 : Bail de la dîme de Bournonville à Pierre **Briche**. Archives ecclésiastiques, série G, registre des actes capitulaires (1553-1556), chapitre I G 69, registre 47. Copie de Pierre Pillain.

2 – 4-10-1769 : Lettres de maintenue de noblesse par Jean Nicolas **Briche** . Archives Nationales, cote P 2598.

* * * * *

QUELQUES SIGNATURES

Jehan Briche, époux de Claude Germain

Jehan Briche

Jean Briche, époux de Marie Gressier

Jean Briche

Marie Gressier, épouse de Jean Briche

Marie Gressier

Antoine Briche, sieur d'Enocq

Antoine Briche

Madeleine Herbault, épouse d'Antoine Briche

Madeleine Herbault

Antoine Briche, sieur d'Enocq, fils

Antoine Briche

Jean Briche, époux d'Elisabeth Bonvalet

Jean Briche

Elisabeth Bonvalet

Elisabeth Bonvalet

Jean Nicolas Briche, époux de Marie Anne Isnard

Jean Nicolas Briche

en 1740

Nicolas Bonvalet, curé d'Isques

Nicolas Bonvalet

Pierre Briche, époux de Marie Catherine Boulogne

Pierre Briche

Louis Marie Briche, époux de Gabrielle Delye

Louis Marie Briche

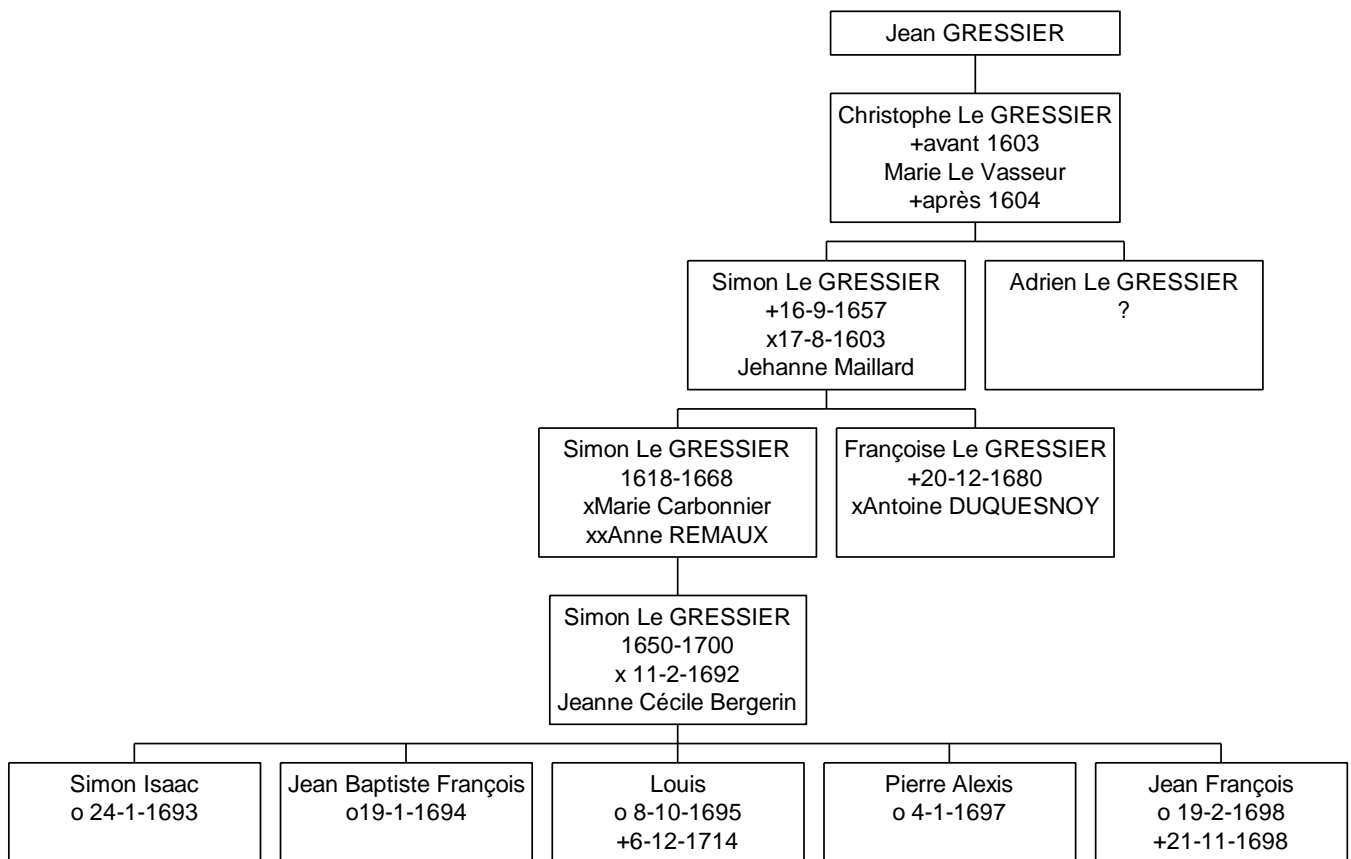
Tableau synoptique des Gressier de Desvres

Tous les tableaux qui suivent concernent les familles étudiées dans les tomes I et II

* * *

Branche de Calais

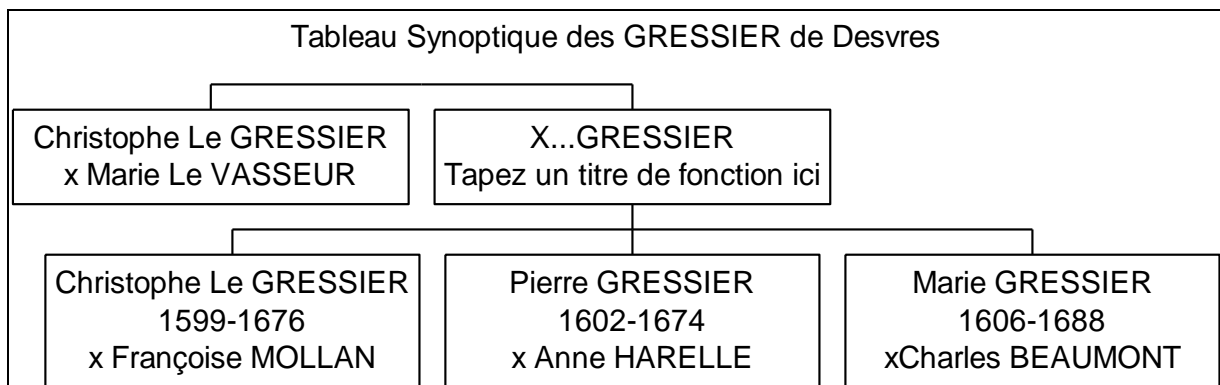
Jean Gressier a habité Boulogne
Christophe Le Gressier et Marie Le Vasseur habitaient Desvres





Blason de Desvres après 1880

(recherches de Roger Demulder)



La relation de parenté entre Christophe Le Gressier , époux de Marie Le Vasseur, et X...Gressier est certaine mais non élucidée.

Tableau Synoptique des GRESSIER de Desvres - Branche de Boulogne

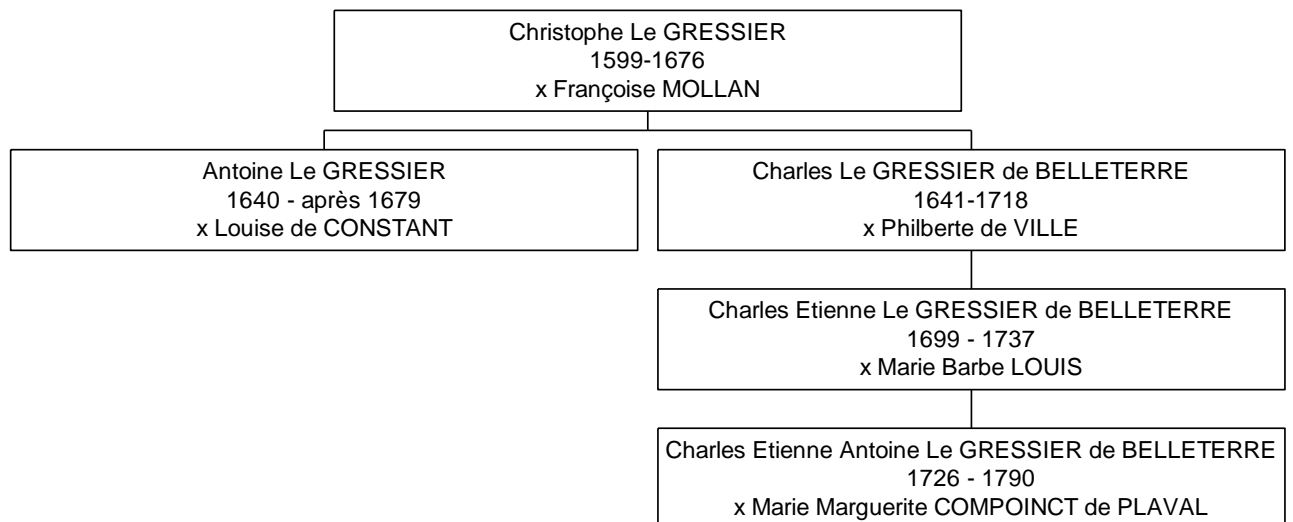
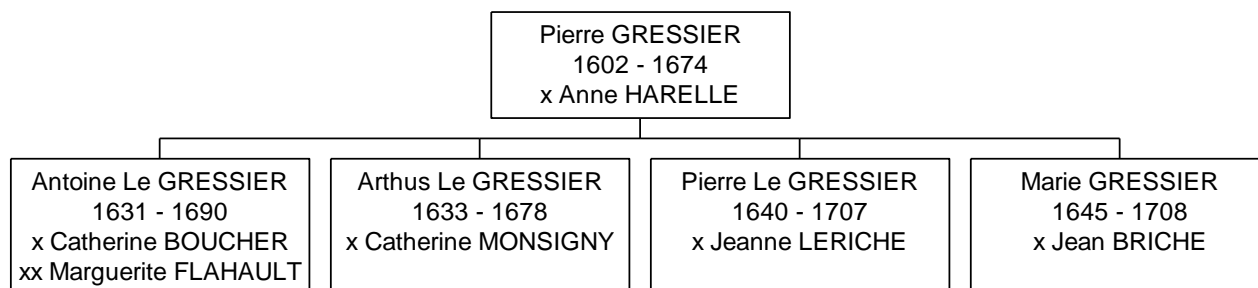
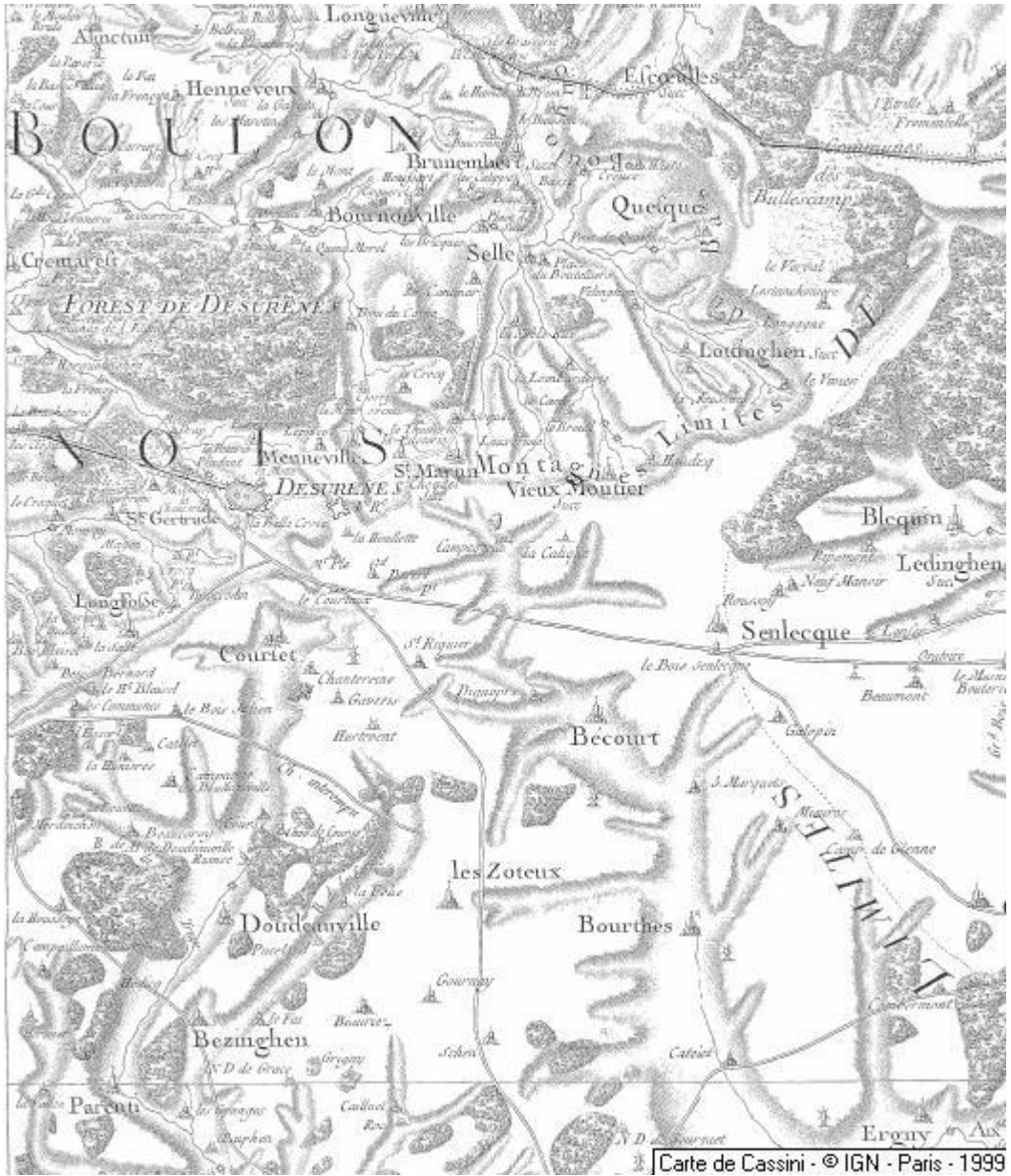


Tableau Synoptique des GRESSIER de Desvres, puis de Boulogne

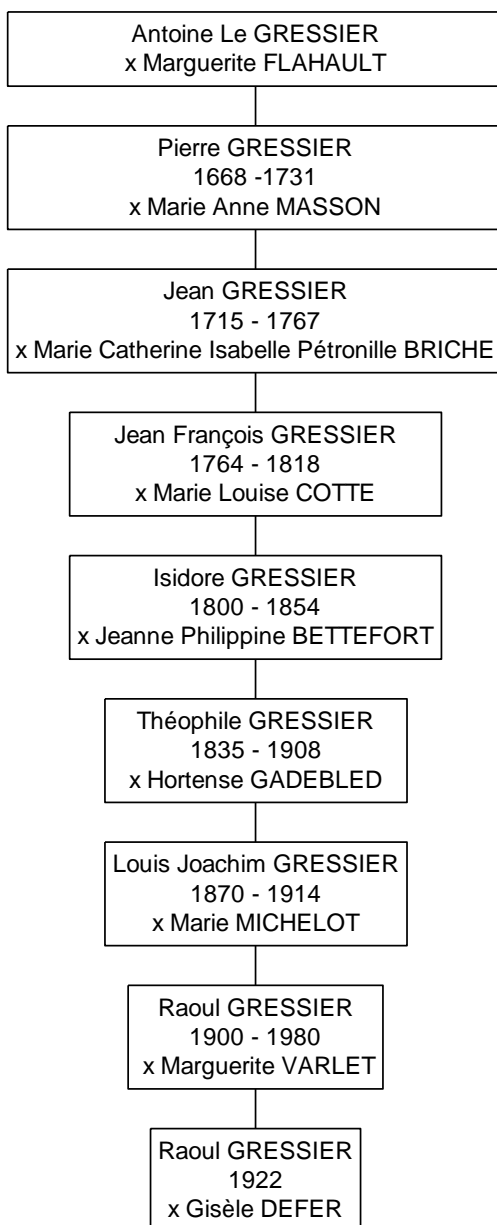


Carte de Cassini

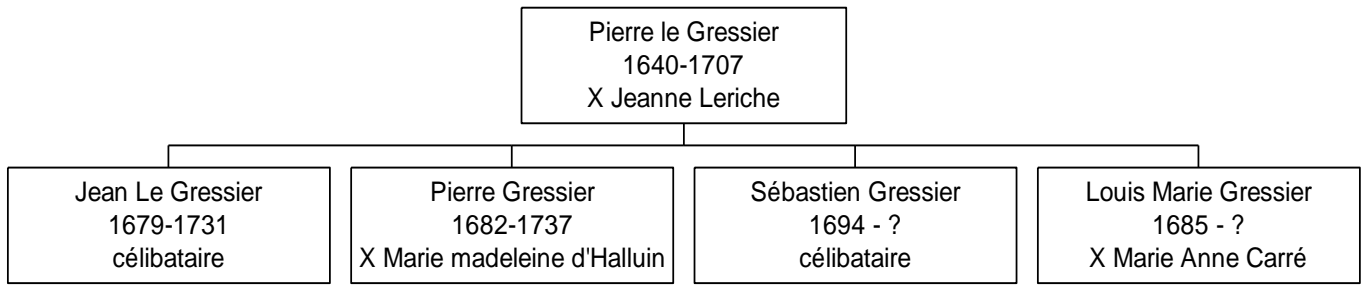


Région de Desvres

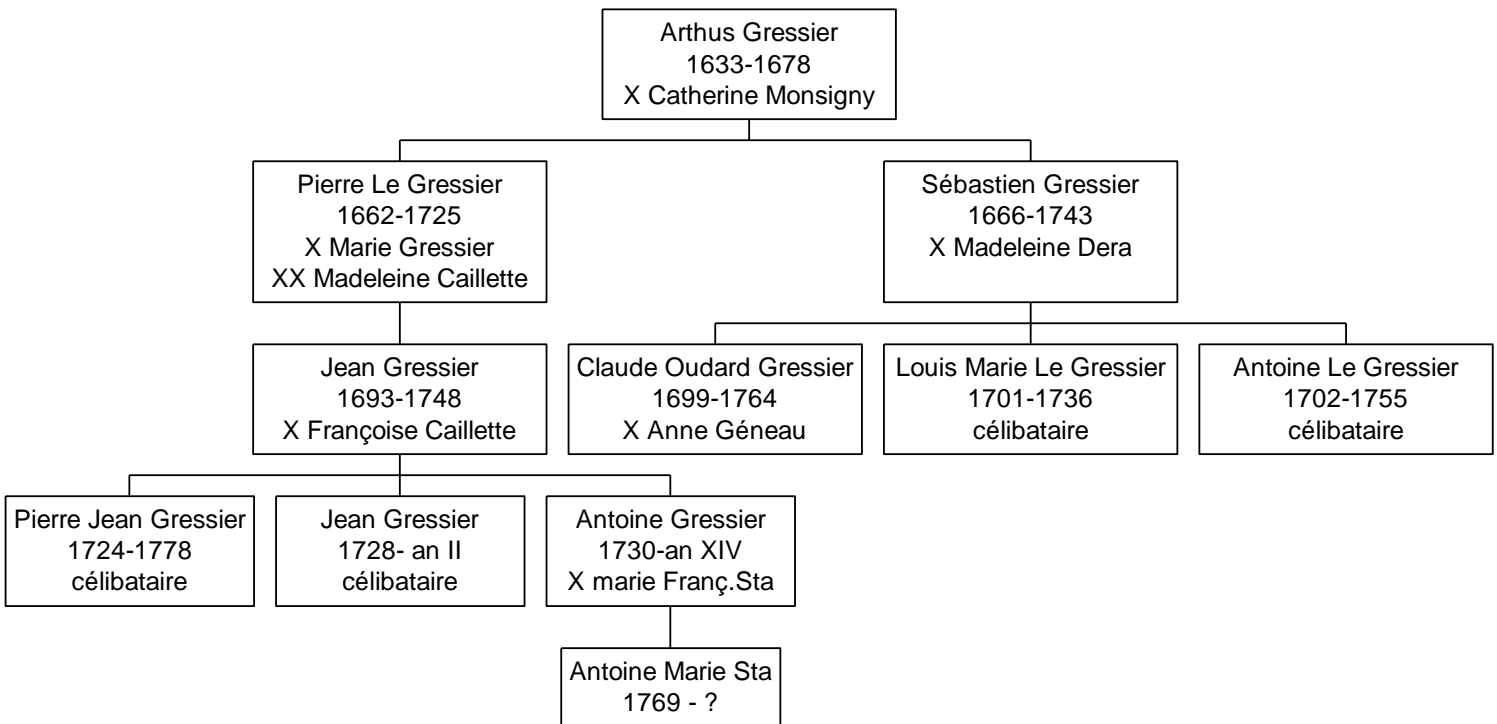
Tableau Synoptique des descendants d'Antoine Le GRESSIER



Descendance de Pierre Le Gressier



Descendance d'Arthus Gressier



Quelques familles **GRESSIER**, non apparentées, semble-t-il, à la famille (Le) **Gressier** étudiée dans les tomes I et II, apparaissent à Desvres au cours des 16^{ème}, 17^{ème} et 18^{ème} siècles.

* * * *

Gressier originaires de Desvres

1 – Loys **Gressier** et Jeanne **Flahault** . D'où, nés à Desvres :

Louise née le 14-1-1624, Marie née le 15-3-1626, Louis né le 8-2-1628.

2 – Rault **Gressier** et Madeleine **François**. D'où, nés à Desvres :

Antoinette née le 19-6-1630, Daniel né le 31-3-1632.

3 – Antoine **Gressier** et ? **Duval**. D'où, né à Desvres :

Antoine né le 4-4-1632.

4 – Nicolas **Gressier** et Catherine **Vasseur**. D'où, née à Desvres :

Adrienne née le 20-4-1637.

5 – Adrien **Allet** et Adrienne **Gressier**. D'où, née à Desvres :

Marie née le 6-2-1637

6 - Décès : le 14-4-1642 de Jean **Gressier**
le 17-12-1642 de Pierre **Gressier**

référence : Ms 1568, Bibliothèque de Saint-Omer, copie en 1820 du registre paroissial de Desvres 1642-1652.

7 – Le contrat de mariage de Jehan **Germain** et de Marguerite **Boulye**, en date du 30-8-1609 (notaire Dubuir de Desvres), voit la présence de Robert **Gressier**, époux de Jehanne **Berquier**, laquelle est mère de Marguerite **Boulye**, née d'un premier mariage.

- Le 23-9-1649, décède à Desvres, Madeleine **Gressier**, fille de Robert **Gressier** et de Catherine **Molmye**.

Ce même Robert décède à Desvres le 22-4-1681, âgé de 60 ans ; il pourrait être le fils de Robert **Gressier**, époux de Jehanne **Berquier**.

Le 19-4-1681, soit trois jours auparavant, meurt son fils prénommé aussi Robert, dont on ne précise pas l'âge, il est « fils à marier ».

8 – Le 30-11-1719 décède Françoise **Gressier**, âgée de 72 ans, donc née 1647, qui avait épousé Dominique **Framezelle**, marchand sellier, décédé le 21-7-1710.

9 – Charles **Flament**, veuf de ? **Sergeant**, épouse Marie Anne **Gressier**, fille de Pierre **Gressier** et Anne **Delobel**, le 1-7-1755 à Desvres ; il décède le 8-12-1759, âgé de 50 ans.

Marie Anne **Gressier** se remarie le 21-4-1761 à Desvres avec Jean Pierre **Merlot**. Elle décède à Desvres le 15 pluviôse an III à l'âge de 76 ans.

10 – Louis Marie **Gressier**, né vers 1680, épouse à Calais le 30-10-1720, Marie Madeleine **Beaucoroy**, veuve en premières noces d'Antoine **Level**, fille de Jacques **Beaucoroy** et de Noëlle **Bloquet**. Il séjournent quelques années à Desvres, puisque, le 19-4-1723, Louis Marie **Gressier**, leur fils, âgé de deux mois et demi, y décède. Un second enfant naît le 13-5-1724, il est mort-né.

Il semblerait que le couple ait plus tard gagné Boulogne et y ait terminé sa vie. Le registre des décès de l'hospice général de Boulogne mentionne le décès, le 22-1-1760, de « Louis Marie **Gressier** 80 ans de la paroisse Saint-Joseph, époux de Madeleine **Beaucoroy**, soldat invalide de la compagnie de Cormier ». Cette dernière décède également à l'hospice général de Boulogne le 22-3-1762.

Ne pas confondre avec Louis Marie Gressier, contemporain, marié lui aussi à Calais, fils de Pierre Gressier et de Jeanne Leriche, étudié dans les pages précédentes.

11 – Françoise Angélique **Gressier** décède à Desvres le 20-4-1762, âgée de 75 ans. Elle était veuve de Pierre **Lépine**.

12 – Marie Madeleine **Gressier**, âgée de 80 ans, décède à Desvres le 16-3-1763. Elle était l'épouse de Claude **Bailleu**, manouvrier, décédé à Desvres le 10-12-1764,

13 – Marie Madeleine **Gressier**, femme d'Antoine **Leclercq**, employé dans les Fermes du Roy, décède le 29-12-1760, âgée de 60 ans.

14 – Marie Jeanne **Gressier**, fille de Louis **Gressier** et de Marie Louise **Caron**, épouse à Desvres le 15-9-1761 Louis Marie **Chevalier**, fils de Louis **Chevalier** et de Marie Anne **Heude**. Les témoins sont ses oncles Pierre et Adrien **Gressier**.

* * * *

Gressier originaires de Courset

Un acte notarié du 1-7-1616 (4 E 48 / 22 – notaire Carpentier à Boulogne) nous apprend la présence de « Jacques **Gressier**, fils et héritier de deffunct Andrieu **Gressier** et Péronne **Caron** sa femme,..... et que ledit feu Andrieu Gressier qui estoit aussy fils et héritier de feu Robert Gressier, tenoit à titre de rente surcensière de Me Thomas du Wicquet, sieur de Dringhen, une maison et terres en contenance de cent mesures ou environ nommée le grand mont pellé scitué en la banlieue et ville de desurenne ».

Un Jean **Gressier** décède, au 17^{ème} siècle, dans sa ferme du Mont Pelé.

Jacques **Gressier**, en 1734, est laboureur « au petit désert sur la montagne ».

Le Mont Pelé, le Petit Désert, sont des lieux-dits contigus à la commune de Courset dont sont originaires les ascendants de ce dernier qui, d'ailleurs, quittera Desvres pour retourner à Courset. Les Gressier de Courset seront étudiés plus en détail dans un tome ultérieur. On peut émettre l'hypothèse que Jacques et Jean **Gressier** sont les descendants de Jacques **Gressier** qui figure dans l'acte de 1616.

Généalogie sommaire

I – Daniel **Gressier**, décédé avant 1710, époux de Jacqueline **Jeude** (ou plutôt **Heude**), décédée à Courset le 7-12-1710, âgée de 70 ans. D'où :

II – 1 Jeanne **Gressier** née vers 1673 à Courset, mariée le 3-11-1706 à Desvres à Jean **Specq**, fils de Louis et d'Elisabeth **Lardé**. Elle décède à Desvres le 14-12-1709.

II – 2 Noël **Gressier** né à Courset vers 1674, décédé à Courset le 30-3-1752, marié le 4-2-1704 à Desvres à Françoise **Bonne**, née vers 1676, fille d'Abraham **Bonne**, décédée le 27-8-1742 à Courset. D'où :

III – 1 Jacques **Gressier** né le 28-1-1705 à Desvres, épouse à Saint-Martin Choquel le 26-11-1733 Marie Barbe **Mille**, laboureur au Petit Désert. D'où :

Tous nés à Desvres : 1 Jean Jacques o 20-9-1734, + 17-11-1734 ; 2 Barbe Madeleine o 13-11-1735 ; 3 Marie Louise o 8-2-1737 ; 4 Jacques Alexandre o 10-7-1738 ; 5 Jean Baptiste o 30-5-1740 ; 6 François Marie o 12-7-1742 ; 7 Marie Jeanne o 27-6-1744 x le 1-7-1772 à Courset à Antoine Auguste **Noël** laboureur propriétaire de Brunembert ; 8 Marie Thérèse o 21-12-1745 + 27-12-1745. 9 Jean Marie o 28-2-1749.

En 1775, son épouse étant décédée, Jacques **Gressier** assiste à Courset au mariage de son neveu Jean Louis **Caron** ; il est déclaré « vivant de son bien ». Il décédera à un âge très avancé.

III – 2 Marie Jeanne Françoise **Gressier** née le 2-3-1706 à Desvres

III – 3 Marie Catherine **Gressier** née le 24-4-1707 à Desvres, mariée à François **Caron**, décédée à Courset le 26-3-1778.

III – 4 Hélène **Gressier** née le 21-10-1708 à Desvres.

III – 5 Louise **Gressier** née le 25-1-1711 à Desvres, mariée le 17-11-1733 à Courset à Jean **Cazin** de Saint-Martin Choquel, décédée le 29-5-1751 à Courset.

- III – 6 Daniel **Gressier** né le 10-4-1713 à Courset
III – 7 Jeanne **Gressier** née le 9-8-1715 à Courset, mariée le 31-5-1747
à Courset à Antoine **Flahaut**, fils de Jean **Flahaut** et de Madeleine **Level** de Desvres. Elle
décède à Desvres le 8-3-1793.
III – 8 Pierre **Gressier** né à Desvres le 27-5-1717.
III – 9 Marie Anne Agnès **Gressier** née vers 1720, mariée à Courset le
19-11-1755 à Pierre **Douriez**, décédée le 12-3-1777 à Courset.
III – 10 Françoise Benoîte Noëlle **Gressier** née le 12-11-1722 à Courset

II – 3 Louise **Gressier** épouse le 30-9-1695 à Desvres François **Poignant**, de
Sempy.

* * * *

Gressier originaires de Hubersent

Nous les verrons en détail dans le tome III

I Gaspard **Gressier**, dont la sœur, Marie **Gressier** a épousé Pierre (**Le**) **Gressier**, de Desvres (voir 2^{ème} paragraphe 1), s'est marié à Cormont le 18-10-1688 avec Jeanne **Dumoulin**. Ses père et mère étant décédés, il s'est fixé à Desvres. D'où :

- II – 1 Josse **Gressier** né à Cormont le 3-4-1689. Il suit.
- II – 2 Marie Louise **Gressier** née à Desvres le 7-12-1690
- II – 3 Pierre **Gressier** né à Desvres le 19-2-1692 décédé le 23-1-1694
- II – 4 Catherine **Gressier** née à Desvres le 10-11-1693, décédée le 7-12-1693
- II – 5 Jeanne **Gressier** née à Desvres le 28-4-1695, décédée le 17-1-1696
- II – 6 Marie Jeanne **Gressier** née le 15-1-1697

Jeanne **Dumoulin** meurt à Desvres le 30-9-1697, Gaspard **Gressier** se remarie dès l'année suivante, le 28-7-1697, à Lottinghen, avec Adrienne **Pruvost** qui habite cette commune. Il quitte Desvres.

II – 1 Josse **Gressier**, garçon tanneur à Desvres, s'y marie le 7-2-1720 avec Marguerite **Quignon**, née vers 1694. Événement « remarquable » : 15 jours après le mariage, naît à Desvres un garçon prénommé Pierre, fils de Marie Françoise **Hochart**, veuve de Jacques **Bonne**, qui proviendrait, signale le registre paroissial, de Josse **Gressier** ! Cette coïncidence amusante, source bien sûr de commentaires spirituels, n'a pas dû faire sourire Marguerite **Quignon** je suppose, mais il faut croire que l'amour entre les deux jeunes mariés était le plus fort. Il a donné lieu à la descendance suivante :

III – 1 Madeleine Marguerite **Gressier** née le 18-7-1722, décédée le 16-9-1725 à Desvres

III – 2 Jean Baptiste **Gressier** né le 24-6-1724, décédé le 22-9-1731 à Desvres.

III – 3 Françoise Angélique **Gressier** née le 19-11-1726, mariée le 10-9-1749 à Desvres à Jean Marie **Pourre**, fils de Jean et d'Anne **Chochois**, potier. Elle décède à Desvres le 15-2-1763, peu après la naissance et le décès de son fils Jean le 26-1-1763.

III – 4 Jean Nicolas **Gressier** né le 11-1-1729, décédé le 11-1-1746 à Desvres.

Marguerite **Quignon** meurt à Desvres le 20-10-1748, âgée de 54 ans, Josse **Gressier** décède à Desvres le 18-11-1759, âgé de 75 ans, indique faussement le registre paroissial (il avait 70 ans).

Marie Jeanne **Le Gressier**, fille de Louis **Le Gressier** et de Marie Catherine **Dubois**, de Hubersent, âgée de 24 ans, épouse le 28-5-1740, à Desvres, César Marie **de La Motte**, propriétaire et marchand de bois, fils de feu Augustin et de Marie Jeanne **Holuigue**.

* * * *

Gressier originaires de Wirwignes

Marie Marguerite Elisabeth **Gressier**, âgée de 8 jours, décède à Desvres le 16-7-1747.

Maxime **Le Gressier**, âgé de 5 à 6 semaines, décède à Desvres le 26-4-1751.

On ne trouve pas la naissance à Desvres de ces deux enfants. Y étaient-ils en nourrice ? Ils étaient tous deux enfants d'Antoine **Gressier de Bellanoy**, commis greffier de la Sénéchaussée du Boulonnais, habitant Boulogne, et de demoiselle Marie Jeanne **Fournier**.

La branche des **Le Gressier de Bellanoy**, originaire de Wirwignes, sera étudiée dans le tome III .

INDEX DES PATRONYMES

A

Abot de la Caucherie 32, 35, 37
 Aguesseau (d') 76
 Allard Sr de Couppe 48, 56, 60
 Allet 96
 Alloy 39
 Ancquier 50, 59
 Anquier 25
 Ansel 85
 Argenson (d') 77
 Arnoult 10
 Assagond 28
 Ayen (d') 72

B

Bailleu 97
 Bailly 69
 Ballin 38, 81, 86, 87
 Baly 85
 Battel 59
 Baude 49, 51, 59, 60
 Baudelique 10, 16, 17, 20
 28, 44, 45, 75
 Baudinot 8
 Bauve (de) 54
 Beaucoroy 97
 Beaufils 48, 58, 84
 Beaumont 68
 Bécourt (de) 62
 Becquet 39
 Belin 59
 Belleville 9, 58
 Bernard 25
 Bernes (de) 67, 79
 Berquer 54
 Berquier 96
 Bilot 40
 Blaisel du) 62
 Blondel 81
 Blondin 53
 Bloquet 97
 Bocquet 16, 37
 Bodard 74
 Boidard 11, 70, 87
 Bonne 98, 100
 Bonvalet 72, 75, 76, 78, 87
 Bordes 72, 74
 Boucher 70
 Boul(l)o(n)gne 52, 82, 83, 84
 Boulenois 23, 25, 26, 54

Boulloy 8
 Bouillye 86, 96
 Bournonville de) 72, 77, 78
 Bousquet de la Borderie 78
 Boutillier 56, 64
 Boutoille 16, 21, 22, 27, 49, 50
 55, 58, 79, 82, 85
 Bracque (de) 56, 64
 Bresard Piquet 31
 Bresdouil d'Auty (de) 39
 Brice (de) 72
 Briche 4, 13, 16, 19, 48, 59
 68 - 79, 83 - 86
 Briche d'Enocq 76, 81, 82, 17
 Briche du Bois 77
 Brillard 17, 26, 22, 28, 43, 44
 46, 53

Brusques (de) 30
 Bulot 74
 Butler Galnoy 41

C

Caillette 4, 13, 14, 16, 19 - 23, 27,
 28, 33, 43 - 46, 52 - 54
 20, 21, 22, 23, 27, 28, 33
 43, 44, 45, 46, 52, 53, 54
 Campagne(de) 63
 Campmajor(de) 56
 Canesson(de) 21, 23
 Cannet 10, 34, 39, 40
 Cannet de Manneville 40
 Carbonnier 81 - 84
 Caron 18, 97, 98
 Carré 28, 59, 60
 Cateville Heude(de) 44
 Cazin 98
 Chabaille 59
 Chauvelin(de) 26
 Chevalier 52, 54, 58, 59, 97
 Chochois 100
 Clabaut 9, 5, 33
 Clipet 77
 Colembercq(de) 34
 Coppens 76
 Coquerel 21
 Courteville d'Hodicq 55, 56, 57, 64
 Cousin 21
 Crespin 14
 Creuse 77
 Croquelois 7, 8, 9, 51

2 D		Flahault	39, 82, 96, 99
		Flahaut de Lengaigne	9,54,67
Danquin	51	Flament	97
Darsy	10, 55, 83, 86	Forceville (de)	39
De France	40	Forestier	9, 69, 87
De La Porte	29	Fournier	101
De La Tour	9	Framery (de)	36
Dégardin	81, 82	Framezelle	49, 96
Delahaye	56	François	96
Delamotte	51, 100	Fresnoye (de la)	84
Delattre	38	Fresnoye (de)	63
Delattre	56	Frézel (le)	51, 58
Delcloy	83	Fuzelier (Le)	55, 57, 62
Delloy	21		G
Delobel	15, 97		
Delye	84, 85, 87	Gantois	84
Dera	4, 32, 33, 36, 37, 39,	Géneau	25, 33, 38, 51, 81
	43, 45	Géneau de Lautennerie	64
Deslignières	49	Géneau du Fourmanoir	34,38
Desoteux	84	Géneau du Fourmanoir	
Destrée	52	de Mieurre	38, 43, 46
Dezerable	31	Géneau du Molinet	34
Douriez	99	Gérard de la Gastine	7
Du Hamel	62	Germain	10, 68, 69, 73, 74,
Du Prey	11		75, 85, 86, 96
Du Tertre	41	Geuze	51
Dubois	13, 20, 31, 100	Girard	34
Ducrocq	50, 51, 81	Goddé	81
Duflos	59, 83	Godefroy	31
Dufresne	9	Godelle	78
Duhamel	47, 51	Gonthier	76
Dumoulin	15, 100	Goucher du Broutel (Le)	40
Dupré	23, 24, 26, 72, 73, 74,	Goulvaut	50
	75, 83	Gournay (de)	11
Duprés	58	Grard	8, 9
Dupuis	79	Greben	8, 9, 15, 54, 85
Duquesnoy	68, 82	Gressier de Bellanoy	47, 101
Durfort	77	Gressier de Belleterre	13, 85
Dusommerard	36	Gressier de Framezelle	38
Dutertre	41	Griboval	8
Dutertre Delmarcq	41	Gros	41
Duval	9, 47, 50, 96	Guerlain	51
Duwicquet	8, 11, 51	Gueullez de Longpré	29
	E	Guilbert	21, 77
		Guilluy	58
Etendard (de l')	56		H
	F		
		Habart	32, 34, 44
Falempin	33, 51	Hache	14, 19, 21, 22, 52, 77
Fardou	74	Haffringue (de)	50, 51
Fay (du)	35, 38	Hainfray	26
Fayolle	48	Halluin (de)	52 ,55 ,56, 57, 60, 61,62,
Ficheux	14, 47, 50, 52, 53		63, 65, 66

Hardier	51	Lengaigne (de)	9
Harelle	4, 7, 47, 51, 68, 69, 75,	Lépine	17, 97
	84	Leporcq	69
Harty de Pierrebouurg	78	Leriche	4, 9, 13, 14, 17, 21, 22,
Hautefeuille (de)	34, 35, 44, 51, 69, 49		25, 27, 28, 43, 47à 52,
Hellet	83		54 à 61
Herbault	81, 82	Lernoult	34, 36, 37, 43 à 45
Hermant	51	Leroy	82
Hermel	38	Lesage	84
Heude	58, 97	Lespine	7, 8, 11
Hochart	100	Lestoile	30, 31, 48, 60
Holluigue (de)	50, 101	Level	28, 56, 97, 99
Hozier (d')	77	Lhoste	36
Huet	40	Lobegeois	9
Hurteur	21, 23	Loeuillette	47
I, J, K		Lorge (de)	75
		Lossent	27, 49
Ilgace (ou Ilgasse)	4, 21, 30, 31, 44, 48	M	
Isnard	72, 76, 77, 78, 86		
Isques (d')	39	Macquerel	70
Jacquemin	2, 34, 39, 40, 41, 43, 44,	Magnier	9, 13, 15, 17, 51, 52, 54
	46	Maillard	51, 62, 68, 70
Jacquemin de	36, 39, 40, 41, 42	Manneville (de)	33, 69 à 71, 86
Châteaurenault		Manse	29
Jennequin	16, 27, 28, 74	Marcq	85
Jeude	98	Mareschal	41
Jolly	25	Marie	33
Kavanagh	41	Marquant	25
Kutlidge	76	Masson	27, 55, 56, 64
L		Maubréon (de)	30
		Maulde de Colembercq(de)	39
Lafayette (de)	76	Maury	59
Lagaise	21, 23	Meignot	34
Lamarre	44	Mercier	56
Lamotte d'Allogny	78	Merlin	76
Langle (de)	35	Merlot	97
Lannoy	82	Mesghen (de)	55, 62, 63
Lardé	98	Mille	98
Latteux	34, 41	Minet	83
Laurel (de)	56	Moison	51
Leblond	8, 9	Molmye	51, 96
Le Camus	33, 59	Monet	55, 56, 63
Le Camus de Quiermont	34, 38	Monsigny	4, 7 à 12, 16, 19, 23, 30,
Le Clercq	11, 68, 73, 97		32, 33, 37, 43, 51, 54, 68,
Lecat	50, 54, 59		69
Ledez	79	Monteuis, Montewis	16, 19, 24, 28, 30, 38, 51,
Lefebvre	7, 25, 36, 54, 56, 82		54 à 56, 58, 75, 77, 79, 87
Lehon-Lament	40	Montjeu (de)	69
Leleu	18	Mouchet de Vauzelles(du)	32, 35, 37 à 39, 44
Lemaire	73, 82, 84	Moullière	70, 86
Lemattre	17	Musnier (de)	84
Lemessier	10	Mutinot	34, 44
Lengagne	48		

N - O		Savignac (de)	78
		Seguin	59
Nassiet	33	Sergeant	97
Noailles (de)	72, 76, 78	Specq	98
Noël	16 à 20, 22, 23, 28, 45,	Sta	23 à 26, 44, 46, 79
	46, 77, 98	Sta de Bois Julien	26
Oguier	81	Sta de Montéchor	26, 21
P - Q		T	
Paillard	17, 26	Taquet	50
Patras de Campaigno	56	Tardieu	53
Pays	59	Thorel	10, 50
Pecquart	52	Tombonneaux	35
Pequet	83	Tonnoir	51
Perrochel	56	Tour du Pin (de la)	77
Petit	83	Troussel	79
Philippe	84	V	
Pihen	82		
Pillain	83	Vaillant	38
Plaine Lépine	78	Vasselin	32
Podevin	18	Vasseur	55, 53, 69, 96
Poignant	99	Vasseur (Le)	69
Posard	31	Vasseur de Fernehem (Le)	23, 24, 26, 79
Postel	51, 83	Verlingue (Verlincq)	15
Poultier	26	Vigan (de)	42
Pourre	100	Ville (de)	85, 87
Prache	53, 54, 58	Vincent	30, 31
Prévo(s)t	10, 15, 55, 57, 61 à 63,	Violette	23
	68, 74, 85	Viollier (du)	25
Pruvost	74, 100	Vuargnet	28
Quignon	100	Vuiquet (du)	67
R		Vuyant	78
		Vuyart	28
Raucourt (de)	32, 37	W	
Raulers Mauroy (de)	67		
Régnier	70	Wallois	18
Rembert	25	Wespierre (de la)	38
Ricard	70	Wiguier	41
Ringot	48	Willecot	56
Robert	10	Winocq	76
Roche	50	Wyart	29
Rocquigny du Fayel (de)	67		
Rosny (de)	56		
Rougeat (de)	40, 41		
Roussel (de)	9, 33, 63, 84		
Routtier	84		
Roze	62		
Rozière (de la)	77		
S			
Sallier (de)	50		
Sauvage de Combeauville	78		

Errata concernant le Tome I

Des lecteurs vigilants ont bien voulu me signaler quelques erreurs d'inattention survenues dans la saisie du texte original. Je les en remercie.

En voici le corrigé :

Tome I page 48

II – 2 Antoinette Harelle épouse Marc Greben. D'où :

III – 1 Catherine **Greben** et non Harelle

III – 2 Marie **Greben** et non Harelle

Tome I page 76, bas de page

V – 7 François Dominique Briche

Il faut numéroter **IV – 7**

V – 8 Louis Marie Briche

Il faut numéroter **IV – 8**

Tome I page 90

IV – 3 Louis Henri Cotte

Il faut numéroter **III – 4**

IV – 4 Jean Baptiste Cotte

Il faut numéroter **III - 5**

TABLE DES CARTES ET ILLUSTRATIONS

	Pages
Carte ancienne du Boulonnais – 1624	1
Plan du Mont-Hulin – 1677	2 – 3
Carte de Cassini du Boulonnais	5 – 6
Blason de l'Abbaye de Doudeauville	11
Blason de Desvres avant 1289	14
Ferme de la Flaque du Mont à Longfossé	18
Blason de Desvres entre 1289 et 1483	24
Blason de l'Abbaye de Longvilliers	29
Blason de Desvres après 1483	42
Blason de Desvres en 1766	49
Blason de la famille de Halluin	65
Ferme du Bois Bernard à Longfossé	66
Blasons de quelques familles boulonnaises	67
Blason de Desvres en 1850	71
Manoir de Hermerangues en 1912 et actuellement	80
Blason de Desvres après 1880	90
Carte de Cassini, région de Desvres	93

TABLE DES MATIERES

	Pages
2ème paragraphe - Arthus Gressier et Catherine Monsigny	7
2ème paragraphe 1 -Pierre Le Gressier et Marie Gressier puis Madeleine Caillette et leur descendance	13
2ème paragraphe 2 - Jeanne Gressier et Jean Ilgace	30
2ème paragraphe 3 - Sébastien Gressier et Madeleine Dera et leur descendance	32
Documents et signatures	43
3ème paragraphe - Pierre Gressier et Jeanne Leriche et leur descendance	47
Documents et signatures	60
4ème paragraphe - Marie Gressier et Jean Briche et leur descendance	68
Généalogie Briche	72
Documents et signatures	86
Tableaux synoptiques simplifiés des Gressier de Desvres	89
Autres Gressier à Desvres	96
Index des patronymes	102
Errata du Tome I	106
Table des cartes et illustrations	107
Table des Matières	108

Pour le néophyte que je suis encore, la saisie informatique de ce Tome 2 doit beaucoup aux indispensables conseils (et au scanner) de mon ami Alain Honvault, dont l'esprit critique (dans le bon sens du terme et pour mon plus grand profit) ne va pas manquer de s'exercer sur ce modeste ouvrage. Par avance, je sollicite sa coutumière indulgence et lui renouvelle mes remerciements les plus vifs pour la pédagogique patience dont il a fait preuve.

